

LE 2996  
**LE JOUR**

**Entrevue  
avec  
René Lévesque**  
page 9



Hebdomadaire national

Volume 1 numéro 17  
du 27 mai au 2 juin 1977

\$1.



**La grande  
première  
du sommet  
de La Malbaie**

p. 12

**Pour que  
le Québec  
prenne  
l'air du large**

p. 19

**Les embûches  
de la vie  
vécue  
en traduction**

p. 24

## Le S.C.U.<sup>®</sup> exclusif à la CIL — Une révolution en horticulture

# Les recherches portent fruits et nous donnent des gazons **plus verts** et plus touffus.

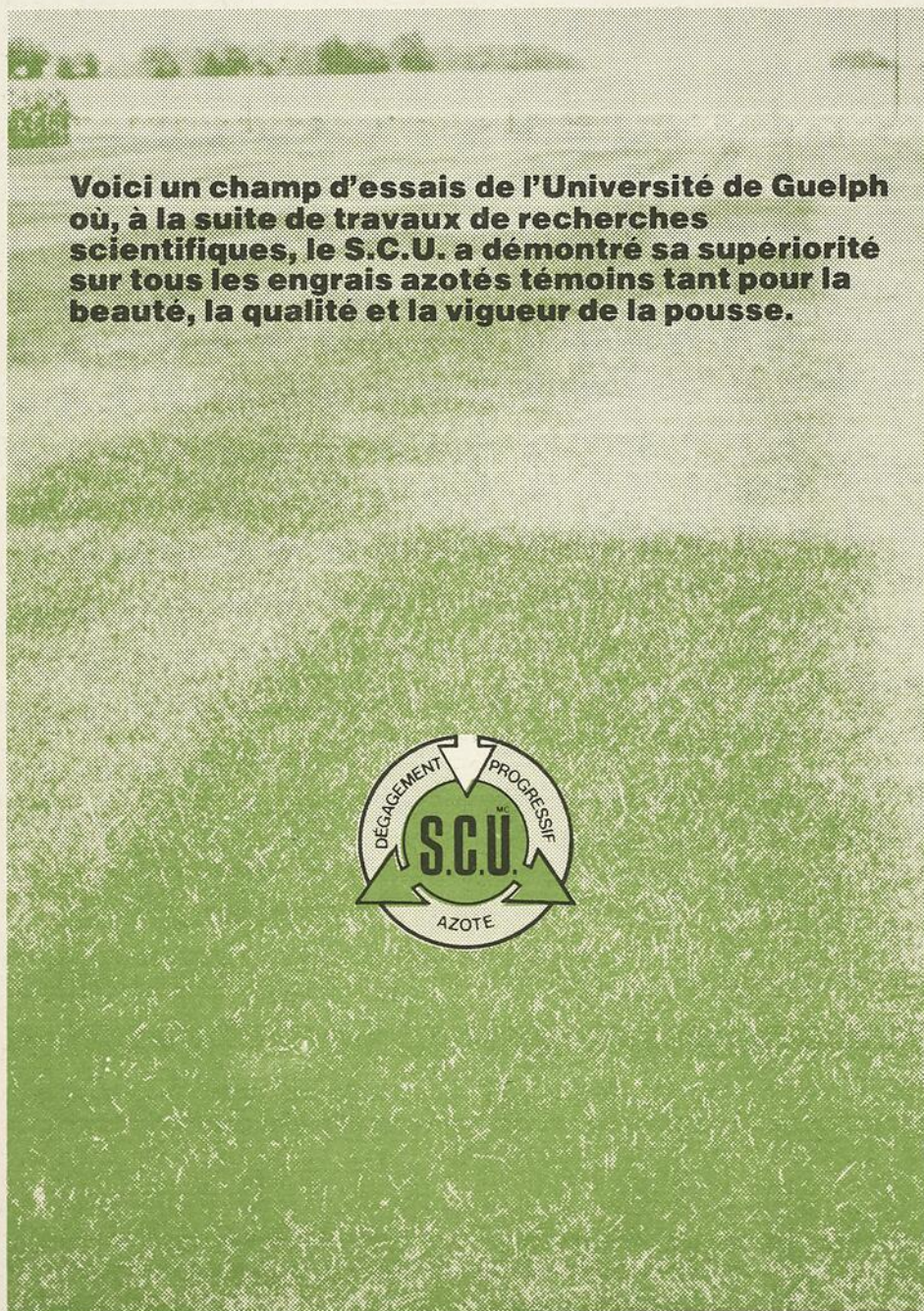


**L'azote enrobée de soufre (S.C.U.).** Parmi les engrais azotés, l'azote enrobée de soufre (S.C.U.) demeure jusqu'ici l'engrais le plus efficace. Quoique les nouveaux engrais à base d'azote enrobée de soufre soient plus concentrés, ils demeurent très sûrs lorsqu'employés selon le mode d'emploi. Cet engrais est aussi beaucoup plus économique.

Procurez-vous le calendrier et le guide horticole 1977 de la CIL et signé par Paul Pouliot chez votre marchand CIL.

Les engrais bon marché coûtent souvent plus chers à long terme. A cause de leur composition ils se dégagent et se dissolvent très rapidement, avant même que les plantes aient pu en bénéficier.

Le dégagement progressif durant toute la saison de croissance permet au S.C.U., sans danger de brûlure, une concentration doublée. Il en résulte un plus beau gazon qui requiert beaucoup moins de travail.



**Voici un champ d'essais de l'Université de Guelph où, à la suite de travaux de recherches scientifiques, le S.C.U. a démontré sa supériorité sur tous les engrais azotés témoins tant pour la beauté, la qualité et la vigueur de la pousse.**



### Programme "Belle Pelouse" de Paul Pouliot

Belle Pelouse	Pelouse mal en point
<b>Début du printemps</b> Dès que le sol est ferme fertiliser au <b>Golfgreen 18-6-9</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Aérer le sol	<b>Début du printemps</b> Si la digitale était présente l'été dernier, c'est tôt ce printemps qu'il faut la détruire. Epandre du <b>Guérigazon antidigitaire 18-6-9</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca.
<b>Mai-Juin</b> De 4 à 8 semaines suivant le premier épandage, répéter au <b>Golfgreen 18-6-9</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	<b>Mai-Juin</b> Pour détruire les mauvaises herbes à grandes feuilles, utiliser du <b>Guérigazon herbicide 18-6-9</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca. OU Contre les insectes (mites, criquets, vers blancs, fourmis), du <b>Guérigazon insecticide</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca. au début de l'été.
<b>Juillet-Août</b> Les gazons de type amélioré (Merion, Nugget, Fylking, Green Baron) requièrent un épandage de <b>Golfgreen 18-6-9</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	<b>Juillet-Août</b> Epandre du <b>Guérigazon antidigitaire 18-6-9</b> à la mi-août pour enrayer la germination du pâturin annuel. OU du <b>Guérigazon insecticide 18-6-9</b> pour réprimer les punaises de mars.
<b>Septembre-Octobre</b> Epandre de l' <b>Hibernal 6-12-24</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Arroser à fond. L' <b>Hibernal</b> prépare le gazon à passer l'hiver.	<b>Septembre-Octobre</b> Si les mauvaises herbes réapparaissent, épandre de l' <b>Hibernal herbicide 6-12-24</b> à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Ce produit fertilise, réprime les mauvaises herbes et prépare la pelouse à faire face aux rigueurs de l'hiver.

### Engrais azotés à dégagement progressif avec le SCU.



de plus: — Tout usage 12-18-12  
 — Arbofertil 18-4-16 — Hibernal herbicide 6-12-24  
 — Hibernal<sup>®</sup> 6-12-24 — Engrais herbicide 18-6-9



## Produits pour pelouses et jardins

# Sommaire

## Notre page couverture



Au moment où le gouvernement et le Parti québécois connaissent un tournant particulièrement important (L'Étape, Le Sommet économique, le Congrès général) le chef du gouvernement et du parti fait le point avec le JOUR. Une importante interview que vous trouverez aux pages 9, 10 et 11.

design  
Jean Gladu  
Michel Giroux,  
TRICYCLE

## Courrier et mots croisés

Nos lecteurs nous écrivent.....pages 4, 5, 6

Les mots croisés.....page 5

## Editorial

L'immigration, un beau cas par Evelyn Dumas.....page 8

## Québec

Interview de René Lévesque au JOUR:  
La campagne du référendum démarrera à l'automne.....page 9

Le point du JOUR  
Un coup de barre, par Pierre Vadeboncoeur.....page 9

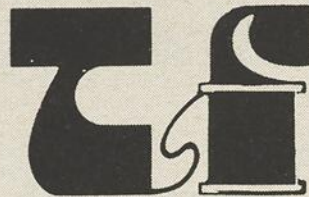


Le sommet économique  
Ils étaient 150, ils se sont parlé...  
par Louis Fournier..... page 12

Chronique de la colline parlementaire, par Jacques Larue-Langlois.....page 13

Le congrès de la CSN  
Contre les communismes importés: du PQ à un "socialisme d'ici" par Louis Fournier.....page 14

Les partielles  
Trudeau l'emporte par défaut, par Michel C. Auger.....page 16



Tricofil  
Autogestion: la chance au coureur, par Michel C. Auger..... page 17

## Monde

Combats africains et Francophonie, par Robert Cornevin.....page 18

L'air du large: une politique étrangère en gestation, par La roche Ursule.....page 19

## Chroniques

Environnement  
Le droit à la nature et les clubs privés, par Gilles Boileau.....page 18

Les échos du JOUR.....page 20

Économie  
Une mesure avantageuse mais impopulaire, par Pierre Harvey.....page 21

Le journal de Pierre Vadeboncoeur  
L'abîme.....page 21

Femmes  
Jeanne Cordelier: de l'enfer de la prostitution à la dérobade vers la vie, par Colette Beauchamp.....page 22

La chronique du référendum  
par Pierre Bourgault.....page 23

La traduction, un facteur d'acculturation, par Jacques Poisson.....page 24



Le Vieux-Québec  
Un monde en perdition, par Micheline Roberge.....page 26

Désormais  
La langue: catégorie de l'esprit ou paramètre du réel? par Réjean Beaudoin.....page 40

## Tourisme et loisirs

Le tourisme dans les Laurentides: tout va bien?  
par Louis Jolin.....page 28

L'air du temps, par le professeur Nimbus.....page 30

Le Sombre Vilain.....page 31

Sports  
L'équipe du Québec de baseball s'entraîne depuis deux ans, par René Bataille.....page 32

Plein air  
Tout y est: servez-vous! par Robert Saint-Jean.....page 33

Les bonnes tables, par Roch Côté.....page 33

## Arts et lettres

La semaine à livre ouvert  
L'approche neuve d'un thème éternel: l'amour vu par Roland Barthes, par Alain Pontaut.....page 34

Le théâtre d'auteurs, par Réjean Beaudoin.....page 35

Un précieux livre-orchestre: le répertoire des outils planétaires, par Micheline Roberge.....page 36

Théâtre  
De Nef en Trois et Sept: le théâtre et la femme, par Bernard André.....page 36

Cinéma  
Jean-Pierre Lefebvre: un film de profonde amitié, par Anne Constanty.....page 37

Arts plastiques  
Deux anciens critiques d'art exposent, par Yves Robillard.....page 38

Musique  
Présence inoubliable de Henri Brassard et de Victoria de Los Angeles, par Pierre Prévost.....page 39

Le pop  
Et si Harmonium avait raison, par Bruno Dostie.....page 39

## Dossier

### La commission des accidents de travail

Sous la présidence du juge Robert Sauvé: décentralisation et indexation des prestations

Pour les centrales syndicales, les réformes du gouvernement péquiste, c'est bien beau mais, on ne résout pas encore les vrais problèmes

Textes de R. Laporte.....page 41

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680. Abonnement: \$50.00 par année, \$25.00 pour six mois. À l'étranger: \$60.00 par année, \$30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 3299

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:  
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:  
François Dagenais  
Rédacteur-en-chef:  
Evelyn Dumas

**Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisser à meilleur marché qu'ailleurs**



**le massacre des prix se continue!**

**GRATIS**  
ACHETEZ  
UN ROULEAU DE  
**papier tenture**  
**ENCOLLÉ**  
(en magasin)  
ET OBTENEZ-EN UN  
DEUXIÈME  
**Gratuitement**  
**272-9743**  
2 stationnements  
À VOTRE SERVICE

**SEMI-LUSTRE BLANC** SPÉCIAL  
PREMIÈRE QUALITÉ **\$6.95** LE GALLON  
REG.: \$12.95

EXTRA SPECIAL **LATEX** **\$12**  
3 gallons

SPÉCIAL **GRIS À** 3 Gallons **\$12**  
**PLANCHER**

**GRATIS** VALEUR DE \$11.50  
●●● AVEC CHAQUE ACHAT DE  
**\$20**  
**1 ROULEAU**  
**DOUBLE DE**  
**TAPISSERIE** DE PEINTURE  
ET PLUS

**ROULEAUX**  
**75¢** CH.



**PEINTURE G-I-L** À DES PRIX  
IMBATTABLES

**FRENIERE et FILS inc.**

**6210, rue Papineau** TÉL. POUR **272-1033**  
PEINTURE SEULEMENT **272-4418**

## Courrier

**Au "Positive action committee"**

J'ai pris connaissance du manifeste que vous publiez dans la presse du 7 mai (A-21) intitulé: "VOICI LA PARTIE DE LA RÉPONSE AU LIVRE BLANC CONCERNANT (sic) LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT".

Ce qui frappe d'abord, c'est la panique, la peur bleue que la Charte n'entraîne "l'érosion progressive des écoles anglaises de cette province, et, par le fait même, de la présence des anglophones." Il est certain que ce sentiment est mythique: c'est une contrefaçon malhabile de celui que les francophones ont toujours invoqué quand ils défendaient leurs droits. Je doute que vous puissiez savoir ce que représente l'érosion d'une culture. Ce qui est vrai, c'est que la CROISSANCE de votre communauté sera enrayerée par la loi numéro UN.

Mais il y a une marge, qu'on se le dise, entre le fait de tuer une minorité (par exemple les francophones de l'ouest) et celui d'arrêter la croissance de cette minorité. La différence réside essentiellement en ceci que dans un cas, on coupe vos subventions et on vous met à la porte, ce qui a pour résultat d'assimiler, d'étouffer la minorité. Dans l'autre cas on CONTINUE À PAYER pour vos écoles, on vous accepte en tant que collectivité, on vous aime bien, mais on vous demande poliment de nous laisser la place du milieu. Cela a pour résultat d'intégrer la minorité. C'est précisément cette nuance, cette marge, cette montagne, qui n'a jamais été comprise par ceux qui empiètent sur nos droits sans en prendre vraiment conscience. Je ne parle pas de ceux qui le font en toute lucidité et qui sont nombreux et vous les connaissez; eux, n'y gagnent rien à la longue. Mais il y a ceux qui suivent et qu'il faudrait prévenir.

On ne peut, à ce propos, que mépriser l'attitude d'un Claude Ryan qui, de toutes ses forces, aide les anglophones à ne pas prendre conscience. Quoi de plus servile, de plus pusillanime que de tenter par tous les moyens de noircir l'horizon déjà assez sombre des anglophones du Québec, pour ensuite se porter à leur défense et s'emparer ainsi d'une réputation facile de chef de file dans tout le Canada anglais! Ce démagogue a si bien envenimé le débat sur la langue, que certains anglophones en l'écoutant, errent dans des accusations de fascisme.

Cela dit, je vous donne raison lorsque vous dénoncez l'insuffisance de la promotion du français par les gouvernements antérieurs. Il y a sûrement eu de nombreux cas où la bonne volonté s'est heurtée à la bureaucratie. Je crois qu'une promotion plus vigoureuse du français dans les écoles anglaises d'hiver, aurait pu éviter ce dur réveil aujourd'hui. Mais en ce moment, bien qu'elle reste nécessaire, la promotion n'est plus suffisante: il faut la coercition. Ces deux aspects de la question sont indissolubles car toute action linguistique au Québec doit d'abord mettre au banc des accusés ceux qui trop longtemps ont cru pouvoir se passer de traduire. Il est évident que cela vous attriste; comment pouvait-il en être autrement? Vous regrettez le passé "the good old days" où vous et les immigrants aviez le "libre choix" en matière de langue. Mais je vous rappelle que cela n'est pas conforme à la volonté des francophones car nous ne sommes plus dupes de ce "libre choix de la langue anglaise". Vous aurez bien été les derniers à vous en apercevoir. Votre réaction à la Révolution tranquille fut "favorable"? Oui, mais encore?...

Vous terminez en disant que vous êtes Québécois à part entière: "Nous... voulons partager un avenir commun avec tous les Québécois, dans un

## Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

esprit de respect et de compréhension mutuels." Cela est bien dit et j'appuie fortement cet idéal. Avez-vous songé, cependant que cet esprit de respect devait transparaître quelque part? Avez-vous songé, dans votre empressement à défendre "vos droits", que vous deviez écrire votre réquisitoire dans un FRANÇAIS CORRECT? Il y a dans votre texte, pas moins et probablement plus que vingt-neuf (29) accros majeurs à la syntaxe (la plupart sont des anglicismes, faut-il le dire?) Je ne les énumère pas; chacun peut s'y référer et j'attire l'attention des linguistes sur cette question (Pierre Beaudry pourrait-il en témoigner s'il a le temps?) Cela devient une obsession me direz-vous? Je pense que non. Il me semble qu'avant d'entrer dans la maison, vous auriez intérêt, pour la bonne marche de nos relations, à vous nettoyer les pieds. Car voyez-vous, je fais le ménage aujourd'hui.

Messieurs les anglais, rassurez-vous, nous ne vous ferons pas les affronts que vous nous avez faits durant deux cents ans et que vous réitérez de la plus belle façon. Non. A peine vous demandez-on de baisser le ton.

Jean-Marie Desroches,  
professeur  
Laval-des-Rapides

De plus en plus...

la Super s'améliore

**Super Loto** \$5  
1 chance sur 125

Une loterie bien de chez nous

TIRAGE: 17 JUIN

1<sup>er</sup> LOT—MAINTENANT DEUX OPTIONS

**\$1 1/2 MILLION\***

\*\$100 000 COMPTANT ET \$100 000 PAR AN PENDANT 14 ANS

OU

**\$1 MILLION**  
**COMPTANT**

(À VOTRE CHOIX)

**8 GROS LOTS** / 5 derniers chiffres des 8 gros lots: \$2000  
3 derniers chiffres des 8 gros lots: \$100

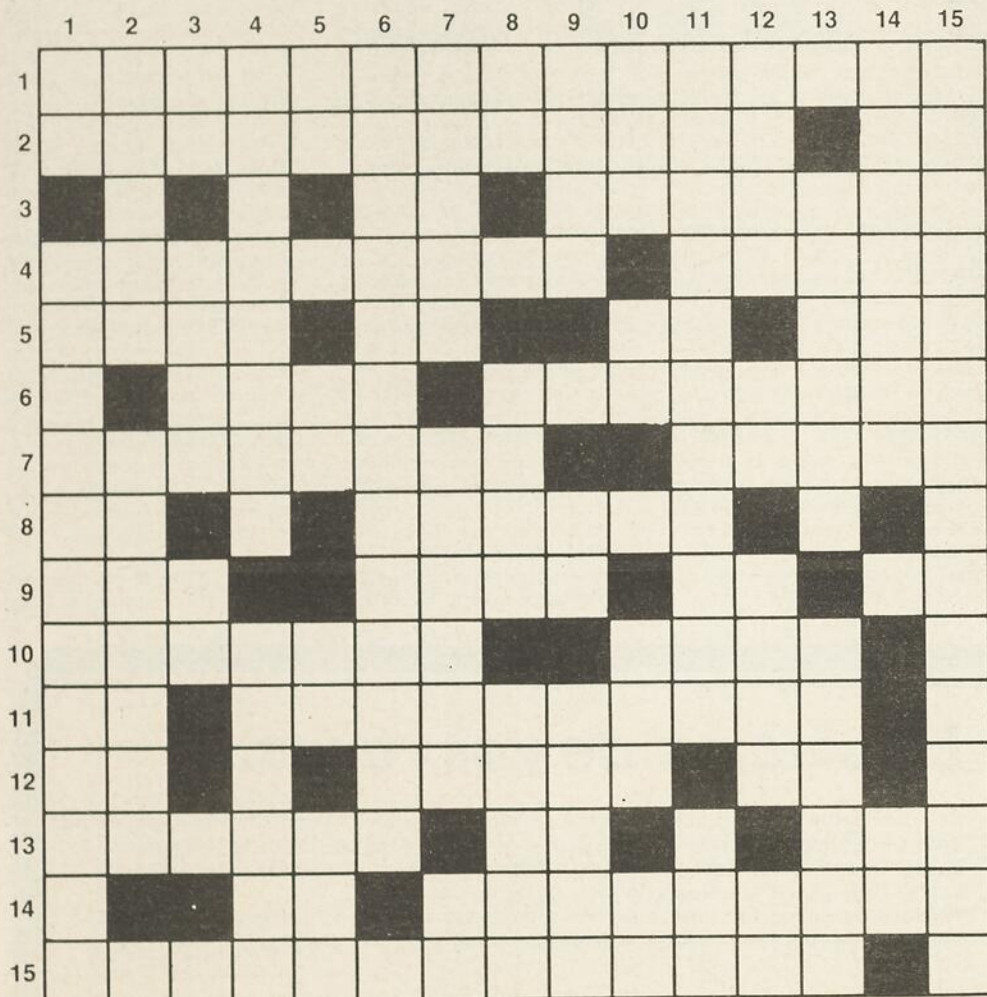
La Super c'est Superbe

# La grille libérée

par René Tellier

no 16

## Grille spéciale à l'occasion du congrès du PQ



### HORIZONTALEMENT

- 1—Il se déroule durant le week-end au Vélo-drome (2 mots).
- 2—N'ont pas droit de vote — Personnel.
- 3—Romains — Objets curieux.
- 4—Il n'est pas parfait mais très démocratique — Du verbe être — Article simple.
- 5—Méfiez-vous quand il fait des calculs — Entendu par les plus vieux — Romains — Fleur.
- 6—Avant de s'appeler Paul — Chaque comté en a au moins douze.
- 7—Elle réunit tous les participants — Crier.
- 8—Petit lac — Poisson-chat.
- 9—Y a pas d'erreur (cette fois, j'espère) — Content — Avant le Québec (sigle) — Vieille note.
- 10—Une reine pendant la guerre de Cent Ans — Berger aimé de Galatée.
- 11—Symbole — Attachaient.
- 12—Conjugaison — Moins que rien — Possessif.
- 13—Sont flexibles — Préfixe — Adjectif indéfini.
- 14—Paresseux — Non accompli.
- 15—Pour élire le Conseil du Parti (2 mots).

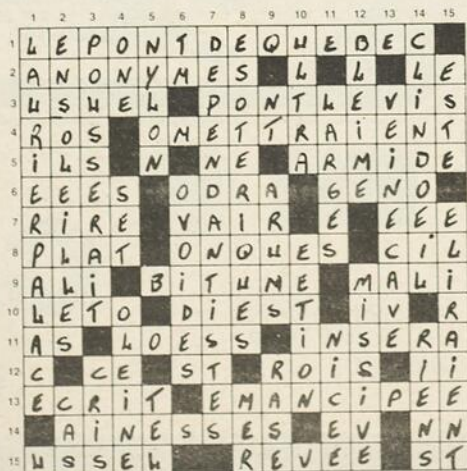
### VERTICALEMENT

- 1—Symbole — Elles sont étudiées sérieusement par les membres.
- 2—Grève — A quoi servent les vôtres?
- 3—Points opposés — Arrose Compiègne — Démonstratif.
- 4—Qui a l'habitude de se plaindre — Le deuxième désigne les services de l'Etat-major.
- 5—Sur un pli, vers la campagne — Voyelles — Pronom neutre — Est donc joyeux.
- 6—Station thermale où se régla l'avenir de l'Algérie (3 mots).
- 7—Lac de Finlande (Le petit Robert l'écrit avec deux a) — De bonne humeur — Pré-

fixe privatif.

- 8—Deux consonnes — Dans un nom composé qui signifie l'autre monde — En bon état.
- 9—Change l'air — Note — Se termine le 23 juin pour les écoliers.
- 10—Occit — Personnel — Possède — Quarante-vingt-dix romains.
- 11—Grossière impolitesse — Prêchée à la montagne par de nombreux touristes.
- 12—Te permets — Symbole — Adroits, rusés — Démonstratif.
- 13—Brille — Règles du Parti Québécois (singulier).
- 14—Lieu où on étudie d'abord les résolutions — Conjonction.
- 15—Désigne les proportions qu'on souhaite voir adopter par le Congrès (art. et adj.)

### Solution du no. 15



# Courrier

## Mise au point

Dans sa livraison numéro 8 du 25 mars 1977, le JOUR traite, en pages 15 et 16, de la ville de Québec, sous la signature de madame Micheline Roberge.

Vers la fin de son article, madame Roberge reprend une rumeur lancée par le journal de Québec (ou de Montréal, selon que l'on est à l'un ou l'autre endroit), suivant laquelle le député de Vanier ou moi aurions l'intention de briguer les suffrages au poste de maire. Le moins que l'on puisse dire de cette rumeur, c'est que les journalistes qui la diffusent gagneraient:

1. à la vérifier auprès des intéressés;
2. à se méfier d'une source d'information qui, visiblement, cherche à les utiliser.

Mais là où madame Roberge y va de sa propre rumeur, c'est lorsqu'elle m'associe à la mise sur pied d'un nouveau "Progrès Civique" (parti du maire Lamontagne), avec des supporters de ce parti qui ne tendraient pas à appuyer la candidature du dauphin présumé de monsieur Lamontagne, monsieur Jean Pelletier.

Voilà une affirmation qui tient soit de la fantaisie, soit d'un sens de l'humour assez particulier.

En tout état de cause, il s'agit là d'une fausseté colportée par votre journal et vous m'obligeriez conséquemment en faisant la mise au point qui s'impose.

Pour l'avenir, il me semble qu'un journal qui se veut un hebdomadaire national, aurait avantage à faire appel à des journalistes qui prennent le soin élémentaire de vérifier le bien-fondé des rumeurs plutôt que de se faire l'écho inconscient d'intérêts très particu-

liers qui tiennent plus de la psychiatrie que de la politique.

## Le député de Taschereau, Richard Guay

N.D.L.R.: Un mot seulement pour rappeler que le député de Taschereau a prêté plutôt les deux flancs qu'un seul à une série de rumeurs très sérieuses.

Il a tenu en effet à l'Auberge des gouverneurs de Québec les 14 et 21 mars 1977 des réunions plus ou moins secrètes avec des personnalités associées au Progrès civique du maire Lamontagne, entre autres MM. André Marceau et Carol Moisan.

Ce dernier, ex-membre fon-

dateur du Progrès civique et ingénieur de la Ville de Québec a été associé longtemps au Parti libéral et au maire Lamontagne avant de rejoindre les rangs du PQ.

Son entreprise Kéops Construction, a construit un édifice de béton d'une quinzaine d'étages sur un emplacement fort controversé à proximité du Grand Théâtre de Québec et il est en lice pour l'adjudication d'un contrat pour la construction d'un nouveau Palais de justice face à la Colline parlementaire (un autre édifice de béton dans le prolongement de l'Auberge des gouverneurs et du Hilton!)

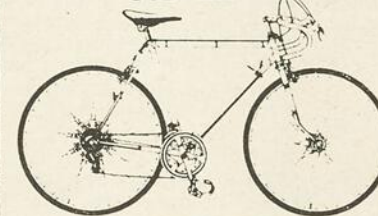
## CYCLE-DU-MOULIN LTÉE

GROS et DÉTAIL

DISTRIBUTEUR C.D.M. — C.C.M. — PEUGEOT

### BICYCLETTE 10 VITESSES

C.D.M.



3 JOURS SEULEMENT

- Style de course
- Protecteur pour dérailleur
- Pédales en métal
- Pneus ambre
- Freins de sécurité
- Garantie 1 an

Spécial "Rapido"  
10 vitesses -  
Hommes ou  
Femmes à \$94.95

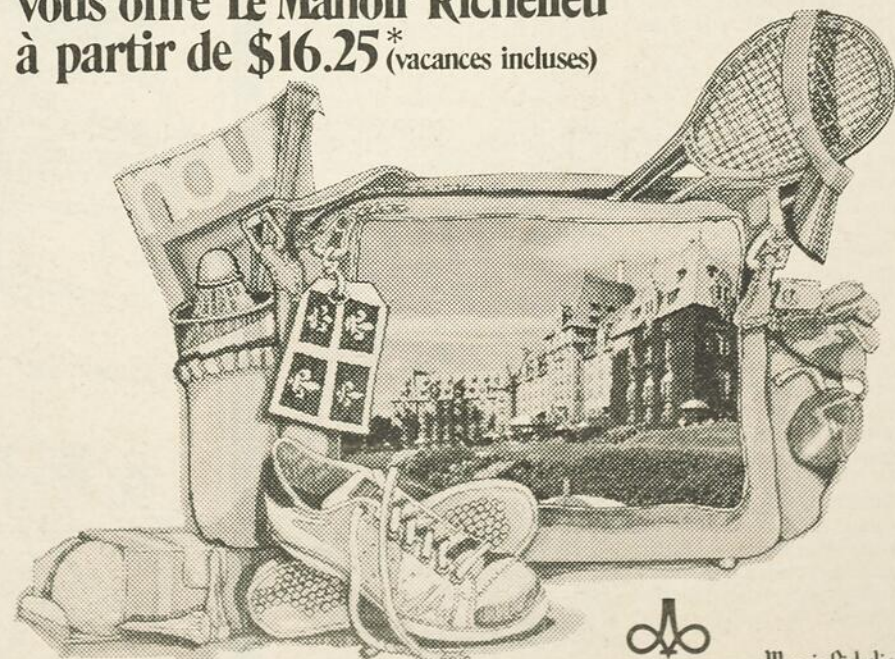
EN VENTE

● PEUGEOT ● CCM ● TARGA

651, VILLERAY

274-0125

## L'AUBERGE DES GOUVERNEURS vous offre Le Manoir Richelieu à partir de \$16.25\* (vacances incluses)



\*\$16.25 par personne, par jour, pour une chambre en occupation double  
RÉSERVEZ SANS FRAIS: 1-800-463-2820

AUBERGE Manoir Richelieu  
DES GOUVERNEURS

# Courrier

*Ce pharaon de la truelle s'est transformé récemment en social-démocrate pour former un nouveau parti municipal à Québec. Tout permet de croire qu'au nombre des "personnalités qui n'attendent que le moment opportun pour annoncer leur appui à ce parti", on pouvait compter M. Guay.*

*Si le député de Taschereau a changé d'avis, tant mieux. Cela lui permettra de prouver son attachement sincère à la cause d'une vie urbaine plus équilibrée dans son comté qui englobe le Vieux-Québec.*

*Si les journalistes du Soleil, de Radio-Canada, du Journal Québec/Montréal et du Jour ont prêté foi à des rumeurs, c'est qu'elles avaient des fondements sérieux. Ce n'est pas par erreur.*

*Je tiens toutefois à faire amende honorable pour avoir reproduit dans l'article du 25 mars une erreur contenue dans la publicité électorale du député, qui y était dépeint comme un jeune avocat, ce qu'il n'est pas selon le Barreau du Québec.*

Micheline Roberge

## De la Charte de la langue française à l'indépendance:

Beaucoup de commentateurs ont récemment parlé d'une sorte de duel Lévesque-Trudeau à propos des événements récents et des événements prochains. Ce ne sera certes pas la première fois qu'à l'occasion de difficultés avec les colonisés québécois francophones, les colonisateurs anglophones utiliseront un colonisé pour faire la sale besogne et, advenant un échec, l'en blâmer, mais en maintenant le principe de diviser les colonisés entre eux; c'est ainsi que si Monsieur Clark a raison de dire que M. Trudeau pourrait être fort mal jugé sur son dossier de réalisations économiques ou même politiques, il faut cependant reconnaître que, sous l'angle du problème de l'unité nationale, le Canada Anglais gagne au moins du temps et en tout cas met toutes les chances de son côté en mettant dans son camp un commandant habillé des vêtements de l'adversaire colonisé tel que Pierre Elliott Trudeau. Même si certains souverainistes espèrent que la rigidité de Monsieur Pierre Trudeau favorise l'indépendance, il restera que ceci n'est vrai qu'après d'une catégorie de gens relativement sophistiqués aux yeux du Québécois ordinaire, Lévesque et Trudeau sont deux Québécois qui, comme d'habitude, se chicangent entre eux et "se mangent la laine sur le dos". D'ailleurs la rigidité fédérale étant devenue une pièce majeure du dossier du référendum, le rôle séparatiste de M. Trudeau est terminé.

L'introduction de la charte de la langue française risque toutefois de donner au débat un tournant définitif. En effet,

si un principe aussi important que l'unilinguisme est adopté, c'est, du coup, la politique (théorique encore en majeure partie) du bilinguisme du gouvernement Trudeau qui en prendra un coup: désormais, l'unité nationale ne relèvera plus du degré de bilinguisation des régions canadiennes, mais plutôt du niveau de coopération de ces régions linguistiquement distinctes. Par ailleurs, les Anglophones ne pardonneront pas à M. Trudeau de perdre leurs privilèges au Québec. Enfin, si certaines dispositions de cette charte de la langue française vont à l'encontre de la constitution canadienne, elles seront ainsi l'occasion d'un débat public qui montrera la différence de traitement qu'accorde la constitution aux minorités anglophones et francophones: or, comme les Anglophones commencent à en avoir marre du bilinguisme au niveau fédéral, on peut douter que cela puisse être modifié, les droits et les opportunités des francophones dans les autres provinces dans un délai acceptable; au contraire, on peut s'attendre que le Canada anglais fasse son deuil d'un Québec bilingue afin d'avoir la paix dans les autres provinces en matière de bilinguisme. Il n'y a qu'à voir la réaction du premier ministre ontarien Davis aux propos de Marc Lalonde pour comprendre que la charte de la Langue Française pourrait bien être le cerceuil du gouvernement Trudeau.

Mais, le gouvernement du Parti Québécois ne devra pas oublier une chose: le 15 novembre, les Québécois, ont surmonté une certaine peur, mais n'ont pas perdu toutes les peurs; et il n'est pas sûr que leur âme de colonisé soit imperméable à certains sentiments de culpabilité ou à certaines "craintes de la chicane". Il appartiendra donc à la stratégie du P.Q. de renverser la vapeur des tactiques et de faire en sorte que le Canada anglais et le gouvernement fédéral portent l'odieux de toute situation fâcheuse qui pourrait survenir. Le P.Q. doit avoir une attitude non seulement démocrate mais pédagogique envers une population craintive: à l'attitude de confrontation du gouvernement Trudeau et à toute provocation du Canada Anglais, il devra répondre par une attitude à la fois ouverte et ferme en matière de coopération et de négociation. De sorte qu'advenant un dialogue de sourds, il puisse se présenter devant le peuple québécois et avoir son appui en regard du projet de la souveraineté.

Hubert Wallot  
Montréal.

## Le Québec au régime pour un an

L'arrivée au pouvoir du P.Q., le 15 novembre dernier, a donné lieu à des explosions de joie qui rappellent la victoire des Alliés sur les puissances de l'Axe (Rome-Berlin-Tokyo) en 1945. L'exposé budgétaire

du ministre des Finances M. Jacques Parizeau, le 12 avril dernier, a noyé cet enthousiasme et une nuée d'amertume a crevé sur la belle province. Le peuple du Québec, qui entrevoyait une lueur d'espoir en confiant les rênes de sa destinée à une équipe de première classe, se demande maintenant s'il ne s'est pas fait "jouer une patte". Ce budget d'austérité et très conservateur a soulevé un raz de marée d'indignation, parce qu'il strappe particulièrement la classe défavorisée, ce souffre-douleur à la mine sèche qui ne cessent de ramer comme des galériens au milieu d'une mer débordante de ressources. Les "crève-dehors" devront donc se résigner bon gré mal gré à danser sans violon et manger des croûtes pendant un an. M. Parizeau, qui est reconnu comme étant un économiste averti, aurait-il perdu la boussole en mettant toute la famille au régime, en nous coupant en quelque sorte les vivres, alors que le coût de la vie continue de grimper de plus belle? En bien des milieux, la crédulité a fait

place au doute: le plan d'attaque de M. Parizeau pour épurer les finances, restreindre les emprunts, combattre le chômage etc, est accueilli avec scepticisme. Pour ma part, je ne mets en doute ni sa bonne foi ni sa compétence, et pour redonner du ressort à l'économie québécoise, il se doit d'employer tous les outils dont il dispose pour couper les dépenses et combler le déficit dans la tirelire de l'Etat. Si le gouvernement ne va pas puiser l'argent dans les goussets du contribuable, il lui faudra par conséquent des emprunts considérables, et ce sont NOS ENFANTS ET NOS PETITS-ENFANTS qui endosseront la dette publique. Les tares et le pain sec laissés en héritage par l'ex-gouvernement Bourassa représente un coup de fourche au derrière pour le gouvernement péquiste... qui est "pogné" à faire le grand ménage. Par ailleurs, je ne crois pas que le Parti québécois ait manqué à sa parole, et ce n'est certes pas dans sa politique de se permettre des erreurs coûteuses d'ici le référendum; ce qui porterait coup

à ses aspirations. Dans un autre ordre d'idées, il est dans l'intérêt des citoyens de collaborer avec le gouvernement qu'ils ont élu, lequel a pour objectif la relance économique afin d'assurer le bien-être de chaque individu. Cependant, l'absence de motivation et l'apathie d'un grand nombre devant leurs responsabilités portent préjudice à l'établissement d'un régime capable d'apporter une solution adéquate à nos problèmes politiques, économiques et sociaux. Le gaspillage est en vogue dans notre société de consommation; pas étonnant que tant de familles soient plongées dans le dénuement. Partout, on s'accorde à dire que les Canadiens-français "mangent leur blé en herbe", de grands dépensiers ni plus ni moins. Les cartes de crédit, la suavité des produits qui mettent l'eau à la bouche et la publicité ensorcelante et mensongère sont des stimulants qui invitent bon nombre de consommateurs à VIVRE AU-DESSUS DE LEURS MOYENS et par là, brûler la chandelle par les deux bouts. Combien

de gens endettés jusqu'au cou sont astreints à travailler même le soir pour se payer des "bebelles de luxe" dont ils pourraient s'abstenir, et ce sont toujours ceux-là qui sont les premiers à maugréer, toujours prêts à sauter au plafond à la moindre piqure... de taxe.

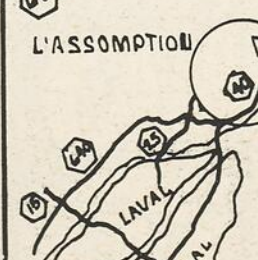
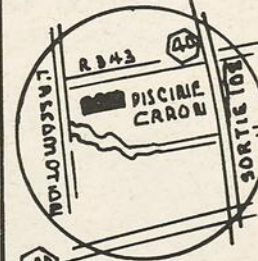
Le régime, qui leur est imposé, calmera peut-être leur appétit par trop vorace. Cette "pénitence" produira-t-elle les résultats escomptés? Il est permis d'en douter. Tout compte fait, si les contribuables désirent vraiment que la situation prenne couleur, ils devront apprendre à épargner par la planification de leur argent. Sans le budget, il est parfois impossible de rejoindre les deux bouts. Les nouvelles mesures draconiennes en ont vexé plus d'un. Toutefois, il ne faudrait pas oublier que le gouvernement Lévesque s'est engagé à creuser le chenal qui mènera le navire québécois au port de l'indépendance, c'est-à-dire à son autonomie et à son autodétermination.

Guy A. Remington  
Val Limoges, P.Q.

## La piscine de vos rêves...

Pour une petite ou une grande piscine, creusée ou hors terre, le nom Caron est la garantie de votre satisfaction. La gamme de piscines en montre et celles que notre "designer" suggérera en harmonie avec votre environnement, vos goûts et vos besoins personnels sont la garantie d'un meilleur choix.

Piscines Caron Inc. fait partie de la moyenne entreprise québécoise depuis plus d'une décennie. Elle est donc en mesure de satisfaire vos goûts, vos besoins et votre budget.



Piscines

# CARON INC.

741 Route 343-A  
L'ASSOMPTION  
QUÉBEC

c'est à venir voir

589-5635 • 866-1076

# NOUS AUSSI — NOUS L'AVONS LE GOÛT DU QUÉBEC

S'il y a parmi ceux qui parlent anglais au Québec, un groupe qui "rêvent d'assimiler les Canadiens-Français" (comme prétend le Livre Blanc du Gouvernement), nous ne sommes pas avec eux.

**Respecter et reconnaître une langue, ça n'oblige pas l'élimination d'une autre.**

Nous avons enfin compris que la langue majoritaire doit être respectée au Québec et nous ne voulons que vivre en paix avec nos camarades de langue française.

Le problème du Québec en 1977 n'est pas d'ordre linguistique. **C'EST LE CHÔMAGE ET LE FAIT QUE LE PEUPLE QUÉBÉCOIS N'EST PAS MAÎTRE DE SA PROPRE ÉCONOMIE.**

Les cultures et origines d'autres groupes comme le nôtre viennent enrichir la culture Québécoise qui doit être renforcée et protégée sans question.

Le problème est économique et la solution doit être économique. Est-ce que la fermeture des écoles anglaises réduira le taux de chômage?

Nous disons "NON".

**Travailler en français c'est votre droit.**

La charte vise à garantir le droit de travailler en français à tous les ouvriers de langue française au Québec. Nous appuyons cet objectif et nous constatons qu'une telle législation s'est faite trop longtemps attendre.

**Le chômage pour les anglophones, c'est aussi douloureux que le chômage pour les francophones.**

Mais comment travailler en français si on est chômeur? Le chômage ce n'est pas de notre faute, et fermer nos écoles à tous les immigrants ne créera aucun emploi.

**PENSEZ-Y! QUELS SONT LES VRAIS PROBLÈMES?**

**Association Provinciale des Enseignants  
Protestants du Québec (P.A.P.T.)**

84J boulevard Brunswick  
Dollard des Ormeaux,  
Québec — H9B 2C5  
(514) 683-9330

**(514) 683-9330**



## Editorial

## L'immigration: un beau cas

Le dossier de l'immigration au Québec arrive à point, comme un beau fruit mûr et juteux. Le premier ministre Trudeau quant à lui risque d'y voir plutôt une patate chaude, mais il n'y a là qu'une raison de plus de se réjouir. Les discussions qui s'amorcent aujourd'hui à Québec entre le ministre Jacques Couture et son homologue canadien Bud Cullen, quelle qu'en soit l'issue, jetteront sûrement une lumière crue sur les limites actuelles de l'action du Québec dans un secteur d'importance vitale pour toute collectivité nationale. C'est-à-dire que même si Ottawa concédait au Québec tout ce qu'il demande, et qui est parfaitement concevable dans le cadre constitutionnel actuel, on verra quand même toute la pesanteur du pouvoir fédéral en la matière.

À l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, où l'agriculture et l'immigration sont traitées d'un même souffle, il est dit que les provinces peuvent légiférer en ces matières, mais que les lois du parlement canadien ont toujours préséance. C'est l'exemple type des "champs partagés" à la canadienne: les législateurs provinciaux (l'adjectif ne pourrait être mieux choisi) sont en toute circonstance inféodés aux législateurs fédéraux et ne peuvent agir qu'à l'intérieur des limites du bon vouloir d'Ottawa.

L'importance de l'immigration pour tout pays, et pour le Québec en particulier, n'a pas à être démontrée. Selon les statistiques publiées ces jours derniers par l'administration québécoise, le nombre d'immigrants accueillis au Québec entre 1968 et 1975 fut de 213,386 dont plus de 80% cherchaient à s'établir dans la région de Montréal et 68% étaient d'âge à s'intégrer au marché du travail. Ce nombre, cette concentration géographique, font des arrivants un ajout substantiel et facilement visible à la communauté québécoise.

Parmi les travailleurs immigrants, durant cette période, la proportion des unilingues anglais a oscillé entre 36 et 43% selon les années, celle des unilingues français a varié entre 15 et 30%, et celle des allophones, ne parlant ni anglais ni français, a suivi une courbe descendante de 24 à 18%. Les unilingues anglais continuaient d'avoir la plus belle part.

Une part relativement élevée des nouveaux venus se dirigeaient vers des emplois professionnels (génie, médecine, enseignement, etc.) soit 35% entre 1968 et 1972, alors que la proportion de la population active to-

tale du Québec qui occupe des emplois professionnels est de 18%. Le Québec accueille certes des immigrants démunis de l'Europe du sud ou du Tiers monde, mais entre 1968 et 1975, près du tiers des travailleurs immigrants venaient des régions développées de l'Europe et de l'Amérique du nord.

L'immigration au Québec est donc hautement visible, non seulement par sa concentration géographique et son importance numérique, mais aussi par le haut niveau social où s'implantent une proportion substantielle des immigrants. C'est à se demander si dans certains cas il ne s'agit pas davantage de colonisation que d'immigration.

Il ne s'agit aucunement de proposer que le Québec, ni maintenant, ni plus tard, ferme ses frontières aux nouveaux venus. Il ne s'agit pas non plus d'imiter le mauvais exemple de certains pays développés qui accueillent seulement les immigrants susceptibles de se charger des travaux serviles, difficiles ou désagréables que la majorité des citoyens refusent de faire.

Un pays relativement riche, comme le Québec, et comme lui sous-peuplé, a même le devoir d'être accueillant, dans toute la mesure de ses possibilités, envers les éléments étrangers.

Mais un pays a aussi le droit de faire en sorte que les nouveaux arrivants ne perturbent pas son équilibre, et que des places soient disponibles pour eux sans que les citoyens soient bousculés. Recevoir dans sa maison ne signifie pas qu'on doit coucher dans la cour pour faire place aux invités.

Les statistiques sur l'immigration récente indiquent qu'Ottawa s'est peu préoccupé de la situation du marché du travail au Québec, notamment, avant de recevoir les immigrants. Pour ne prendre qu'un exemple, comment comprendre l'arrivée de plus de 7,000 enseignants entre 1968 et 1975, alors que la tendance au rétrécissement de la population scolaire était bien connue?

La politique proposée en ce moment par le ministre de l'immigration Jacques Couture laisse à Ottawa le pouvoir capital de tout Etat souverain de décider si un individu peut ou ne peut pas entrer dans un pays. Mais à partir du moment où un immigrant est jugé admissible, M. Couture veut que le Québec ait un pouvoir déterminant dans le choix des personnes qui viendront effectivement chez lui.

Tant de choses sont recouvertes

sous la notion de sécurité, ou d'admissibilité, qu'on a hâte au jour de la souveraineté pour que le Québec dispose des pleins pouvoirs à ce chapitre. Mais nous n'en sommes pas encore là et M. Couture a raison de jouer le jeu de la constitution actuelle.

Jusqu'à maintenant, c'est-à-dire au cours des neuf années d'existence du ministère québécois de l'immigration (où se sont succédés huit ministres), le Québec a tout au plus obtenu, par suite des négociations Bienvenue-Andras en 1975, un droit d'information sur les dossiers des immigrants et de vagues consultations qui n'en-

gagent Ottawa à rien. C'est risible dans ces conditions de parler d'une juridiction partagée.

M. Couture s'engage dans ses négociations avec Ottawa fort de l'appui presque unanime de l'Assemblée nationale (sans égard aux partis) et de la presse québécoise. Son ton est aussi conciliant que ses positions sont fermes. Engageons-le à ne pas lâcher un pouce dans ce dossier essentiel tant par sa substance que pour sa valeur symbolique.

Evelyn Dumas



Québec

I  
N  
T  
E  
R  
V  
I  
E  
W

## René Lévesque au JOUR:

# La campagne du référendum démarrera à l'automne

Malgré l'activité parlementaire et gouvernementale, malgré le Sommet économique et la proximité du 6<sup>e</sup> Congrès du Parti québécois, malgré un agenda où tiendrait en un jour l'emploi du temps d'une demi-douzaine de personnes très occupées, M. René Lévesque, premier ministre du Québec et président du Parti québécois, a bien voulu ces jours derniers accorder à Evelyn Dumas et à Alain Pontaut, pour le bénéfice des lecteurs du JOUR, un entretien de plusieurs heures qui englobe toutes les questions de l'heure, et jusqu'à "la" question du référendum.

Résolutions du Congrès, gauche modérée et gauche doctrinaire, bilan après six mois, défi de l'échéancier gouvernemental, position du chef du parti sur la langue, préparation du référendum ("Je pense que c'est prêt"), contenu de la souveraineté-association, tels sont quelques-uns des domaines analysés ici par un René Lévesque explosant à chaque mot de dynamisme immédiat, de vision à long terme et de sereine conviction.

**Le Jour.** — Vous venez, avant le Congrès du Parti, de faire le bilan des activités de son Exécutif.

**René Lévesque.** — En effet, et comme il n'y a pas eu de Congrès depuis deux ans et demi, il y avait beaucoup de choses à examiner. On a réussi à obtenir un résumé de tout ça qui tient en huit pages, même si ça couvre beaucoup de chemin. De bien des façons, le dernier Congrès avait été surtout axé sur la question du référendum, point d'intérêt maximum, sur la né-

cessité de clarifier notre engagement, sur l'action politique.

Depuis, il y a eu le pouvoir. Et il faut d'autant plus, cette fois-ci, mettre l'accent sur le programme qu'il y a sans doute des distorsions entre l'action entreprise par le gouvernement depuis les six premiers mois et certains aspects du programme, qui est vieux, qui est à réviser sur bien des points. Le problème est de réussir cette révision avec cette avalanche de résolutions que nous avons: dans un atelier, il y a 180 résolutions pour 30 minutes de dis-

## le point du JOUR

# Un coup de barre

La réaction de la CSN contre l'extrême-gauche aura certainement des conséquences importantes et notamment celle-ci: cette "avant-garde" sera ramenée à ses proportions réelles, qui sont loin d'avoir les dimensions qu'on aurait cru les siennes au bruit qu'elle faisait et aux positions assez artificielles qu'elle s'était acquises dans l'ensemble de la vie socio-politique.

Ce marxisme avait un grave défaut: c'était en bonne partie de n'être pas marxiste. Sa trajectoire aura été rompue au point précis de cette contradiction.

L'article premier du marxisme possède une dose considérable de réalisme: il consiste en somme à dire que ce sont les conditions objectives qui en fin de compte déterminent les événements (même si le léninisme insiste à juste titre pour dire qu'il n'en faut pas moins organiser l'action). Or de très nombreux marxistes renversent cette proposition de base et mettent des événements dans la réalité comme si ceux-ci devaient déterminer les conditions objectives. Comment cette pratique se traduit-elle? Par toutes sortes de manoeuvres aprioristes: on s'empare de la direction de certains syndicats ou mouvements; une fois atteint cet objectif, on impose le langage de l'école révolutionnaire, on organise des luttes incessantes et systématiques, on force la marche pour ainsi dire, on élimine toute opposition (donc toute critique de la masse), et tandis qu'on serait censé rallier le peuple on le fait fuir, comme cela s'est vu dans d'innombrables assemblées où les gens finalement ne vont même plus.

On croit alors que dans ces lieux précis et désignés, dans cette "avant-garde" donc, la révolution ni plus ni moins s'opère. Or c'est le contraire: on ne réussit qu'à provoquer un phénomène de rejet massif bien qu'inexprimé, inexprimé pour un temps.

Arrive un moment où il devient manifeste que "l'avant-garde" en question n'est l'avant-garde de rien mais une "garde" isolée par rapport au peuple. Elle se trouve alors en contradiction avec une forte proportion des "conditions objectives" et avec des conditions subjectives qui sont aussi des conditions objectives: avec les assemblées syndicales, avec le mouvement syndical, avec la volonté des travailleurs (qui refusent de se battre sans répit ou d'une manière follement risquée), avec les intérêts immédiats des ouvriers (qui continuent de rechercher d'abord tel salaire ou tel avantage mais par un effort lui-même mesuré à l'aune de leurs intérêts immédiats jusqu'à un certain point: donc sans risque trop démesuré ni trop répété), avec les opinions politiques actuelles d'un très grand nombre de travailleurs, — ou encore, comme c'est le cas pour le RCM depuis un certain temps, avec l'électorat tout simplement, que l'extrémisme doctrinal et verbal éloigne autant que l'huile camphrée les fourmis.

Qu'est-il donc arrivé au congrès de la CSN? Une réaction innommable du syndicalisme d'affaires? Pas du tout. Ce qui s'est produit, c'est une leçon majeure de la réalité elle-même, une leçon de chose. Les "conditions objectives" mentionnées pour Marx ont manifesté leur existence. Bien des marxistes en feront un tout autre commentaire: ils y verront l'effet d'une conspiration d'individus, mais cette critique, de toute évidence, sera elle-même foncièrement anti-marxiste. Une authentique auto-critique vaudrait mieux. Il est probable que celle-ci n'aura pas lieu. De toute façon l'extrême-gauche reculera désormais, et un jour ou l'autre une véritable évaluation marxiste des événements finira bien par s'imposer à elle.

Une extrême-gauche en rupture avec la réalité n'était pas viable, du moins au niveau où elle s'était établie. Mais l'auto-critique, la plupart du temps, est un mythe, pour la bonne raison qu'elle ne se fait pas, ce qui est bien humain. Il fallait nécessairement qu'elle vienne d'ailleurs. C'est fait.

Si la droite comptait sur la force de démembrement inhérente à la pratique "gauchiste", elle pourra le faire encore pendant un certain temps et il se peut que la CSN perde quelques syndicats, mais la force de désintégration syndicale est maintenant compromise, et il semble que le coup de barre ait pris des éléments par surprise, celui-ci ayant été donné plus tôt qu'on n'aurait cru.

Décidément la société québécoise passe par une phase importante de jugement politique.

Pierre Vadeboncoeur

cussion, ce qui fait une moyenne de 2 minutes pour chacune! Chose certaine, c'est un signe de vitalité, cette impatience presque piaffante, dans certains coins, de fonctionner politiquement, cet échelonnement d'assemblées de comtés, d'assemblées régionales, de congrès régionaux en dépit de l'épuisement qu'il y avait après les élections. La grosse santé, chez l'ensemble des militants, c'est quelque chose qui est remarquable, au niveau des résolutions, au niveau de la campagne de financement aussi. Après ce qui a déjà été totalisé à peu près dans les 14 derniers mois, c'est pas un cadeau de mettre 8 à 10,000 PERSONNES EN CAMPAGNE DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT UNE ÉLECTION COMME CELLE-LÀ POUR ALLER CHERCHER DU FINANCEMENT. Et là aussi on va voir samedi que la vitalité du parti s'est confirmée de nouveau.

**Le Jour. — Pourquoi pas — ça se fait dans d'autres partis — un filtrage des résolutions?**

**R.L.** — On n'a pas ça dans nos structures. La seule chose qu'on a, c'est la possibilité de regrouper les questions, d'éliminer ce qui se répète. On n'a pas le droit de synthétiser. On devrait peut-être se le donner. En tous cas, il faudrait trouver une façon et la première façon, c'est une auto-discipline. Ce serait peut-être aussi de faire des congrès plus sectoriels. C'est pas inventer le monde de dire ça: on l'avait déjà, je pense, en 1972, pour l'économique, un grand secteur. Ça permet d'approfondir des choses moins nombreuses mais d'y aller vraiment à fond plutôt que de s'émietter, de faire un saupoudrage comme celui qu'on a cette année où des choses très valables risquent d'être perdues dans un certain fatras.

**Le Jour. — Sur quels points en particulier devraient porter, selon vous, les réajustements à opérer dans le programme?**

**R.L.** — Règle générale, il va falloir beaucoup d'explications entre le gouvernement et le parti sur des choses où il y aura nécessairement des divergences. Il y a des points que j'aimerais mieux ne pas souligner à l'avance. Mais on peut dire que ce que l'Exécutif propose, c'est de simplifier toute cette notion massive de planification qui traîne dans le paysage depuis les années 60, à un moment où tout le monde jargonait sur le "plan" à tous les niveaux. Ça va jusqu'au niveau le plus local mais avec un va-et-vient qui faisait penser que toute la société québécoise est prise dans la planification pendant des mois et des années, comme si toute la société était politisée comme un parti. Ça ne correspond ni à l'approche qu'on a aujourd'hui ni donc à la façon dont les esprits ont évolué.

## La gauche au sens péquiste

Par ailleurs, on s'est fait placer sur le dos une étiquette "social-démocrate", gauche modérée, si on veut. Moi, la distinction que je ferais entre cette gauche et la gauche doctrinaire, c'est que l'étiquette qu'on a acceptée, et qui sous-tend l'esprit du programme, ça signifie d'être en contact étroit avec la population tout en essayant de la précéder, sans être prétentieux et présomptueux, d'être en avant, parce que les lois et tout le reste risquent toujours d'être en retard sur la réalité. Il me semble qu'un parti social-démocratique et progressiste doit essayer d'être en avant, en plein contact avec l'absorption possible de la société, en respectant le rythme d'évolution. A ce moment-là, tu peux aller aussi loin que tu veux, à la condition d'avoir la patience et la persuasion.

Tandis que la gauche dogmatique est toujours portée à se détacher du rythme possible de la population, à plaquer des solutions toutes faites qui viennent de sa chapelle à elle, ce qui aboutit toujours à la marginaliser. Elle tombe dans la marginalité ou elle plonge tout le monde dans le chaos, dans une certaine décomposition de la société. Quand elle se démarquise, elle disparaît. Quand elle réussit à aboutir au chaos, en général c'est elle qui a le moins de réponses pour en sortir.

Le parti, depuis dix ans, comme preuve de sa maturité croissante, a su maintenir un équilibre suffisamment grand pour que les gens s'y reconnaissent et lui donnent même le pouvoir plus vite qu'un parti relativement nouveau pouvait raisonnablement l'espérer. Il ne faut pas gaspiller ça. Il y aura toujours des divergences. Il est inévitable qu'il y en ait. Ce n'est pas mauvais pourvu qu'on s'explique toujours franchement.

**Le Jour. — Avez-vous le sentiment que les militants du parti sont plus exigeants à l'égard du gouvernement que la masse de la population?**

**R.L.** — Oui. D'abord il y a des militants plus portés que d'autres à penser qu'un programme, ça doit se réaliser tout dans la même année. Au gouvernement, et même en tenant le plus grand compte du programme, c'est sur quatre ans que les jalons doivent être posés. Il y a des militants plus motivés par telle ou telle question qui n'admettent pas que ça n'entre pas tout de suite dans la machine à réalisation. Or, sur la partie législative, il est clair qu'on s'est fait pour la session un programme presque inhumain. On va essayer de notre mieux. Dans l'ensemble, on va y arriver. La population n'est pas si obsédée que ça par le programme du parti: elle a surtout enregistré la dizaine d'engagements précis que nous avons pris au moment des élections, elle ne tient pas compte du programme, comme certains militants, mot à mot et virgule par virgule.

**Le Jour. — En effet le discours inaugural était très chargé. Cette session va durer jusqu'en juillet. Pour reprendre à l'automne.**

**R.L.** — On s'est donné un échéancier et il va falloir qu'il se réalise. Il y a au moins treize lois à venir d'ici la fin de la session. Il nous faudra surtout les présenter le mieux possible parce que, jusqu'ici, notre présentation, au sens "marketing", n'a pas été très bonne, c'est le moins qu'on puisse dire. Il faudra nous donner un peu de perspective, par exemple souligner les lois et la relance économiques, les lois du travail, où on sait qu'il va y avoir des conditions minimales de travail reliées probablement au salaire minimum et des choses à reprendre dans le Code du Travail. Mais on exclut l'idée d'improviser et de ne pas y repenser.

## Le menu législatif

Il y a des choses qui sont en marche, deux lois massives, repoussées par le précédent gouvernement: sur les droits des handicapés et sur la protection de la jeunesse. Un engagement précis, urgent: les médicaments pour les personnes âgées. Une chose fondamentale qui a été réalisée: la loi d'assainissement des finances publiques. C'était pour la première année. On a besoin de respecter l'échéancier, on se l'est répété à l'Étape.

Pour la deuxième partie de la session, il y a des choses majeures comme le zonage et aussi - peut-être qu'on n'y arrivera pas



photos Michel Giroux

**"Si les fédéralistes admettaient seulement... que le bon sens de la population est plus forte que le leur..."**

cette année l'aménagement, c'est-à-dire la régionalisation. C'est vital, en fixant les responsabilités administratives du gouvernement, de déconcentrer, de faire surgir d'une façon plus claire la responsabilité régionale. Malgré le travail fait, on n'a pas encore trouvé exactement les contenants sur lesquels on peut régionaliser. Si on ne rejoint pas les gens où ils se sentent chez eux, ça va toujours rester technocratique, perdu dans des histoires chiffrées. Voyez l'énorme concentration de l'Éducation et des Affaires sociales qui sont les deux ministres budgétaires (3 milliards et plus). La réforme fondamentale qu'on a manquée en 1960, c'est de susciter un maximum de participation responsable partout. On a créé des grands instruments mais on a au contraire centralisé partout. Maintenant que ces instruments sont établis, qu'ils sont très forts, parfois trop forts, il faut garder des normes. Les normes d'enseignement général, de salaires doivent être une responsabilité d'État. Mais ce pourquoi les gens paient directement: gestion des équipements scolaires, structures des impôts fonciers et municipaux, organisation physiques des écoles locales, des Cégeps, ça devrait être renvoyé et vite. Pour que la responsabilité soit assumée à l'intérieur d'un cadre que les gens connaissent. Mais dans quel contenant régional? Voyez Taillon, mon comté, la Rive-Sud: ce n'est pas une région reconnaissable, c'est immense. Comment délimite-t-on une région une fois pour toutes? Napoléon avait réglé en dedans de quinze jours le cas des 89 départements de la France. C'a été bon pour 150 ans quand même. Nous, on n'est pas une dictature, un consulat ou une empire. Mais il faudrait qu'on se branche quand même.

## Premier bilan

**Le Jour. — Des journalistes ont tenté d'établir le bilan général du gouvernement après six mois. Quel est le vôtre?**

**R.L.** — Depuis Pâques, on perçoit très clairement une chose, exprimée à l'Étape: l'apprentissage, ça suffit. C'est vrai que la situation dont on a hérité en arrivant, c'était pas exactement un cadeau. Mais une fois au bâton, après six mois, ça ne sert plus à grand chose d'incriminer le passé. Les gens d'ailleurs ont tourné la page. C'était le moment de dire: il y a un tournant quelque part, on n'est plus des héritiers qui ont leur virginité complète, on est maintenant au pouvoir. Le pouvoir veut dire: fonctionne, mon frère, produis!

**Le Jour — Alors comment ça fonctionne jusqu'à maintenant?**

**R.L.** — D'abord le positif, pas toujours cuit à point: chaque pièce n'est pas sortie du four avec toute la préparation nécessaire. Mais ce qui a été fait en six mois, en tenant compte de toutes les contraintes, moi, je trouve assez extraordinaire. On ne doit pas se donner des grosses tapes dans le dos et se dire bravo. Mais, en termes de production, d'ajustement au travail, de connaissance des leviers qu'on a maintenant, de jonction (toujours difficile pour les nouveaux) avec la fonction publique, d'assainissement, non seulement des partis mais des méthodes administratives, tout ça a été mis en marche à l'intérieur de six mois, on peut même dire de quatre mois parce que, les deux premiers mois, c'était le sauve-qui-peut, la mini-session, boucher des trous... C'est presque trop de vitesse: législations peut-être prématurées, comme l'assurance-automobile, ou mal expliquées. Ça, c'est peut-être la première chose qui marche mal: l'absolue manque de préparation de l'opinion publique, d'explication, de dialectique avec l'ensemble de la population. C'est dangereux parce que ça peut amener à perdre le contact, et si on perd le contact, on perd tout.

## Effets de l'Étape

Mais tout coordonner est difficile: les communications internes et externes, l'éloignement entre le Conseil des ministres et le Caucus des députés, même les problèmes d'image au point de vue des présences en Chambre, les relations avec le parti, des coins où il y a quatre, cinq ministres qui se marchaient sur les pieds pendant qu'ailleurs le gouvernement n'était pas visible. La présence physique, c'est important aussi, ne serait-ce que pour manger les briques qu'on mérite à l'occasion. Bref, à l'Étape, on a convenu d'une coordination beaucoup plus vigoureuse et on est sorti de là en meilleure santé, plus lucides.

**Le Jour. — Le comité des priorités, les super-ministères, c'est quelque chose de neuf?**

**R.L.** — En Angleterre, en France, c'a été pratiqué. Je pense que, si cette formule n'existait pas, il faudrait en inventer une similaire. Rien n'existe plus à l'état pur: les lois sociales ont des implications financières, les lois économiques des implications sociales, etc...

D'où l'exigence de la coordination. Jusqu'ici, le problème a surtout été pour nous celui de l'ajustement entre la politique - on a failli se prendre pour des bureaucrates - et la fonction publique. Il y a dans celle-ci des techniciens d'une compétence extraordinairement à point auxquels on ne peut pas se substituer. Et le deuxième problème, qui est tout simple, c'est l'ajustement des personnes: Pierre Marois, le docteur Lazure, Mme Payette, M. Couture étaient des gens qui ne se connaissaient pas et qui ont eu, par exemple, à arriver conjointement au Conseil des ministres avec une recommandation, à travailler, comme bien d'autres, en équipe. Et là, généralement, si c'est pas tout gagné, j'ai l'impression que ça fonctionne de mieux en mieux.

**Le Jour. — Pouvez-vous nous parler des évaluations qui ont été faites à l'Étape? Celle des ministres? Celle de leurs cabinets?**

**R.L.** — Il y a eu l'évaluation des membres du gouvernement, aboutissant au fait qu'il y aura des nouvelles nomina-

tions, mais très peu nombreuses, avant l'ajournement de l'été. Certains ministres portaient des poids excessifs. Pour ce qui est d'un remaniement, sûrement pas avant la fin de l'année, mais dans ce bout-là. On s'est tous dit que le rôle qu'on a au départ, ce n'est pas d'être ministre, c'est d'être député.

Pour ce qui est des cabinets de ministres, on a été assez brutalement franc là-dessus: il y a eu beaucoup d'improvisation dans les nominations. Par tradition, là, c'est à chaque ministre d'exercer son jugement. Certains conseillers ont trop bureaucraté le cabinet sans assez compléter le ministre sur le plan politique. Ils ont le rôle de chien de garde, si on veut, de clignotant à l'occasion, pas de substitution. Ils ont à établir une bonne jonction avec la fonction publique, sans lui tordre le bras ni exiger qu'elle soit péquiste avant tout, même s'il est souhaitable que les gens soient sur une longueur d'ondes assez proche du gouvernement. Oui, on a évalué les cabinets. Et on va continuer à s'en parler avant la semaine des quatre jeudis.

## La langue et l'avenir

**Le Jour.** — Sur l'importante question linguistique, vous avez fait état de vos hésitations. De quelle nature sont-elles?

**R.L.** — Une chose que je n'ai jamais cachée, même au temps de mes discussions avec l'ancien RIN: pour moi, être obsédé par la question de la langue, c'est presque comme ne pas être indépendantiste. Parce que j'ai confiance dans l'avenir, je pense qu'il faut toujours faire attention de ne pas s'isoler culturellement. Si je ne croyais pas à l'indépendance, si j'étais résigné à demeurer une province, là je mettrais des barrières solides, je dirais: au moins prolongeons la survivance et je ferais de la wallonie multipliée par deux s'il le faut. On se barricaderait derrière tous les remparts possibles. La loi no 1 n'est pas une barricade de ce genre mais ça ne reflète pas exactement, idéalement, la société de mes rêves. En fait, c'est le genre de coulage, intérieur et inqualifiable qu'il y a eu, au milieu du travail du cabinet, qui a créé des distorsions à l'intérieur des discussions. Mais je l'ai dit, j'ai fluctué là-dessus, j'ai accepté la version présentée en projet de loi, je ne suis pas marié avec.

Seulement quand tu regardes les statistiques, c'est catastrophique en soi, ce qui nous arrive depuis quelques années. Quand, dans un endroit, le secteur français passe de 90,000 à 72,000 nouveaux élèves en trois, quatre ans, et que l'autre secteur se maintient ou augmente, c'est toute une dégringolade. Et l'odieux dans le fait que quelqu'un, dans son propre pays, se voit interdire de travailler dans sa langue... Par ailleurs, c'est quand même une législation d'étape, on est encore à l'intérieur du pays Canada. Et dans la perspective civilisée d'une association, et la géographie étant ce qu'elle est, et les Américains étant anglophones de naissance aussi, et l'économie ne comptant pas pour rien, il faut garder l'esprit ouvert, évaluer les risques: certains les trouvent plus graves, d'autres moins. Bref, quand tu mets tout ça là, parce que tu sens que ça peut être tellement viscéral ces affaires-là, moi j'en envie ceux qui ont la possession tranquille de la vérité là-dessus. Moi, je ne l'ai pas.

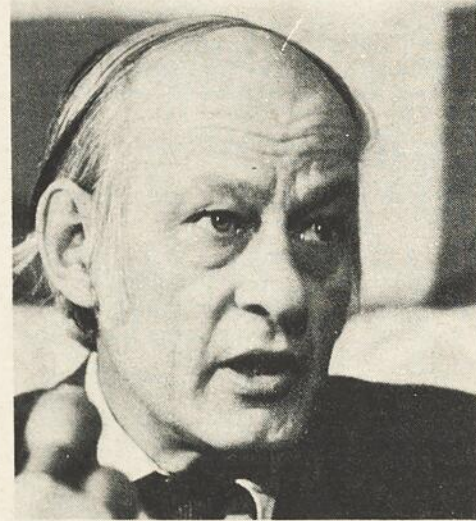
Je pense que, le référendum s'en venant, il faut éviter toute inutile coercition. Certes, au point de vue de l'emploi, des promotions, le français langue de travail, il n'y a pas d'hésitation possible. Il faut

seulement savoir graduer ça, comme il va falloir doser l'affichage. Ça dépend des quartiers, du voisinage... En bref, cette législation est la mienne pourvu qu'on sache appliquer ça avec bon sens et sans brimer les petits.

## Le PQ et les travailleurs

**Le Jour.** — Il est naturellement difficile de vous interroger sur un Sommet économique qui débute au moment où on se parle. Mais globalement...

**R.L.** — Peu importe les atomes crochus, ou les divergences, ou les préférences qu'on peut avoir, l'essentiel est que le gouvernement ne doit rien ni aux centrales syndicales ni à quelque organisation patronale que ce soit. On peut donc les traiter et avec respect et avec distance. Le "préjugé favorable" au travailleur, c'est évident: au sens large, ce travailleurs, c'est neuf sur dix des Québécois. Et on doit s'occuper des plus mal pris, mais pas de la façon dont certains doctrinaires essayent de plaquer sur une société comme celle du Québec des notions marxistes du 19e du genre de la lutte des classes, etc... Ils ne sont même pas capables de les définir, les classes. Quand ils auront trouvé une définition valable pour ici et maintenant, on verra si on s'entend.



**"On s'est fait plaquer sur le dos une étiquette social-démocrate..."**

Par ailleurs, c'est vrai que, dans le discours inaugural, on a peu touché au domaine du Travail. Ce qu'on voulait éviter, ce que je voulais très spécialement éviter, c'est de nous jeter dans quelque maudit projet de refonte globale qu'on aurait annoncé sans même savoir si on pouvait le réaliser. D'abord il fallait mettre ça dans un ordre cohérent, pour ne pas se contredire ou tout avoir à reprendre un an plus tard. Avant l'ajournement, beaucoup de ces choses-là seront faites. Il ne faudrait pas d'ailleurs que ceux qui crient le plus oublient les gestes que nous avons posés dans leur sens, ni qu'il y a une sorte d'escalade constante des demandes syndicales depuis plusieurs années, ni que, pour établir plus d'équité sociale, il faut revaloriser la notion de travail productif, ni que les budgets énormes de l'éducation ou de la santé n'ont pas été faits pour amplifier tout le temps les effectifs syndicaux mais pour donner à la population les services les plus compétents et les plus humains.

Mais une des choses les plus paralysantes pour le ministère du Travail, c'est d'avoir aussi la main-d'oeuvre. L'Exécutif du parti présentera une résolution là-dessus: il faut que le ministère du Travail soit le ministère des relations de travail. La main-d'oeuvre, les ressources humai-

nes, sont ailleurs. Main-d'oeuvre et immigration, ça va ensemble: natalité, démographie, emploi... C'est peut-être pour ça que nous n'avons jamais eu de politique de main-d'oeuvre. Puis on a laissé le fédéral se promener là-dedans à deux pieds joints dans tous les coins pendant que nos centres de main-d'oeuvre devenaient à peu près inexistantes.

## Préparation du référendum

**Le Jour.** — Comment voyez-vous l'effort d'énergie du militant, après ce Congrès, par rapport à l'appui à apporter au gouvernement et par rapport à la préparation du référendum?

**R.L.** — A l'exception du financement, qui est l'intendance qu'il faut faire, l'effort essentiel du parti, en tant que véhicule politique, c'est le référendum. Il y a déjà beaucoup de travail en marche dans le parti, il y a le comité national du référendum, il y a un exécutif avec participation des gens du gouvernement. Tout ça a été agencé, greffé structurellement. Je pense que c'est prêt. Il faut que ça démarre de façon perceptible à l'automne.

Il y a ce qu'on a appelé dans nos discussions récentes le livre blanc: la formule d'association, étayée et civilisée, le genre de relation à proposer à nos voisins. Il y a ce qu'on a appelé, en s'amusant un peu, le livre noir: le jugement à porter sur le fédéralisme qui ne fonctionne pas. Est-ce que ça doit sortir par tranches? Ou prendre la forme, plus diffuse, de l'accent à mettre, à tel moment, sur par exemple tout l'élément de fierté normale d'un peuple? Quand on parle du référendum, on parle en fait de la souveraineté nationale, du droit de manoeuvrer ses propres affaires, de se donner ses propres horizons. Du point de vue du parti, ce cheminement critique va se faire parce que, d'ici l'automne, tous les éléments de perspective pour le référendum doivent être mis en place. Déjà, la plupart des éléments essentiels sont en marche.

## Campagne contre l'association

**Le Jour.** — On assiste ces temps-ci à une offensive concertée contre l'association.

**R.L.** — Prenez, début avril, le sondage Canadian-Gallup (plus de 100.000 réponses): le monde était massivement contre toute extension du bilinguisme à la Trudeau, contre tout arrangement spécial avec le Québec. Par contre, dernière question, si l'indépendance se fait, négociera-t-on de nouveaux liens d'association avec le Québec? Là, renversement, des deux côtés, anglais et français, tout le monde répond oui.

D'où l'escalade Trudeau-establishment-fédéralistes pour tenter de tordre l'opinion publique contre le bon sens. S'ils admettaient seulement ce que, lucidement, ils doivent savoir: que le bon sens de la population est plus fort que le leur. Mais ils ont une panique. Ils disent, contre la perception du citoyen: "Il n'y en aura pas de lien avec le Canada!" Et il n'y a rien de concret, strictement rien là-dedans, seulement des arguments d'autorité pure. Ça n'aura jamais lieu parce qu'on vous le dit! tu parles... Il y a le pontifiant M. Ryan. Et l'expert M. Lamontagne. Ça, c'est le parfait exemple des Jos connaissant.

Dès le départ d'une certaine union des marchés, il est évident que, du point de

vue monétaire, il faut des jonctions, une coordination. Mais tout le monde sait que, dans le monde d'aujourd'hui, la politique monétaire n'est plus la clé des politiques de développement. Qui a vraiment une indépendance monétaire aujourd'hui? Qu'on aime ça ou non, on est tous plus ou moins liés à l'unité américaine. La marge de grande manoeuvre monétaire que donne la souveraineté politique est réduite pour tous les pays. Nous servir des arguments comme ça, c'est naïf, c'est prendre les gens pour des imbéciles, et jouer sur l'ignorance.

Si tu crées une association de marchés, il y a forcément une coordination douanière nécessaire. Mais avant que le textile, la chaussure ou d'autres produits québécois se fassent fracasser comme ils l'ont été dans l'inaction fédérale le plus souvent, il va se passer du temps avant qu'on arrive de nouveau à des politiques de mépris comme celles-là. Et si c'est sûr qu'il faut du donnant - donnant, c'est pas toujours les mêmes qui donneront.

Côté coordination des politiques fiscales, tout le produit de nos impôts va être souverain à l'intérieur des contraintes que demande une association. TOUT CE QUE PRODUISENT NOS IMPOTS, TOUT CE QUE PRODUISENT LES REVENUS DE L'Etat ne sera plus divisé entre deux gouvernements, ça servira au développement chez nous. C'est ça, l'essentiel de la souveraineté. C'est facile de jouer les gens avec des histoires pseudo-mystérieuses comme ça!

## Eclairer la population

Et cette espèce d'effervescence dans la polémique (qu'on est tout de même obligé d'accompagner), c'est surtout de la provocation, et on ne tient pas à anticiper sans arrêt sur le débat parce qu'on veut le préparer. Ce que je voudrais par-dessus tout, c'est, quand va venir le moment, que les gens aient la chance, toutes les chances, d'être aussi éclairés qu'il est humainement possible de l'être. Et que le fédéral fasse sa part. Je l'ai dit à M. Trudeau quinze jours après les élections: "Pour l'amour, pourquoi vous n'allez pas étudier les dossiers?" Il me semble qu'on en a tous besoin.

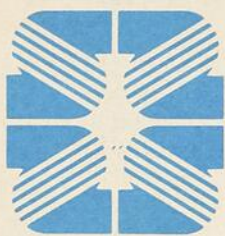
**Le Jour.** — La négociation d'association, Québec ne pourra la mener qu'une fois sa souveraineté acquise?

**R.L.** — Je ne pense pas qu'on puisse penser qu'avant que la décision politique soit prise, on puisse tomber beaucoup dans des négociations techniques, parce que tout le monde va être suspendu à la décision populaire du Québec. Mais il y a une sorte de pré-négociation dans le sens que les gens sont au courant, et qu'on peut en discuter, et que les esprits s'ajustent dans cette perspective-là.

**Le Jour.** — Une dernière question, avant de vous dire merci: La question?

**R.L.** — La question... les questions... On a des experts sur la question des questions qui nous ont préparé des scénarios prospectifs aboutissant à des dizaines de possibles questions, simples, doubles, en accordéon... Terre-Neuve, je crois, a commencé avec des doubles questions au premier référendum et puis a abouti avec une question simple et un choix simple.

A un moment donné, il faudra que, dans la loi du référendum, soit prévu comment la question sera établie et, le moment venu, quand la fixer. Là, il y aura un autre picnic pour savoir quelle sera LA question.



**Le sommet  
économique**

# Ils étaient 150, ils se sont parlé...

de notre envoyé spécial Louis Fournier

**Pointe-au-Pic** — Le simple fait qu'il a eu lieu, ce fameux Sommet économique, voilà déjà une grande réussite pour le gouvernement Lévesque, même si on est encore loin d'un "new deal" québécois.

Le gouvernement du Parti québécois a ainsi réussi ce que ni Bourassa ni Trudeau n'ont pu faire: "séquestrer" 150 représentants du capital et du travail et les obliger sinon à se parler, du moins à s'écouter.

Lieu de séquestration: le superbe château aux toits vert-de-gris qu'est le Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, naguère le haut lieu de villégiature des anglosaxons. Lieu symbolique d'un certain Québec nouveau, du reste, puisque le Manoir de La Malbaie, construit et longtemps possédé par le Canadien Pacifique, est maintenant propriété du gouvernement québécois. Qui plus est, le président du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, convié au Sommet, a décliné l'invitation: il ne parle pas le français et on n'avait prévu aucune traduction simultanée...

Cent cinquante personnes étaient donc côte-à-côte durant ce sommet: poids lourds, poids plume et poids coq du capital et du travail et d'un gouvernement qui se veut entre les deux. Tout ce monde a dû se parler et souvent dans le nez et il n'en est pas sorti que de la "broue" ainsi qu'il arrive lorsqu'on est six millions à se parler avec une certaine marque de bière.

## Dans les bars

La comparaison n'est pas sans intérêt, puisque c'est dans les bars, voire dans les suites de l'hôtel que les échanges les plus significatifs se sont noués. Ces échanges ont souvent été agréables, pour ne pas dire franchement virulents, entre les porte-parole patronaux et syndicaux. En effet, la CSN et la CEQ (la FTQ aussi) n'ont pas "couché avec les boss", si tant est que cela puisse rassurer une certaine extrême gauche très chatouilleuse à ce propos. D'ailleurs les débats du Sommet étaient scrupuleusement publics.

Et quand Paul Desmarais, par exemple, a pris un verre avec Marcel Pepin, il n'y avait guère là trace de "collaboration de classe". Et ce n'est même pas la CSN qui a réservé la plus mauvaise surprise au Grand Manitou de Power Corporation mais bien la FTQ, en organisant une manifestation surprise d'une centaine de travailleurs du papier - et de leurs épouses - de la Wayagamack, du Cap-de-la-Madeleine, frappés par la fermeture imminente du moulin de la Consol.

Desmarais, cyniquement, a félicité les manifestants d'avoir emprunté ses autobus Voyageur pour se rendre à Pointe-au-Pic...

## Landry et Marois

Ce Sommet sans précédent a surtout

été concocté par deux hommes, deux super-ministres, et leurs collaborateurs immédiats.

Il y a tout d'abord Bernard Landry, 40 ans, ministre d'État au développement économique, père en puissance de la future "stratégie de développement économique du Québec", comme il aime à le répéter. Puis ses conseillers politiques très spéciaux qui ont tous moins de 40 ans: Gilles Châtillon, MBA, organisateur d'un colloque à l'Université Laval sur le "socialisme d'ici" il y a quelques années; Michel Leguerrier, ci-devant économiste du PQ alors dans l'opposition; Rhéal Bercier, chef de cabinet de Landry, ex-journaliste à La Presse et enfin David Levine, un anglo-québécois péquiste

comme on n'en trouve pas encore des masses.

L'autre super-ministre c'est Pierre Marois, 37 ans, maître-d'oeuvre du développement social. Naguère négociateur syndical à la CSN, M. Marois a dit à nouveau aux syndicats de pousser dans le dos (pour ne pas dire autre chose) du gouvernement Lévesque.

## Great expectations

Et c'est ce que les syndicats ont fait d'ailleurs, avec des nuances et des stratégies diverses, lors de ce Sommet. Ce gouvernement est celui des "great expectations" et le mouvement ouvrier organisé le lui a rappelé fermement.

De leur côté, les "vrais boss" du régime économique actuel au Québec ont plutôt flêté ou essayé de flatter le gouvernement dans le sens du poil, appelant à tout bout de champ au "dialogue", au "bien commun". Ils se sont dit prêts à collaborer après avoir pourtant donné au gouvernement du PQ tant de misères, grandes et petites, depuis le 15 novembre.

## Lévesque rassurant

Le premier ministre Lévesque, lui, a semblé fort proche des grands patrons à certains moments. C'est une social-démocratie bien modérée qu'il paraît envisager. M. Lévesque a paru passer plus de temps lors du Sommet à rassurer les grands milieux d'affaires - farouchement anti-péquistes - qu'à donner des garanties

claires aux organisations syndicales.

Quand on entendait par exemple Paul Desmarais félicitant chaleureusement le premier ministre après son discours d'ouverture, en ces termes: "M. le premier ministre, vous avez fait un excellent discours", on se sent un peu troublé.

## La crise

Certes, le gouvernement se dit qu'il a besoin, dans les temps qui courent, de la "neutralité" et de la collaboration des milieux d'affaires pour relancer l'économie du Québec durement frappée, comme on sait, par la crise économique actuelle. Les interventions du premier ministre sont allées surtout en ce sens.

Les interventions (nombreuses et très articulées) de Bernard Landry, l'un des hommes forts du cabinet, ont été pondérées et fort soucieuses de ne pas heurter le mouvement syndical.

Quant à Pierre Marois, c'est lui qui a le plus clairement affirmé le "préjugé favorable aux travailleurs" proclamé par le gouvernement du PQ.

## Pas comme un fleuve

Bernard Landry rappelle que le gouvernement n'a pas une conception "fluviale" de l'économie, a-t-il dit en pointant du doigt le merveilleux Saint-Laurent qui baigne le Manoir Richelieu. Cette conception fluviale consisterait à regarder couler l'eau et à laisser voguer les bateaux de

# Quelques points de vue...

(L.F.) — "Le gouvernement doit faire çà, doit faire ça. Ben moi, ça me choque toutes ces réclamations de syndicats. M. le premier ministre, méfiez-vous des grandes interventions gouvernementales dans l'économie ou le travail".

Ça, c'est le point de vue des grands patrons de l'économie québécoise, exprimé avec une belle franchise par **Robert Campeau**, président du puissant holding Campeau Corporation. Franco-ontarien d'origine, longtemps associé et toujours "friendly" avec **Paul Desmarais** (un autre franco) Bob Campeau a mis les points sur les i lors du Sommet économique. Le gouvernement sait à quoi s'en tenir avec le patronat.

## Toute leur confiance

Tout à l'opposé, on retrouve un vieux travailleur du moulin à papier Domtar à Donnacona, **Georges Cantin**, militant du Parti québécois et de la CSN. Que dit Georges Cantin même après que Norbert Rodrigue ait "planté" le gouvernement Lévesque: "Les travailleurs, lance-t-il d'une voix émue ont mis toute leur confiance dans votre gouvernement. Ils en attendent beaucoup en retour".

Un autre ouvrier du papier, **André Charest**, de la FTQ, a dit exactement la même chose au premier ministre au

nom des syndiqués du moulin Wayagamack de la Consol venus manifester en chantant avec leur femme lors du Sommet: "On a mis notre confiance dans vous, M. Lévesque"...

Qui a la plus grande confiance dans le gouvernement du PQ? Robert Campeau ou bien Georges Cantin et Charest?

Les interventions des participants au Sommet de Pointe-au-Pic sont typiques à cet égard. En voici quelques-unes en vrac:

**Gérard Plourde**, PDG de UAP: "Il y a des choses qui nous aident pas: le français et un Québec souverain. Ça effraie les investisseurs. Il y a aussi tous ceux qui, dans le mouvement syndical, dénigrent l'entreprise privée et mêlent leur action professionnelle avec la politique. Et puis, on a une position géographique moins bonne que l'Ontario dans la fabrication."

**Jean Gérin-Lajoie**, directeur québécois des Métallos (FTQ): "L'État doit faire une intervention sociale et économique de type social-démocrate. C'est un scandale que les 2/3 des travailleurs ne soient pas syndiqués. Une société ainsi désorganisée à sa base va le rester dans son entier. Une société nouvelle doit passer par des pouvoirs accrus aux travailleurs."

**Alex Hamilton**, président de Domtar: "L'industrie des pâtes et papiers a fait de gros efforts pour se moderniser mais on manque de financement. On a pas pu avoir l'appui des gouvernements seniors. A Donnacona on a modernisé. La réponse des ouvriers de la CSN, c'est une grève de 7 mois. On attend d'eux une réaction plus positive."

**Pierre Dupont**, métallo (CSN) de

l'Alcan de Shawinigan: "Les compagnies font du chantage et parlent d'un climat incertain. Ça a l'air d'avoir de plus en plus d'influence sur notre gouvernement. Faut arrêter d'avoir peur. Par exemple, le Québec pourrait canaliser de l'épargne en rapatriant tous les fonds de pension à la Caisse de dépôt et de placement de l'État du Québec. Les détournements de fonds au profit des compagnies, c'est assez. (Le trésorier de la CSN, **Léopold Beaulieu**, a proposé le même modèle pour les assurances).

**Ryan Mulroney**, vice-président de l'Iron Ore: "Les Québécois sont les chiâleurs par excellence en Amérique du nord. Cessons de prêcher pour notre paroisse et pensons à nos voisins. M. Mulroney, conservateur bien connu, a parlé de "Mon ami **Clément Godbout**" des métallos de Sept-Îles, (ce que ce dernier n'a guère apprécié dans les circonstances).

**André Bélanger**, président du Conseil des Hommes d'Affaires Québécois (CHAQ) qui a sûrement fait l'intervention la plus progressiste parmi tous les représentants du milieu d'affaires: "On ne pourra espérer élaborer de stratégies de développement économique sans avoir au préalable réuni trois conditions: d'abord une paix sociale minimum qui commence par la reconnaissance du droit à la syndicalisation de tous les travailleurs et du fait qu'ils sont les premiers agents économiques de notre société. La-dessus, nous avons manqué le bateau. Je n'ai entendu aucun représentant syndical remettre totalement en question l'entreprise privée. Il me semble que c'est là un pré-requis, un premier consensus fondamental. En revanche je n'ai pas vu le patronat affirmer hautement la primauté du capital humain. Il conviendrait peut-être qu'il le fasse d'ici la fin de ce sommet. L'autre condi-

l'entreprise privée! L'Etat, insiste Bernard Landry, doit être le moteur du développement économique. Les projets en ce sens ne manquent pas: amiante, agro-alimentaire, pâtes et papiers, financement des exportations, prospection des marchés, Société de développement coopératif, etc. Un éventuel livre ("vert ou blanc, la couleur n'est pas choisie!") fera également le point sur la fameuse stratégie de développement économique du gouvernement.

### Document articulé

Le ministre Landry a tenu à souligner le caractère "très articulé, de façon générale" des documents produits pour le Sommet par les trois grandes organisations syndicales (le patronat n'en a pas fait autant) et qui proposent des solutions concrètes. La FTQ, la plus grande centrale et la plus ouverte vis-à-vis du PQ, a soumis deux "briques": "notre objectif: une politique économique et sociale de plein emploi" et "le travail: des réformes vitales et urgentes". De son côté, la CSN qui a lancé une attaque contre la social-démocratie du gouvernement Lévesque, a déposé sur la table trois autres briques: "les positions de la CSN", "pour combattre le chômage et le sous-emploi" et "la question de la productivité au Québec". Enfin, la CEQ a intitulé son document: "le développement économique au service du peuple québécois".

Il s'agit là de pièces majeures dont les médias n'ont donné que l'essentiel. Le

gouvernement, de son côté, a déposé deux documents factuels sur l'économie et le travail.

Il y a dans tout cela de quoi mettre en marche une véritable social-démocratie québécoise, sinon un socialisme d'ici. La FTQ garde bon espoir, la CEQ et la CSN sont beaucoup plus sceptiques. Mais toutes les trois étaient présentes au Sommet et leur vieux fond de revendication commune et de solidarité s'est manifesté à maintes reprises. Et si le gouvernement "se décolle un peu plus des patrons" selon l'expression d'un dirigeant de la CSN la centrale sera peut-être alors plus "game".

### Bâtir le Québec

Quant au patronat, sauf quelques exceptions notables venant des petites et moyennes entreprises, du mouvement coopératif et surtout du Conseil des Hommes d'affaires québécois, il s'en est tenu à des positions traditionnelles sur le fond. Sauf qu'en période de crise économique les milieux d'affaires répugnent moins à faire appel à l'État pour qu'il les tire de leur mauvaise passe.

Que fera maintenant le gouvernement Lévesque? La partie n'est pas facile, certes, mais avec qui le PQ va-t-il bâtir le Québec de demain sinon avec ceux qui l'ont élu le 15 novembre et qui voteront OUI au référendum si l'indépendance se fait au profit de la majorité de la population?

tion c'est la reconnaissance que l'entreprise par sa structure juridique même est amoral et asociale et qu'il appartient à la société de lui indiquer par une législation incitative souvent même coercitive le rôle qu'on en attend, et la place qu'elle lui destine. Parce que l'entreprise est à responsabilité limitée, elle n'a aucune conscience sociale. La simple constatation de la réalité nous force à reconnaître que les individus ont facilement tendance à se cacher derrière le voile corporatif, quel que soit leur origine, quoi qu'en dise M. Mulroney. Laisser le développement de notre économie à l'entière discrétion de l'entreprise privée, ce serait la pire chose que nous puissions faire. La dernière condition, c'est la participation à l'élaboration de notre stratégie de développement économique des seuls agents québécois. Le gouvernement doit, de toute nécessité, légiférer de façon à assurer que l'entreprise privée (et même coopérative) agisse dans un cadre et suivant des normes qui s'inscrivent dans un plan de développement élaboré par les Québécois pour les Québécois. Jusqu'ici, il a été assumé par les "autres" et pour les "autres". On en connaît les résultats.

**Michel Bourdon**, président de la Fédération du bâtiment (CSN) et militant du PQ de Montréal-Centre: "Ce n'est pas un slogan d'extrême gauche que de dire que les compagnies, surtout les multinationales, ne recherchent que le profit maximum. Le gouvernement actuel ne leur doit rien et il ne doit pas l'oublier. La plupart des patrons dans cette salle ont travaillé et vont continuer de travailler contre le PQ. Des groupuscules, il y en a surtout chez eux. Le gouvernement doit reconnaître ses amis et ses ennemis".

**Fernand Daoust**, secrétaire général de la FTQ: "Les porte-paroles patro-

naux ne sont pas causants. Le chat n'est pas sorti du sac. M. Mulroney nous dit: "Pensons aux voisins". Est-ce qu'ils y pensent, lui et Iron Ore, aux non-syndiqués, aux chômeurs, aux sans-voix. Les patrons n'ont-ils pas peur qu'avec un meilleur taux de syndicalisation, notre société subisse des transformations trop radicales à leur goût."

**André L'Heureux**, vice-président de la CSN: "Il faut aussi penser à l'indépendance de ce pays. Le PQ se trompe gravement s'il croit compter sur la bourgeoisie, surtout anglophone, pour réaliser ce grand projet. Il doit plutôt compter sur les travailleurs".

**Pierre Laurin**, frère de **Camil**, directeur de l'école des Hautes Etudes Commerciales: "L'éducation économique au secondaire c'est une urgence nationale, on pourra ainsi former des Québécois et faire nous-mêmes des gâteaux et des tartes à partager, on créera de la richesse. Et puis, on aura une compréhension de l'économie qui sera autre chose que de l'idéologie pure ou une religion."

**Bernard Landry**, ministre d'État au développement économique: "Le Québec a l'un des plus faibles taux de syndicalisation industrielle de toutes les sociétés occidentales et c'est anormal. Notre taux de syndiqués à l'air élevé (42%) mais il est gonflé par les effectifs du secteur public. Il y a des patrons qui ont mené et qui mènent encore des luttes d'arrière-garde contre des principes généralement acceptés ailleurs (allusion notamment à la United Aircraft). Par ailleurs, du côté de la relance économique, ce gouvernement a la volonté politique de mettre le paquet. Nous avons un état tronçonné entre le Québec et Ottawa. Mais on va se servir au maximum de notre tronçon d'ici l'indépendance."

# Chronique de la colline parlementaire

par Jacques Larue-Langlois

## Qui mettra sa tête "sur le billot"?

Les médias ont fait état, en fin de semaine dernière, de l'annonce, par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Duhaime, de la mise en chantier à Montréal, dès cet automne, d'un Centre international de congrès. Évalués approximativement à \$60,000,000, les travaux doivent débuter dès la mi-septembre. Le Centre en question doit comporter une grande salle polyvalente susceptible de contenir de cinq à six mille délégués et, s'il est généralement accepté que le marché des grands congrès peut constituer, pour la région métropolitaine, en termes de retombées économiques, une source de revenu évaluée à plusieurs centaines de millions de dollars par an, il reste étonnant de constater que les coûts de construction de cet immeuble puissent être établis sans que l'emplacement en soit déterminé.

C'est une question du leader parlementaire de l'opposition, Me Jean-Noël Lavoie, le jour même où le projet fut rendu public, qui faisait état de cette incongruité, soulignant qu'il était difficilement concevable de déterminer avec la moindre précision les coûts de construction sans savoir si le terrain sur lequel serait érigé l'édifice public appartient déjà au gouvernement ou devra être acquis ni surtout sans connaître "les conditions du sol et de l'environnement, qui constituent un facteur important du coût".

En réponse à la première série de questions qui lui ont été posées sur le sujet par le député libéral de Portneuf, Michel Pagé, le ministre Duhaime a d'ailleurs concédé "qu'il faudra que

quelqu'un mette sa tête sur le billot", rappelant la "catastrophe monumentale glorieusement réalisée à Montréal durant l'année olympique" par le parti libéral.

## Petit bilan des conflits de travail

Suite aux demandes constantes de l'opposition, le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre a pris l'habitude d'émettre régulièrement une liste des grèves légales et des lock-outs en cours au Québec.

Selon les plus récentes statistiques de ce ministère, quelque 6096 travailleurs québécois sont présentement sans emploi par suite de 40 conflits de travail. De ce nombre, 4127 participent à 27 grèves légales et 1969 sont victimes de lock-outs de la part de leurs employeurs, 13 firmes différentes.

L'un des conflits les plus importants, dans lequel environ 650 travailleurs de la compagnie de papier journal Domtar Limitée se trouvaient engagés à Donnacona, sera réglé incessamment, la partie patronale ayant accepté le rapport de médiation du ministre du Travail, Jacques Couture, la semaine dernière, et les ouvriers devraient être rentrés au travail au moment où ces lignes seront publiées.

Trois grèves "majeures" sont encore en cours, une première intéressant les 800 employés (CSN) de la compagnie Price d'Alma, une deuxième touchant les 700 travailleurs de Rubin Brothers à Victoriaville et enfin celle qui met aux prises les 650 employés, membres d'un syndicat indépendant, de la Sylvania, à Drummondville où l'on attendait la tenue d'un sommet cette semaine. Dans ce

dernier cas, on tend à déplorer, de part et d'autre, l'intransigeance excessive du syndicat et des rumeurs circulent annonçant une tentative de raid de la CSN.

## Du Côté de l'Union Nationale

Petit "cocktail amical", ce mardi 24 mai, aux quartiers généraux de l'Union Nationale dans l'édifice du Parlement, en vue de marquer le premier anniversaire (hier, jour pour jour) de l'accession de Rodrigue Biron à la direction du parti fondé par feu Maurice Duplessis.

La présence officielle du président de l'Assemblée, Me Clément Richard, y est signalée, mais on y déplore de partout, comme d'ailleurs aux débats de la Chambre depuis une semaine, l'absence du "vieux lion", Maurice Bellemare, député de Johnson et leader parlementaire du parti. Monsieur Bellemare, 65 ans, dont l'expérience des débats parlementaires et la fougue tempérée d'humour font le charme, est hospitalisé depuis quelque jours et ne pourra reprendre ses activités parlementaires avant une quinzaine encore, si l'on en croit ses collègues. Dommage!

Au cours d'une conversation sans détour avec les journalistes de la tribune parlementaire comme il en est encore capable, le chef de l'Union Nationale admet qu'il a voté pour ce parti pour la première fois de sa vie, le 15 novembre dernier. "D'ailleurs, ajoute-t-il, si Bellemare et Choquette étaient parvenus à s'entendre pour la réunion de leurs partis respectifs, j'aurais probablement voté libéral comme d'habitude, sans y penser davantage".

(suite de la page 13)

## Des mots, des mots, encore des mots...

Onze députés péquistes et treize membres de l'opposition, pour un total de 24 parlementaires sur 110, ont écouté, la semaine dernière, le discours du leader parlementaire de l'opposition officielle, Jean-Noël Lavoie, à l'appui de la motion de blâme proposée contre le gouvernement à la suite de l'auto-analyse à laquelle s'étaient livrés les membres du cabinet à l'occasion de leur bilan de l'Étape, après six mois d'exercice du pouvoir.

Citant tour à tour Winston Churchill, Bismarck et le poète écossais Robert Burns, le député libéral de Laval a appelé "maxime" l'expression "opium du peuple" pour désigner la religion que l'on attribue généralement, en milieux bien informés, à Karl Marx. S'agirait-il d'une "marxime"?

C'est en improvisant son texte de la façon brillante à laquelle il nous a accoutumés, que le premier ministre a répondu au discours écrit du leader parlementaire de l'opposition officielle, rappelant que son équipe avait pris la relève il y a six mois, après "un vide politique de plus en plus flagrant au Québec de la part d'un gouvernement qui avait pris au moins six ans pour atteindre à son niveau d'incompétence complète".

Rappelé à l'ordre par la vice-présidente de l'Assemblée, madame Louise Guerrier-Sauvé, député de Vaudreuil-Soulanges, pour avoir interrompu le premier ministre pendant son discours, Jean-Noël Lavoie ne s'est pas privé d'un léger persiflage que ne rapporte pas le journal officiel des débats mais que les oreilles attentives ont perçu: "Oui, ma soeur!"

## Un ballon qui ne vole pas

Selon le député péquiste de Rosemont, Gilbert Paquette, le référendum sur l'indépendance devrait offrir trois ou quatre options différentes aux Québécois. Prenant la parole en fin de semaine à l'occasion d'une émission télévisée du ré-

seau anglais CTV, monsieur Paquette a émis l'opinion qu'à son avis, si un premier référendum ne résulte pas en une majorité nette en faveur d'un des choix proposés, il faudrait en tenir un autre d'où l'on aurait éliminé l'option ayant reçu le moins d'appuis.

Un des choix qui devraient être proposés lors de la consultation populaire est celui de la souveraineté-association, position officielle du Parti Québécois, a expliqué le député Paquette, ajoutant par la suite que les autres options pourraient être, par exemple, celle de l'indépendance totale sans liens économiques avec le Canada, du statu quo pur et simple ou toute autre façon de régir les rapports à établir entre les deux nations.

Le quotidien **Globe and Mail** de Toronto, qui rapportait la nouvelle en première page lundi, prétendait qu'en agissant de la sorte, le député de Rosemont était plus qu'un simple "back bencher" mettant de l'avant son opinion personnelle et qu'il parlait en tant que membre du groupe de travail des députés sur la question du référendum. Selon le quotidien torontois, Paquette, tout comme son collègue Gerald Godin, député de Mercier, sont des envoyés personnels du premier ministre du Québec auprès de la population canadienne anglaise et leur rôle principal consiste à lancer des ballons, comme celui dont il est ici question, afin de sonder l'opinion publique québécoise, grâce aux réactions qu'ils sont susceptibles de provoquer. Si les ballons "ne volent pas", explique le reporter Richard Cléroux, ils demeurent l'opinion personnelle du député qui les a lancés, sans compromettre le gouvernement ou le premier ministre, tandis que s'ils rencontrent l'assentiment public, le gouvernement décide de les inclure dans son programme.

À l'appui de cette théorie, le **Globe and Mail** rappelle que c'est Gerald Godin qui, le premier, a proposé que le projet de loi numéro un sur la langue soit amendé en vue de permettre aux enfants des Anglo-canadiens arrivant au Québec de fréquenter des écoles anglaises. Or, poursuit l'auteur de l'article, si Godin a été rabroué par l'association péquiste de son comté pour avoir défié la position officielle du parti sur la langue,

il semble de plus en plus assuré que, René Lévesque ayant récupéré l'idée mise de l'avant par le député de Mercier, elle prévaudrait dorénavant et constituerait l'objet d'un des amendements qu'on a accepté d'apporter au projet de loi.

Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait mardi, Gilbert Paquette a réitéré les positions qu'il avait soutenues à l'antenne de CTV, précisant cependant qu'il parlait alors en son nom personnel et n'était en aucune façon mandaté ou téléguidé par le chef du parti ou par les hautes instances de la direction du gouvernement. "Il n'est pas exclu de croire", a-t-il précisé, "que les choses puissent se passer à peu près exactement comme je les ai décrites, comme il est également possible qu'une autre méthode soit utilisée lors du plébiscite. Nous en sommes, pour le moment, à étudier ces questions et nous ne ferons aucune porte. Ce qui est certain, c'est que je n'ai absolument pas comme mission de lancer des ballons."

## Un hymne national?

Comment se peut-il que des commis de l'État, messagers à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale, à Québec, aient été chargés de distribuer à tous les journalistes y accrédités des exemplaires d'un disque 45 tours et d'une cassette sur lesquels est gravé un prétendu "Hymne national québécois", alors qu'il s'agit du produit d'une entreprise privée, les Productions Mon Pays?

L'hymne en question, dont les paroles sont de Jean-Yves Chouinard et la musique de Jean-Pierre Bérubé, est interprété par ce dernier et constitue un louable effort dans le style pompiériste militant. Alors qu'un journaliste faisait jouer la cassette sur son magnétophone, à l'occasion de l'entrée du premier ministre à sa conférence de presse hebdomadaire, la semaine dernière, ce dernier, après s'être enquis de la nature de cette musique (la musique militaire est à la musique en général ce que la justice militaire est à la justice en général) a déclaré simplement: "O.K. On a d'autres choses à faire".

# Le congrès de la CSN

## Contre les "communismes importés"

# La CSN: du PQ à un "socialisme d'ici"

par Louis Fournier

QUÉBEC — C'est la gauche et l'extrême-gauche qui s'affrontent, voire se confrontent au sein de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), par les temps qui courent.

Ce n'est pas la gauche et la droite, comme voudraient bien le faire croire les militants de certains groupes politiques encore marginaux dans le mouvement, et singulièrement les maoïstes.

En effet, la direction de la grande centrale (170.000 membres) et la grande majorité de ses militants veulent travailler à construire au Québec un "socialisme d'ici" par étapes, une gauche politique qui nous ressemble. Cette gauche se situe entre le communisme "importé de Pékin ou de Moscou" — selon l'expression d'un ouvrier de la métallurgie délégué au congrès — et la social-démocratie, selon elle, tiède, ambiguë et très mollement anticapitaliste du Parti québécois et, surtout, du gouvernement qui en est issu le 15 novembre.



Francine Lalonde

est vrai) des groupes d'extrême-gauche au sein de la CSN et du mouvement ouvrier organisé.

Faut-il préciser qu'un tel parti ouvrier est d'ores et déjà qualifié de "réformiste", avec tout ce que terme a de péjoratif, au sein de l'extrême-gauche, et surtout chez les communistes maoïstes qui se sont baptisés eux-mêmes "marxistes-léninistes" comme s'ils étaient les seuls purs, en possession tranquille de la vérité socialiste.

## Pas de "chasse"

Au-delà des manchettes sensationnalistes d'une certaine presse dite bourgeoise sur la "chasse à la go-gauche" au sein des syndicats, c'est ce qui ressort, fondamentalement, des débats parfois très rudes qui ont animé le congrès d'orientation de la CSN, à Québec.

La centrale a réaffirmé son autonomie traditionnelle face à tout parti ou

Jean-Claude Champagne

groupe politique. Mais on sent bien que si un véritable parti populaire, de gauche, émergeait au Québec, dans le sillage du PQ — et sans compromettre la cause de l'indépendance du Québec —, la CSN pourrait bien "embarquer" dans l'action politique directe, tout comme les syndicats français qui soutiennent l'Union de la Gauche.

Mais on n'en est évidemment pas encore là! Le Québec, en effet, est un pays dont l'échiquier politique est assez exceptionnel, surtout à cause de l'ex-

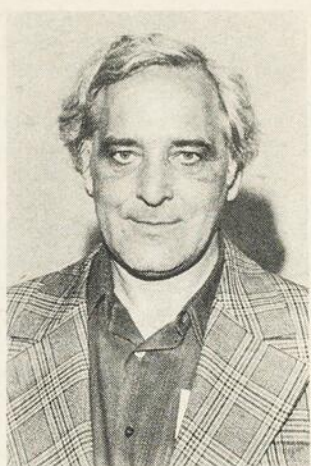
trême importance de la question nationale et de la lutte pour l'indépendance. Dans notre éventail politique, il n'existe aucun parti socialiste, encore moins communiste digne de ce nom. Le PQ, social-démocrate, a rallié une bonne partie de la gauche ouvrière au Québec.

Le vacuum ainsi creusé favorise donc la montée de l'extrême-gauche et notamment des maoïstes — farouchement anti-indépendantistes. Cela est exceptionnel car, dans tous les pays industrialisés, le communisme maoïste

ne représente qu'une fraction terriblement marginale de la gauche. Au Québec, ce communisme d'obédience chinoise et albanaise semble avoir le vent dans les voiles.

### La crise économique

Mais il y a plus. L'émergence des courants d'extrême-gauche est favorisée aussi — et peut-être surtout, à l'heure actuelle — par la grande crise cyclique qui secoue le capitalisme international, la pire



Jean-Claude Champagne

Jean-Guy Morin

depuis la Dépression des années '30. Avec officiellement 10% de chômeurs et une flambée des prix qui reprend, des fermetures d'usines et des mises à pied en masse, cette crise entraîne la radicalisation, sinon la fuite en avant dans les solutions lointaines de "l'Orient rouge".

Le chômage frappe surtout les jeunes: 25% de sans emploi chez les 14-25 ans. Et ce sont eux qu'on retrouve, en immense majorité, dans les groupes d'extrême-gauche. Beau-

coup d'économistes — marxistes et "bourgeois" — ont signalé que les périodes de crises provoquent une radicalisation de la jeunesse ouvrière et étudiante. C'est ce qui se produit à la CSN et ailleurs.

Les périodes de crise provoquent aussi des attaques contre les communistes et les socialistes, des chasses aux sorcières comme celle de Maurice Duplessis votant sa fameuse "loi du Cadenas" contre les communistes, en

## Ce que pense la gauche "ordinaire" de la CSN

QUÉBEC — La gauche "ordinaire", syndicale et socialiste, s'est exprimée vivement lors du congrès de la CSN, en accord avec la ligne et les recommandations de l'exécutif, que ce soit en faveur de la participation au Sommet économique ou contre certaines pratiques des groupes politiques d'extrême-gauche. Cette gauche ordinaire de la CSN, souvent formée de vieux militants ouvriers, n'accepte surtout pas que la "go-gauche" traite ses dirigeants élus de "traîtres à la classe ouvrière". Voici notamment ce qu'elle a dit lors du congrès:

• **Roger Valois**, "un gars de fonderie", comme il se définit lui-même ("J'ai laissé 10 ans de mes poumons à la Fer et Titane de Sorel"), militant du Conseil central de Trois-Rivières:

"Moi, je travaille avec les décisions et les orientations démocratiques de la CSN et de ses congrès, pas avec des affaires préfabriquées. On ne viendra jamais me dire que les rapports de Marcel Pépin, par exemple, c'est de la collusion avec les bourgeois. Il y a du bon stock pour nous autres là-dedans, bien plus que dans les textes de Staline (On sait que les maoïstes vouent une grande admiration à Staline, contrairement aux trotskystes qui dénoncent à juste titre le stalinisme) Il y a dans le mouvement de maudits pics bois qui viennent picosser sur nos luttes et les fausser. En voulant bâtir des syndicats "rouges", ils en font ensuite des syndicats "jaunes", en marge du mouvement: ils nous font perdre du monde qui vire à droite. Quant au Parti Québécois, les travailleurs vont décider démocratiquement s'ils veulent lui botter le cul. Et ça s'en vient vite s'ils se placent pas!"

• **Marcel Langevin**, du Conseil central de Sorel ("Je travaille sur les rotations dans une fonderie"): "Les travailleurs québécois sont assez mûrs pour se construire un socialisme à nous autres, par étapes. Ils ne veulent pas d'importations qui pognent pas icitte. Sinon, on écoeure les membres qui veulent décider par eux-mêmes où ils vont aller. Arrêtez de faire tourner les mêmes vieux disques usés. Apprenez donc à respecter la majorité dans les syndicats".

• **Adèle Saint-Clair**, Conseil central de Richelieu-Yamaska: "Les groupes politiques, ça peut aider à définir des objectifs à long terme. Mais à court terme, ils sont souvent en dehors de la track! Quand ils essaient systématiquement de nous redresser, ça provoque des réactions hostiles à la base. Ils n'ont pas encore trouvé le langage pour parler aux syndiqués. Ils sont jeunes, c'est sûr, et ils apprendront en travaillant avec les plus vieux. Il faut se battre dans le champ, avec le monde".

• **Louis-Philippe Roy**, Hôtel-Dieu de Lévis, membre de la CSN depuis 40 ans: "On n'a pas le droit d'écraser le travail fait depuis des années par ceux qui ont bâti le mouvement comme Pépin. C'est criminel d'essayer de nous diviser, de mêler les cartes. Il faut croire l'union sacrée contre nos vrais ennemis".

• **Joseph Giguère**, président du Conseil central de Québec, un des grévistes du long conflit au Pavillon Saint-Dominique: "La position de notre exécutif sur les groupes est correcte et nuancée en général. Ces groupes-là sont composés en majorité d'intellectuels et de petits-bourgeois radicalisés. Des fois, ils sont pas mal fatigués! Leurs positions sont dogmatiques et marginales. La job principale des syndicats, c'est la lutte syndicale. Ma seule crainte, c'est qu'on tombe dans l'obscurantisme. Durant la crise des années '30, la CTCC avait mis beaucoup d'énergies à combattre les communistes aux côtés de Duplessis".

• **Jean-Marie Girard**, hôpital de Chicoutimi et président-fondateur du magasin Cooprix local: "Je ne suis pas plus intéressé à nous voir dominer par une petite gang d'extrême-gauche que par une autre petite gang qui nous

domine astheure, les capitalistes. On est pour un socialisme québécois, pas importé. On est contre les multinationales du communisme comme on est contre les multinationales capitalistes!"

• **André Rousseau**, Syndicat de la construction de Montréal et militant du Parti des travailleurs du Québec (petite formation socialiste et indépendantiste): "On veut se démarquer par rapport au gauchisme, pas par rapport au communisme. Le gauchisme, c'est de ne pas laisser aux membres le temps de faire toute la démarche. On ne peut pas assimiler la position de l'exécutif à



Michel Bourdon

celle de la bourgeoisie".

• **Michel Bourdon**, président de la Fédération du bâtiment et du bois, militant de l'aile gauche du PQ (détesté, voire hué par la go-gauche parce que ses attaques atteignent toujours la cible: "La lutte contre le gauchisme dans les syndicats, c'est pas de l'anticommunisme. En France, la CGT, la grande centrale communiste, attaque les gauchistes encore plus durement que nous. Évidemment, la CGT n'est pas maoïste. Je suis pour un socialisme québécois, pas chinois. Je déteste les

simplifications et l'intolérance, comme les maoïstes qui disent qu'Allende était un traître. Par exemple, je ne trouve pas que les journalistes syndiqués à la CSN sont des traîtres. Par contre, je suis contre toute chasse aux sorcières et toute censure: j'ai été congédié de Radio-Canada pour ça et je sais de quoi je parle. Et je suis aussi contre les gens de droite dans le mouvement syndical comme Jean Gérin-Lajoie (directeur québécois des Métallos-FTQ). Je suis aussi contre le budget de Parizeau, un budget de gérant des intérêts capitalistes. Enfin, je suis contre la viande avariée du Canada de Trudeau que la Ligue essaie de nous vendre sous un nouveau vocabulaire".

### Photos et paranoïa...

Le photographe officiel du congrès de la CSN à Québec, **Jean-Claude Champagne** (collaborateur occasionnel du JOUR), n'a pas digéré la violence verbale de certains militants de la **Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada**. Ces derniers ne voulaient pas se laisser photographier lorsqu'ils intervenaient au micro, contrairement à tous les autres délégués au congrès. Mais étaient-ils là comme militants syndicaux ou militants de la Ligue? Pendant ce temps, le photographe de **La Forge**, journal de la Ligue, prenait toutes les photos qu'il voulait, dont plusieurs clichés de journalistes de la "presse bourgeoise" qui couvraient le congrès...

### Jean-Guy Morin élu

Comme on le prévoyait dans *Les Echos du Jour*, c'est le directeur des services de la Fédération des travailleurs des pâtes et papiers, **Jean-Guy Morin**, qui a été élu au poste de secrétaire général de la CSN, où il prend la relève de **Jean Thibault** — qui continuera d'oeuvrer à la CSN, à Québec. Jean-Guy Morin a 22 ans de militantisme et c'est un travailleur de la base. "La conscience politique des travailleurs du secteur privé est beaucoup plus avancée que certains veulent le croire", a-t-il déclaré après son élection.

(suite de la page 15)

1937, avec la bénédiction de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), l'ancêtre de la CSN.

### Le "gauchisme"

Or, la CSN d'aujourd'hui est bien éloignée de tout cela. Son congrès de Québec, fort démocratiquement, a fait preuve de "la plus grande tolérance" lors du début sur les groupes politiques, comme l'y avait invité la vice-présidente de la centrale, Mme Francine Lalonde. Il ne s'agissait pas d'attaquer des militants parce qu'ils étaient communistes mais parce qu'ils étaient, trop souvent, "gauchistes" et, de ce fait, de bien mauvais militants syndicaux.

Le gauchisme, c'est "la maladie infantile du communisme", selon le célèbre ouvrage de Lénine. Les gauchistes, ce sont les "marxistes pressés", ceux qui ne respectent pas la démarche des travailleurs de la base. Ce sont ceux qui "charrient" les syndiqués qui veulent aller plus vite que le vent — surtout quand il vient de l'Est.

C'est donc contre les pratiques syndicales incorrectes, "flyées", de militants de l'extrême-gauche que la CSN en a, à juste titre. Et c'est ce que le congrès a clairement affirmé en dénonçant les "positions qui affaiblissent le mouvement syndical et provoquent la confusion, la division, la démobilisation et les réactions de droite".

Et si la CSN est anticommuniste, elle ne l'est que d'une façon: elle refuse le communisme importé de Chine, d'Albanie ou d'ailleurs. Elle lui préfère un socialisme de chez nous, "à visage humain" comme l'a rappelé l'ex-président de la CSN, Marcel Pépin, celui-là même qui dirigeait la centrale quand elle a opté pour le socialisme en 1972.

### Proche de la base

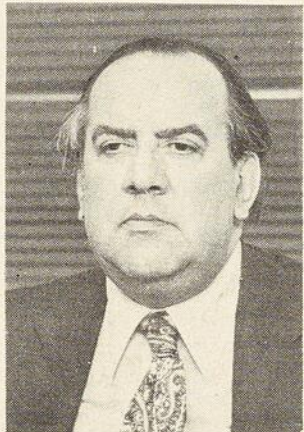
La CSN a fait beaucoup de chemin depuis quelques années, mais elle sait, aussi, qu'elle a perdu beaucoup de membres. Elle sait qu'elle doit respecter, plus que jamais, la démarche des travailleurs, rester proche de la base.

La CSN est une organisation syndicale, une organisation de masse. Elle n'est

pas un groupe politique. Elle veut rejoindre (et conserver) la base la plus large possible. Sera-t-elle plus influente si elle perd encore des membres?

Ce n'est pas pour rien que la Ligue communiste, la plus puissante organisation maoïste de l'heure, inspire la méfiance, au sein de la CSN et ailleurs. La Ligue a déjà détruit — ou sérieusement amoché — certaines organisations populaires, en voulant les mettre à sa remorque. Elle a réussi à SOS Garderies et a échoué ailleurs. À l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montréal, elle a fait virer un syndicat à droite après avoir voulu le gauchir à outrance. Et les exemples ne manquent pas.

La Ligue a parfois reconnu qu'il s'agissait d'erreurs de militants jeunes, néophytes. "Mais il y en a



Marcel Pépin

Jean-Claude Champagne

peu trop de ces erreurs-là", a riposté le vice-président de la CSN, André L'Heureux. "Il y a de l'autocritique à faire!"

### L'union sacrée

Le plus bizarre, c'est que les groupes d'extrême-gauche, entre eux, sont d'une férocité inouïe et s'accusent souvent de tous les maux. Les trotskystes, par exemple, dénoncent systématiquement le gauchisme des maoïstes qui, à leur tour, traitent les "trots" de "réformistes" et de "social-traitres".

Or, au congrès de la CSN, il semble que tous les groupes d'extrême-gauche aient réalisé l'union sacrée pour ne pas s'accuser mutuellement et résister à l'offensive qui s'est abattue sur leurs pratiques syndicales.

### La question nationale

Enfin, lors du congrès de

la CSN, il a été édifiant d'entendre les porte-parole des groupes maoïstes attaquer beaucoup plus durement le gouvernement Lévesque que le gouvernement Trudeau. C'est que Trudeau n'est que capitaliste alors que Lévesque est capitaliste (eh oui!) et indépendantiste!

Pour la gauche de la CSN, la plus grosse erreur des maoïstes est de sous-estimer gravement la question nationale au Québec. Et c'est ce qui bloquera leur montée. S'opposer au PQ, passe encore, dit-on: c'est la tâche d'un mouvement syndical critique et autonome. Mais s'opposer à l'indépendance?

Le débat là-dessus se fera lors du prochain congrès de la CSN, en 1978. Et tout indique que la centrale dira oui à la souveraineté du Québec. Déjà, à son congrès de 1972, le Conseil central de Montréal, fer de lance de la gauche avancée à la CSN, avait opté pour "l'indépendance nationale, indispensable à la prise du pouvoir politique par les travailleurs et au socialisme".

La position des maoïstes à ce sujet constitue un recul énorme. Les trois groupes "m.-l." sont fédéralistes: la Ligue, En Lutte et le Parti communiste marxiste-léniniste du Canada (PCCML). Chez les trotskystes, au moins, deux des trois groupes sont indépendantistes: le Groupe marxiste révolutionnaire (GMR) et la Ligue socialiste ouvrière.

La Ligue communiste et les maoïstes risquent fort de se casser la gueule, comme beaucoup d'autres groupes de gauche avant eux, sur cette question. L'histoire du mouvement ouvrier au Québec est pourtant riche d'enseignements à ce sujet. En 1947, le vieux Parti Communiste (dont la Ligue veut prendre la relève comme "avant-garde de la classe ouvrière") a éclaté sur la question nationale. Avant cette scission, il avait le vent dans les voiles. Depuis lors, il ne s'en est jamais relevé.

La Ligue a le temps de disparaître bien avant la CSN qui sort, malgré tout, renforcée de ce congrès d'orientation où les vraies questions ont été posées.

# Partielles: Trudeau l'emporte par défaut

par Michel C. Auger

Malgré la mine presque réjouie qu'il affichait mardi soir dernier alors qu'il notait la "progression" de son parti au Québec, c'est Joe Clark qui demeure le grand perdant des élections partielles. Non seulement le Parti conservateur n'a-t-il pris aucun siège au Québec, mais il a perdu celui qu'il détenait depuis un quart de siècle à l'Île-du-Prince-Édouard.

Malgré ses visites répétées au Québec, les gains conservateurs ont été minimes. Tout au plus les candidats du PC ont-ils pu s'imposer comme deuxième dans les comtés de la région du Québec, mais ils reçoivent à peine plus du cinquième des voix. Dans Verdun, la candidate Pierrette Lucas a recueilli tout juste 2.000 voix, soit moins de 10% des suffrages, ce que le candidat néo-démocrate Philippe Edmonston considère comme une des raisons de sa défaite.

Ce dernier, tout comme le candidat conservateur dans Terrebonne M. Roger Delorme, imputait sa défaite à "la grosse machine rouge" qui, à force de subventions, de visites de ministres et de M. Trudeau lui-même, et d'argent, a réussi à garder ces comtés dans le camp libéral.

Le vote libéral est demeuré étonnamment stable. Dans les quatre comtés québécois qu'ils détenaient déjà, les candidats libéraux ont obtenu à peu près le même pourcentage de voix que lors des élections générales de 1974. Dans les comtés où des candidats "prestigieux" af-

frontaient les hommes de Pierre Trudeau, le pourcentage de votes de ce dernier n'a nullement été touché. Tout au plus MM. Delorme et Edmonston ont-ils été capables de faire le plein des votes d'opposition, ne laissant que des miettes aux autres candidats.

Dans les autres comtés, la victoire a vraiment été remportée par défaut. Dans Louis-Hébert, où la majorité du candidat libéral Dennis Dawson fut de plus de 20.000 voix, il n'y avait pas de candidat néo-démocrate, alors que le candidat NPD s'était classé second aux élections de 1972 et 1974 et qu'un sondage pré-électoral avait indiqué que si le juge Robert Cliche avait été candidat NPD, il aurait été élu sans grande difficulté.

Dans Langelier, le maire Gilles Lamontagne a été facilement élu avec une majorité de près de 8.000 voix sur son plus proche adversaire, le conservateur Maurice Hâmel, fils de l'ex-maire de Québec, qui n'a visiblement reçu ni l'appui des péquistes, ni celui de l'opposition municipale à Québec.

Dans Témiscamingue, où le candidat créditiste Gilles Caouette a remporté le siège laissé vacant par la mort de son père, les libéraux ont "mis le paquet" pour tenter de déloger les créditistes. Ils auront réussi à réduire la majorité à seulement 2.400 voix. Malgré tout, le seul nom Caouette suffisait à faire élire ce candidat.

Où sont allés les votes des péquistes? Un certain nombre d'électeurs semblent avoir voté pour le

candidat qui aurait été le plus en mesure de battre les libéraux, mais la majorité semble être demeurée tout simplement chez eux. Dans Terrebonne, où le vote péquiste avait dépassé 50% le 15 novembre dernier, seulement 41% des électeurs se sont présentés aux urnes. Rares sont les comtés où le nombre des votants a atteint 50%, ce qui, selon le ministre québécois du Travail, M. Jacques Couture, montre bien l'indifférence des Québécois envers la politique fédérale.

Deux candidats élus MM. Dawson et Lamontagne ont tenté de transformer leur victoire personnelle en victoire du fédéralisme, ce que s'est bien gardé de faire le premier ministre Trudeau, qui déclarait qu'à sa connaissance le gouvernement québécois ne s'était pas mêlé de cette campagne, contredisant ainsi sa propre déclaration du vendredi précédent alors qu'il affirmait que l'adversaire était le gouvernement québécois.

Il est certain que les troupes fédéralistes tenteront d'interpréter cette victoire libérale comme une preuve que les Québécois ont voté contre Bourassa le 15 novembre et non pas pour le Parti Québécois. C'est d'ailleurs ce que déclarait dès mardi soir le député de Terrebonne, M. Rolland Comtois.

Du côté du gouvernement québécois, on se bornait à constater que M. Trudeau n'avait pas d'adversaire de taille et qu'une victoire libérale à Ottawa ne signifiait absolument pas une défaite du PQ.

# Tricofil

## Autogestion:

### la chance au coureur

par Michel C. Auger

"On a toujours considéré l'étude de P.S. Ross comme un outil dans les mains de Tricofil et du gouvernement et il n'a jamais été question que cette étude détermine la vie ou la mort de Tricofil."

C'est ce qu'affirme le président de Tricofil, M. Paul-André Boucher, pour qui la fuite "calculée" de certains éléments du rapport de la firme de conseillers en administration P.S. Ross n'était qu'un autre coup bas porté à la crédibilité de l'usine autogérée de Saint-Jérôme.

Mais Tricofil n'agonise pas. "Il y a même lieu d'être un peu optimistes en regardant la production et le carnet de commandes, affirme Paul-André Boucher. On a du travail jusqu'à l'automne. On n'est pas sur le point de fermer comme en décembre 1976, loin de là."

A Tricofil on se montre assez surpris que seuls les éléments négatifs du rapport de P.S. Ross aient été publiés par LE SOLEIL. "Il n'a jamais été question, dans le rapport de P.S. Ross, de mettre fin à l'autogestion. Il faut redéfinir certaines choses et on va rencontrer le ministre Tremblay à ce sujet. Mais s'il avait été question de renoncer simplement à l'autogestion, la réponse aurait été tout simplement non."

Paul-André Boucher se déclare satisfait "dans l'ensemble" du rapport de P.S. Ross, mais il y a de nombreux points obscurs. "On est surpris que l'on parle des augmentations de salaires. Il y en a bien eu une, mais, malgré tout, les travailleurs de Tricofil reçoivent encore des salaires biens inférieurs à la

moyenne de l'industrie du textile."

Mais ce que l'on conteste surtout dans l'étude de P.S. Ross, c'est qu'on ait considéré Tricofil comme une entreprise ordinaire. "On

On a pas de grilles de productivité, d'identification, on ne connaît pas les délais, etc... Bref, Tricofil fonctionne de façon totalement artisanale, "à la mitaine".

On mentionne cepen-

gestion en question, pas maintenant."

Certaines personnes, à Tricofil, ne se cachent pas pour critiquer l'approche de P.S. Ross; on affirme

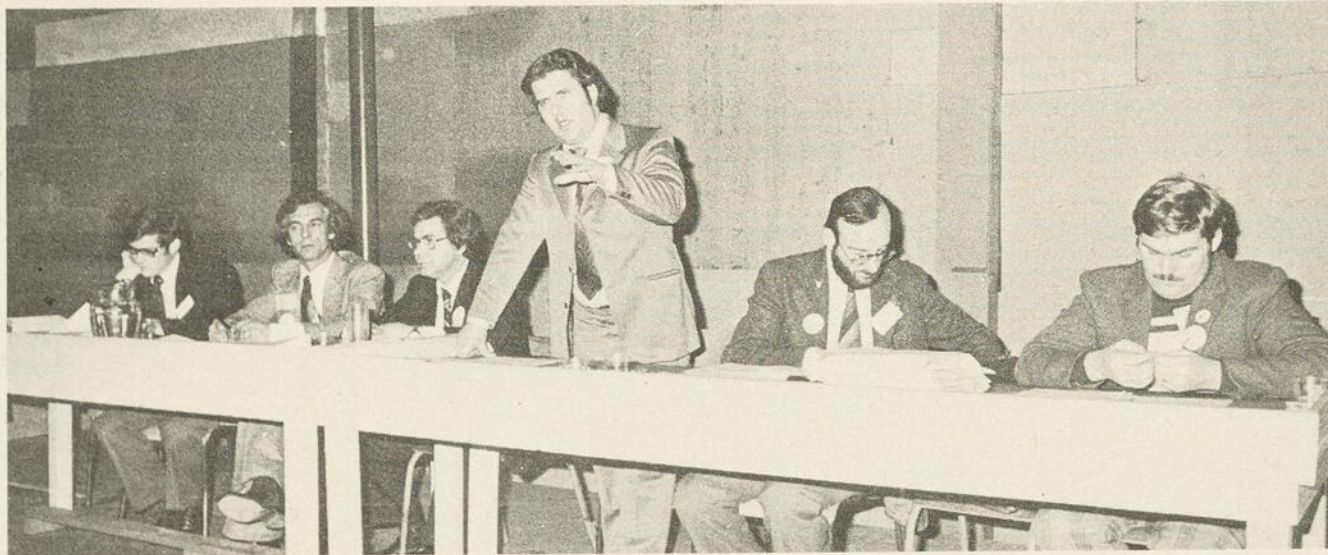
si, comme le mentionne le rapport de P.S. Ross, les travailleurs ne sont pas assez formés au niveau technique, il ne faut voir là que la preuve que l'autogestion ne vient pas toute seule et

lence à l'intérieur des départements de l'usine. Mais aujourd'hui, dans les milieux du textile, on accepte ce principe; alors, pourquoi en faire une montagne quand on l'applique à Tricofil?"

Paul-André Boucher regrette que l'on n'ait pas pu s'occuper davantage d'autogestion. "On a toujours considéré l'aspect gestion d'abord, on voulait atteindre le seuil de rentabilité, éliminer les problèmes de qualité etc... On n'a pas vraiment pu s'occuper à fond de l'aspect de l'autogestion."

Quand à l'aspect strictement commercial, on remarque que certains départements ont même dépassé leurs objectifs pour les quatre premiers mois de l'année. Le problème majeur se situe toujours au chapitre des ventes et là-dessus le rapport de P.S. Ross se montre assez discret.

Un dernier point dont on a peu parlé: le rapport de P.S. Ross conclut que Tricofil pourrait être rentable. C'est la troisième fois qu'un rapport d'experts en vient à cette conclusion. A Tricofil, on souhaite que ce soit le dernier et que l'on donne aux travailleurs le temps de faire leurs preuves. La chance au coureur, quoi!...



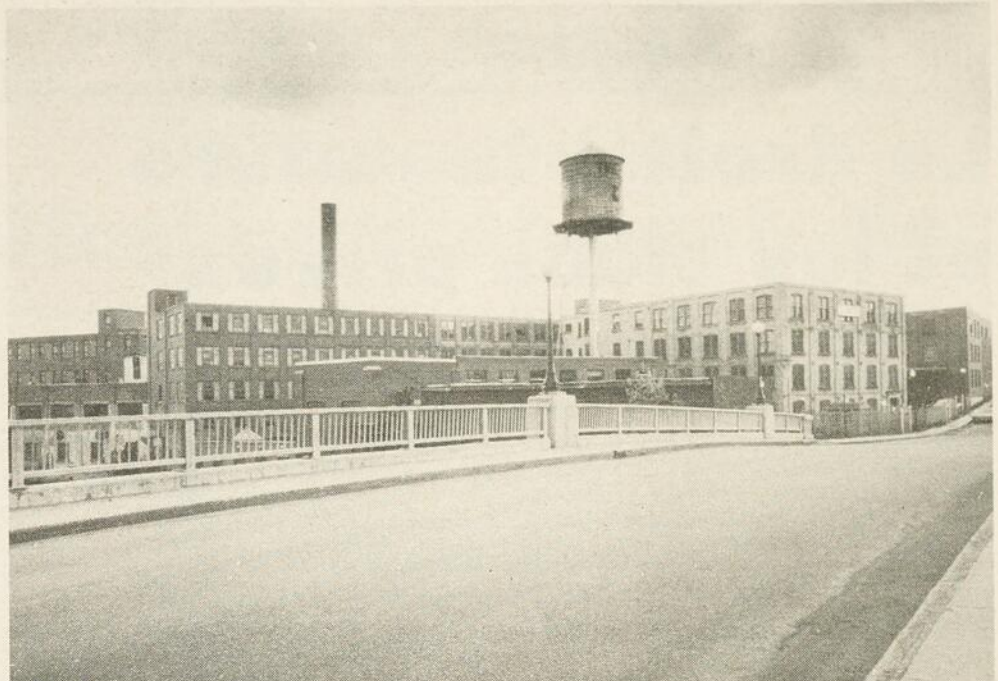
conteste que l'on n'ait pas assez approfondi l'expérience d'autogestion", déclare Paul-André Boucher: "il n'y a rien de global, pas de politique face à l'autogestion. Ils ont analysé la situation comme si c'était une entreprise capitaliste ordinaire."

Au ministère de l'Industrie et du Commerce, responsable du dossier de Tricofil, on se montre peu bavard. Un haut-fonctionnaire a cependant tenu à rappeler qu'il ne faut pas juger l'expérience sur un modèle strictement capitaliste. La grande faiblesse de Tricofil, affirme-t-on, c'est le manque d'encadrement. Les ouvriers ne possèdent pas tous les outils pour administrer efficacement et pour siéger dans les comités de production.

dant au MIC que si l'analyse de P.S. Ross est valable en ce qui touche le fonctionnement de l'usine, elle l'est beaucoup moins lorsqu'on parle d'autogestion. Un haut-fonctionnaire nous affirmait: "Le bébé que Grover a donné à Tricofil était malade. Ce que P.S. Ross constate, c'est qu'il est aussi malade qu'avant. Ils concluent qu'il faut supprimer l'autogestion, changer les parents du bébé. On serait plutôt porté à croire qu'il faut donner des médicaments au petit! Si, quand les ouvriers auront toutes les données et toute l'information nécessaire pour faire fonctionner l'usine, les travailleurs ne peuvent pas faire marcher l'usine convenablement, si on voit qu'ils sont irresponsables, alors on remettra l'auto-

que les conclusions sont le reflet des "préjugés idéologiques" des consultants. Il est beaucoup plus facile, estime-t-on, de dire que c'est la faute à l'autogestion et qu'il faut embaucher des "experts" que de faire des recommandations précises pour améliorer les carences les plus fondamentales. On reproche aussi à P.S. Ross de ne pas tenir compte de la nature particulière de l'entreprise de Tricofil. "Quand on affirme que le principal élément positif à Tricofil c'est le nom, il faut savoir ce qu'il y a derrière ce nom-là; si Tricofil cessait d'être autogérée et d'être la propriété collective des travailleurs, ce ne serait plus Tricofil... ce ne serait plus rien."

Le président de Tricofil, de son côté, souligne que



qu'il faut un plan. Quand on accuse Tricofil de "déguiser du chômage" en maintenant un trop grand nombre de travailleurs quand la production est à la baisse, Paul-André Boucher réplique que "le principe de base à Tricofil, c'est d'éviter les licenciements. Mais cela ne veut pas dire que la main-d'oeuvre est inutile; il y a une certaine polyvalence

**LOUEZ UNE VOITURE**  
**HOCHELAGA DRIVE YOURSELF**  
 VOITURES NEUVES  
 ET COMPACTES AMÉRICAINES  
**2122 MASSON**  
**524-6836**

## Environnement

# Le droit à la nature et les clubs privés

1,200 clubs privés ou territoires sous bail au Québec. 20,000 Québécois et 5,000 non-résidents ayant des droits exclusifs de chasse et de pêche sur ces grands espaces. Dans son programme, le Parti Québécois promet d'éliminer ce système féodal. On peut le faire sans danger...

par Gilles Boileau

Comment pouvons-nous parler d'accessibilité au territoire sans parler des clubs privés? Il me semble anormal et inacceptable que dans un pays où plus d'un million de citoyens se procurent chaque année un permis de chasse ou de pêche on puisse réserver quelques-uns des plus beaux territoires de notre patrimoine à quelque 25,000 privilégiés. Je souhaite qu'on trouve le plus tôt possible un sage équilibre qui permettrait à un plus grand nombre de chasseurs et de pêcheurs de profiter des richesses fauniques de la province sans pour autant provoquer une surexploitation dangereuse de ces richesses par une population trop longtemps frustrées et sans pour autant porter atteinte aux droits acquis ou à la propriété de qui que ce soit. Il ne faut pas oublier que les privilèges des uns ne doivent pas passer avant les droits des autres, même si ces droits sont assortis de responsabilités précises et parfois contraignantes.

### Fini le saumon pour les Américains

Dans ces conditions, il ne saurait plus être question de des étrangers dont la principale qualité est de posséder puissance et fortune puissent s'approprier d'immenses et merveilleux territoires qui appartiennent d'abord à ceux qui habitent le Québec. Nous connaissons tous quelques exemples de grands et merveilleux territoires ou même d'excellentes rivières à saumon qui sont aux mains d'étrangers, à croire que les vrais étrangers sont ceux qui habitent le Québec. Et si vous ne me croyez pas, parlez-en aux citoyens du Havre-Saint-Pierre ou de Maniwaki!

Le système des clubs privés doit disparaître. Il est anachronique et injuste. Il n'est pas conçu en fonction de la protection, de l'aménagement et de la conservation de nos ressources mais en fonction de l'intérêt de quelques milliers de favorisés. Pourquoi une portion du territoire québécois qui est une propriété collective doit-elle être gérée au bénéfice d'un petit groupe? Pourquoi les uns plutôt que les autres?

Il ne saurait être question de l'abolition immédiate de tous ces clubs. Une telle décision jetterait tous les braconniers dans l'euphorie la plus enivrante. D'autre part, la rétrocession des territoires sous bail doit s'effectuer parallèlement à la croissance et à l'augmentation des moyens de surveillance et de protection. Par ailleurs, les solutions devraient varier selon les régions et suivant les besoins. Le problème ne revêt pas la même ampleur au Saguenay-Lac Saint-Jean que dans l'Ouataouais.

### Les solutions sont nombreuses

Les solutions, à première vue, sont nombreuses: regroupement et démocratisation de certains territoires actuellement sous bail, création d'unités d'aménagement sous les auspices d'associations de chasse et de pêche reconnues, élaboration de projets d'accessibilité sous la gouverne de l'administration locale ou régionale, exploitation polyvalente d'un territoire sous une forme coopérative avec implication de tous les participants, mise sur pied d'une société de gestion incluant tous les groupements et secteurs de la population d'une ré-

gion donnée, etc. Il reste possible et souhaitable d'allier à la recherche de la plus grande accessibilité le souci de la bonne exploitation et de la conservation.

Le temps est maintenant venu où la nature doit être rendue accessible à tous les citoyens. Ce principe peut devenir de plus en plus une condition du bonheur et aussi une conséquence de la démocratie. S'il est vrai que la nature représente un vaste capital appartenant à l'ensemble de la communauté nationale, qu'on laisse au moins à celle-ci la chance de jouir des intérêts, en souhaitant du fond du coeur qu'elle ne les gaspille pas. Ce droit inaliénable à la nature s'accompagne toutefois de devoirs et de responsabilités. Nous avons en effet le devoir de protéger et de conserver la nature non seulement pour nous-mêmes mais surtout pour les générations qui nous suivront.

Des unités d'aménagement bien structurées et ouvertes à tous remplaceront, il faut le souhaiter, la plupart des clubs privés actuellement accessibles par voie terrestre. Ces nouveaux territoires, régis en fonction de la protection et de l'aménagement des ressources et suivant des règles strictes, s'ajouteront au vaste réseau intégré des parcs et des réserves du Québec. Cette nouvelle accessibilité procurera à tous les Québécois de nouveaux lieux de détente. Seriez-vous prêts à verser quelques sous pour qu'on puisse aménager rationnellement et protéger la ressource "Eau-forêt-terre-faune - espace"?

La jouissance d'une telle richesse vaut bien une petite bière!

## Monde

# Combats africains et Francophonie

par Robert CORNEVIN  
correspondance particulière

PARIS — Deux articles d'une certaine importance publiés à trois jours d'intervalle à Montréal et Londres ont posé le problème du récent tournant politique africain. Il s'agit le 22 avril dans **le Jour de Zaïre et Maroc même combat?** par Bertrand de la Grange et le 25 avril dans l'hebdomadaire **West Africa no. 3120** publié à Londres un éditorial intitulé **Nouvelles ambitions pour la Francophonie**.

Pour les lecteurs du **Jour** qui ne connaissent pas **West Africa** rappelons qu'il s'agit d'un hebdomadaire remarquablement fait par des journalistes essentiellement anglais, Nigériens, Ghanéens. Cette rédaction ne passe pas pour très favorable à la France et à plusieurs reprises elle n'a pas manqué de souligner les contradictions de la politique française.

Or cet éditorial, au-delà de quelques inévitables coups de patte rend cette fois un hommage inhabituel à la politique française en Afrique.

Citons quelques-uns des passages essentiels "Justifiant son aide au Zaïre au début du mois (avril 1977) le Président Giscard d'Estaing a attiré l'attention sur le fait que le Zaïre, bien qu'il ne fut pas une ancienne colonie française, était la plus vaste communauté francophone après la France elle-même et, en tant que telle, pouvait naturellement faire appel au soutien de Paris. La France déclara le Président, ne pouvait demeurer sourde aux appels de ses amis quand ils agissent dans le cadre de leur souveraineté et de leurs droits et ne les abandonnerait pas au dernier moment..."

"L'actuel sommet est le troisième tenu par le Président Giscard d'Estaing. Sa préparation ainsi que son pouvoir d'attraction sur les dirigeants africains en font de loin le plus réussi. Dix huit Etats africains l'ont suivi, parmi lesquels le Bénin et le Mali... Nul ne peut désormais insinuer que seuls les "bons garçons" sont venus écouter "la voix de leur maître".

L'éditorialiste souligne la portée des changements indéniables survenus dans les relations de la France et de ses anciennes colonies au cours de l'année écoulée.

"Le Président Giscard d'Estaing est maintenant très à gauche de la Côte d'Ivoire et du Sénégal par exemple, en politique étrangère, tandis que simultanément l'admission du parti socialiste sénégalais de M. Senghor à l'Internationale Socialiste l'aligne nettement sur l'opposition socialiste française. Le résultat net est

de certaines multinationales à base de capitaux britanniques et de ces réussites spectaculaires qui ont nom:

- guerre des Anyanya au Soudan Méridional (1955-1972)
- guerre du Biafra (1967-70)
- mise en place d'Idi Amine Dada en Ouganda
- affaire Rhodésienne.

### Frontières coloniales et revendications territoriales

... L'excellent article de Bertrand de la Grange dans



Le président français, Giscard d'Estaing, a obtenu des appuis inattendus pour sa politique zaïroise.

que l'ajustement étroit entre les positions politiques de la métropole et les Africains francophones a soudain disparu et avec lui la crédibilité des théories d'ordre général sur la dépendance".

Ceux qui suivent depuis les indépendances la presse anglophone d'Afrique ont du se frotter les yeux. A-t-on assez ressassé dans cette presse les théories de la fausse indépendance de l'ancienne Afrique française opposée à la véritable indépendance de l'ancienne Afrique anglaise".

### La fragilité des États

La touchante modestie britannique évitait bien entendu de parler de l'action de la Lorrho par exemple et

Le **Jour** du 22 avril souligne les aspects frontaliers de la politique africaine.

"Le silence embarrassé de l'Afrique à propos du conflit zaïrois et des réfugiés Sahraoui trouve précisément son origine dans la fragilité des Etats dont l'intégrité territoriale est sans cesse remise en cause de l'intérieur. Le Nigéria avait déjà connu dans le passé la tentative de sécession du Biafra, l'Éthiopie est en proie depuis des années au séparatisme érythréen; le Tchad affronte le mouvement sécessionniste des Toubous du Tibesti..."

La liste n'est pas close. La consolidation des frontières héritées de la colonisation est encore loin d'être réalisée et tous les pays africains sont logés à la même enseigne sur ce plan."



s'en retire. Même le Portugal ou d'autres pays... tout aussi progressistes que n'importe lequel... ont jugé préférable et sans doute plus avantageux de demeurer dans l'OTAN.

Dans un grand discours prononcé à Québec le 30 mars devant les Secrétaires généraux de la francophonie et du Commonwealth, en présence des représentants des quelque soixante Etats qui les composent, monsieur Lévesque soulignait l'ouverture au monde de la société québécoise et l'intention du gouvernement de multiplier ses voies d'accès aux organisations internationales. Ainsi, ajoutait-il, le resserrement de nos liens avec la francophonie "n'implique pas la rupture de ceux qui nous lient avec cet autre ensemble si diversifié de peuples qu'est le Commonwealth".

Enfin, lors de la visite de monsieur Claude Morin à Paris en avril, ce "ministre des Affaires étrangères qui ne peut dire son nom" (le "Monde") évoque un certain nombre de priorités pour les rapports du Québec: Canada, Etats-Unis, France, francophonie (y compris l'idée d'un sommet francophone), Grande-Bretagne et la tradition qu'elle représente.

Par ailleurs, monsieur Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières et adjoint parlementaire du ministre Morin, reprenait dans le Jour du 20 au 26 mai certaines de ces idées. Il soulignait que le Québec est d'Amérique, et aussi d'Amérique latine. Qu'il est d'Atlantique Nord, ce qui ne pose pas seulement la question des rapports politico-militaires, mais aussi économiques avec l'Europe occidentale, l'Europe du Marché commun. Qu'il a aussi des liens historiques avec la francophonie et le Commonwealth, communautés internationales ouvertes sur le Tiers-monde.

D'autres réflexions, venues des milieux universitaires et autres (colloque du CQRI sur la francophonie et le Commonwealth, articles de J.M. Léger dans le Devoir) ont fait écho à ces préoccupations.

De toute évidence, c'est l'air du large qui passe. Dans une perspective de souveraineté, voici le temps des grandes questions et de la prospective. Le Québec s'est donné jusqu'ici certaines relations extérieures, a établi quelques axes majeurs, il lui faut maintenant se structurer une politique étrangère. C'est une toute

autre chose. Toutes ces déclarations, somme toute, sont des appels à la réflexion, au débroussaillage des intérêts et des missions du Québec dans le monde. La tâche n'est pas mince.

### Le congrès

Le Congrès du Parti québécois arrive à point nommé pour contribuer à l'effort collectif de réflexion. Il y a plusieurs années certaines idées, certains thèmes de politique étrangère avaient été exprimés dans le programme du parti. Avec le temps, avec la prise du pouvoir et un premier brassage des réalités internationales, on sent le besoin de poursuivre ce travail. Il est étonnant, encourageant de constater combien les militants, combien de comités s'y sont intéressés: des projets de résolutions fort divers fusent d'un peu partout. Impossible de prévoir précisément quelles orientations en sortiront. Sauf pour une chose: le Congrès aura évidemment tout intérêt à souhaiter que, dans ce domaine, des travaux de fond soient entrepris ou poursuivis, sans lesquels une politique solide et cohérente est impensable.

### Les travaux et les jours

Car n'allons pas nous faire illusion. Pour le moment, la politique extérieure du Québec est pleine de trous. Quelques grandes lignes. Quelques secteurs bien structurés: rapports avec la France, avec la francophonie, ajoutons l'Afrique francophone et la Belgique pour être polis. Mais où sont les politiques vis-à-vis la multiplicité des grands organismes internationaux; vis-à-vis l'Amérique latine, le Moyen-Orient et même les Etats-Unis? Quelle serait la politique de coopération d'un Québec indépendant? Quels seraient précisément ses choix politico-militaires? Surtout, comment tout cela s'articulerait-il, selon quelles priorités et avec quels moyens? La tâche peut se résumer en un certain nombre de mots-clés. Mais chacun pèse lourd.

Il n'est pas facile de seulement percevoir de façon synthétique, le tissu serré et complexe des rapports du Québec avec l'étranger, de leurs interactions. Multiplicité des domaines et des agents avec lesquels nous traitons, ou dont nous subissons l'action souvent sans y pouvoir grand chose: questions monétaires et financières, investis-

sement, commerce, économie, industrie, défense, culture, éducation, science, technologie, coopération, ressources naturelles, énergie, environnement, immigration, tourisme, travail, j'en passe et des meilleurs. Or le Québec n'a qu'un accès limité à une simple connaissance de ces rapports, de ses intérêts. Son accès au monde est freiné par les limites de sa souveraineté, et par l'encombrante et souvent indifférente machine fédérale. Mais, dira-t-on, soyons francs: l'opinion, la presse, l'administration, l'Assemblée au Québec se sont-elles jamais vraiment intéressées aux questions internationales? N'en sommes-nous pas absents parce que c'est là notre pente profonde. Erreur: Denis Vaugeois illustre bien dans le discours cité plus haut la profonde tradition d'ouverture internationale du Québec. Le mal est ailleurs. Et l'une de ses plus importantes racines, c'est l'absence d'information sur les débats et négociations internationaux majeurs qu'Ottawa se réserve pour l'essentiel. Quand on ne peut même pas percevoir adéquatement les données internationales et les intérêts qu'elles impliquent, on s'en désintéresse. Cercle vicieux: l'absence mène au manque d'information qui nourrit l'indifférence, le découragement et encourage l'absence. Efforts héroïques et souvent futiles d'administrations québécoises visant à s'équiper pour protéger à l'étranger — on a Ottawa qui fait l'essentiel des politiques — des intérêts québécois qu'on a peine à dégager. Dans tous les domaines, un effort de prise de contact et d'information est donc vital.

Ainsi peut se dégager, dans divers secteurs géographiques et fonctionnels, une meilleure perception des intérêts du Québec. Présents mais aussi à long terme. Et parmi ces intérêts, leurs interrelations, leurs convergences, ce qui permettrait de les organiser dans un système de priorités et de renforcement mutuel, ce qui les mettrait en rapport avec les compétences particulières du Québec, avec ses outils à l'étranger. Travail interdisciplinaire, interministériel s'il en est. Déjà entrepris, il mérite d'être étendu, complété, pour produire une diplomatie d'ensemble, une politique de substance. Une politique étrangère.

La roche Ursule

# Les échos du Jour

## Les fêtes nationales

Les célébrations de la fête nationale du Québec se dérouleront les 23 et 24 juin dans tous les coins du Québec.

Le 23 juin au soir un spectacle réunira, au Stade Olympique, Félix Leclerc, Monique Leyrac, André Gagnon, Claude Léveillé et de nombreux autres artistes tandis qu'au Parc Jeanne-Mance en plus du bûcher traditionnel, il y aura spectacle par Jean-guy Moreau, Fabienne Thibault, Ti-Jean Carignan et d'autres artistes.

Les réjouissances se dérouleront aussi dans les quartiers de Montréal où des rues seront fermées à la circulation. Le 24 juin l'ensemble "les petits violons" donneront un spectacle en après-midi et ils seront remplacés en soirée par des groupes folkloriques tandis qu'au Stade on pourra assister au même spectacle que la veille.

Une loterie "instantanée" sera instituée par le gouvernement afin de financer les fêtes.

## Pourquoi Le Devoir?

Conversation saisie au vol dans les couloirs de Radio-Canada:

—A ce que je vois, tu lis encore "Le Devoir"!  
—Certainement!  
—Pourquoi faire?  
—Parce que c'est pratique. Ça t'évite d'acheter la presse anglophone et d'en faire la synthèse.

## Des subventions au nationalisme "canadien"

Si l'idée vous est venue de pavoiser pour la Saint-Jean (qui est devenue officiellement notre fête nationale) vous voudrez vous procurer un drapeau québécois. Si vous désirez l'acheter chez Eaton vous aurez la surprise de constater que le drapeau du Québec de 27" x 54" est vendu pour \$6.99 alors que celui du Canada se vend pour un dollar de moins. Pour un drapeau grand format, l'écart est de deux dollars. La maison Eaton subventionne-t-elle donc le nationalisme "canadien"?

## La CBC et l'objectivité

Saviez-vous que le sommet économique de La Malbaie était une opération de propagande destinée à faire oublier la victoire des libéraux fédéraux aux élections partielles? C'est ce qu'affirmaient Peter Kent et David Basay, au bulletin de nouvelles de fin de soirée, le "National". Ce que les reporters de CBC ignoraient peut-être c'est que le sommet économique avait été convoqué bien avant que les élections partielles ne soient déclenchées et qu'à l'époque, le chef de l'Union Nationale Rodrigue Biron avait dénoncé le gouvernement fédéral qui cherchait, selon lui, à discrediter le sommet écono-

mique en tenant des élections le jour de son ouverture...

## Et les miettes...

"Au bout d'un an, je suis très heureux en politique même si on m'avait prévenu avant que je m'y lance qu la politique était quelque chose de sale".

Rodrigue Biron.

Biron a l'air d'un homme heureux.

Le député de Peace River, M. Gerald Baldwin, a demandé au premier ministre Trudeau s'il acceptait la philosophie de Richard Nixon, selon qui les vols et autres crimes ne sont pas illégaux s'ils sont approuvés par l'administration. M. Trudeau n'a pas répondu.

Il se posait sans doute la même question.

Remerciant ses partisans de leurs efforts, M. Raymond Savard a expliqué que la clef du succès dans une élection, "c'était de savoir travailler la journée du scrutin".

M. Savard n'a pas donné de détails.

Le Parti québécois va atteindre son objectif de \$1,200,000 alors que le Parti libéral du Québec n'a recueilli que \$71,000. Les deux campagnes de financement ont été lancées à la mi-avril.

Même plus possible de se vendre. On n'a jamais vu ça.

## Un projet de radio communautaire à Rouyn-Noranda

Un projet de radio communautaire est en chantier à Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue depuis septembre 1976. L'ouverture est prévue pour mars 1978. Il s'agira d'une station diffusant sur bande FM dans un rayon de vingt milles.

Pour les promoteurs, la Radio de Rouyn-Noranda vise, en plus des objectifs communs à toutes les radios communautaires, des objectifs spécifiques à la région. Les objectifs généraux seraient de fournir à la collectivité un outil de communication qui soit véritablement à son service parce que conçu par elle et

pour elle.

Quant aux objectifs spécifiques à la région, il y en a de deux sortes. Briser le monopole détenu par Radio-nord et susciter en même temps une concurrence qui serait bénéfique à la qualité de Radio-nord.

Présentement le projet est entré dans la phase décisive de sa réalisation. Au niveau du financement, tous les organismes du milieu ont été contactés et certains comme le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux, la Coopérative de Consommation de Rouyn-Noranda, la Maison Coopérative des Services Populaires... ont déjà

manifesté leur soutien au projet.

Le recrutement des auditeurs-membres prévu pour ce mois devrait répondre aux attentes, si l'on en juge par l'enthousiasme suscité dans la population par le projet.

Enfin pour ce qui est du permis du Conseil de la Radio et de la Télévision Canadienne, le conseil d'administration provisoire nommé par l'assemblée générale des adeptes du projet, est chargé entre autres de la présentation officielle du projet au CRTC en juin prochain.

## L'économie

# Une mesure avantageuse mais impopulaire

La taxe sur les vêtements d'enfants ou: ce qui est souhaitable ne doit pas toujours être réalisé ...

par Pierre Harvey (économiste)

L'extension de la taxe de vente aux "vêtements d'enfants" lors du dernier budget du Québec a provoqué de vives réactions même chez certains des plus fervents partisans du Parti Québécois. Essayons d'examiner le problème en termes de technique fiscale d'une part et de justice sociale d'autre part.

La législation telle qu'elle existait avant ce budget voulait exempter de la taxe de vente au détail les vêtements et les chaussures des enfants âgés de 14 ans et moins. Bien sûr, il a toujours été impossible de s'en tenir à ce critère de l'âge qui est lui-même inapplicable.

Comment savoir l'âge de la personne à laquelle est destiné le vêtement surtout lorsque celui-ci est acheté par les parents? Même s'il était possible de déterminer les âges au moment de l'achat, comment savoir si le vêtement est effectivement destiné à la personne dont l'âge aurait été vérifié?

Pour contourner ces difficultés, le législateur s'est rabattu sur les pointures (ou tailles) des articles dont il s'agit. Ce qui constitue, en termes de technique fiscale, une solution indé-

Nous serions, bien évidemment, en pleine absurdité.

## Selon votre pointure...

Pratiquement, l'exemption de la taxe de vente au détail pour les vêtements ou chaussures au-dessous d'une certaine taille relève de la même logique. Bien sûr, l'intention n'était pas aussi absurde puisqu'il s'agissait d'aider les familles, en supprimant la taxe de vente sur les vêtements et chaussures présumés pour l'usage des enfants. De plus, il est certain aussi que cette présomption était d'autant plus fondée que les tailles ou pointures retenues comme critères étaient plus petites. Mais mis à part les vêtements et chaussures des tout petits, il ne pouvait s'agir que d'une présomption. En termes de technique fiscale, l'exemption de la taxe de vente sur les vêtements des enfants, dans la mesure ou cette exemption reposait sur une caractéristique physique du contribuable ne pouvait être sauvée de la pure absurdité que grâce à la présomption mentionnée ci-dessus.

taxe de vente sur les "vêtements d'enfants" basée sur la taille n'aurait jamais dû se trouver dans notre législation fiscale. Il était donc normal et souhaitable pour les besoins de la technique et pour les fins de la justice, d'amender la législation sur ce point. Si la technique était indéfendable, l'intention était bonne: il a toujours été cherché à aider les ména-

s'agit d'une solution nettement supérieure à l'ancienne: d'abord l'âge des enfants admissibles aux allocations familiales est parfaitement contrôlé et c'est l'âge lui-même qui est pris en considération et non pas le mauvais substitut que constitue la taille; en second lieu, l'allocation familiale est payable jusqu'à 18 ans exclusivement, ce qui signifie que l'avantage intéresse un



Photo AFP

## S'agit-il des vêtements ou de l'enfant?

ges ayant des enfants à charge.

## Une règle bien meilleure

Le gouvernement a choisi de relever le niveau des allocations familiales en compensation du poids accru de l'impôt résultant de l'extension de la taxe de vente. Techniquement, il

l'allocation familiale est croissante avec le nombre d'enfants, ce qui constitue une compensation pour le coût plus élevé des vêtements pour les enfants plus âgés. En termes de technique fiscale, la supériorité de la solution retenue lors du dernier budget ne fait aucun doute. Reste à savoir si elle est aussi plus juste.

Si on s'en reporte aux documents déposés lors du discours du budget, la dépense annuelle moyenne par enfant pour l'achat de vêtements et la taxe de vente à payer de ce fait se présenterait comme suit, en fonction du revenu familial. (voir tableau).

Par ailleurs, le relèvement des allocations familiales donnera les revenus annuels additionnels suivants, selon le nombre d'enfants:	
1 enfant	\$12.84
2 enfants	30.12
3 enfants	51.60
4 enfants	77.40

Quels sont ceux qui gagnent et quels sont ceux qui perdent à l'échange? La réponse à cette question nous permettra de savoir si les nouvelles dispositions améliorent ou non la justice du système fiscal. A partir des renseignements ci-dessus on peut construire le tableau suivant, en prenant en considération le nombre d'enfants et le revenu familial. Les chiffres entre parenthèses indiquent le montant de la perte subie par la famille du fait de la nouvelle législation, les autres indiquent les gains, un zéro signifiant que les deux techniques donnent le même résultat. (Voir le tableau ci-dessous).

On voit immédiatement sur ce tableau que la famille la plus fortement avantagée par la nouvelle formule est celle qui gagne moins de \$7,000 dollars et qui a quatre enfants. Les familles qui perdent le plus à la nouvelle formule sont celles qui ont un revenu de 25,000 dollars ou plus et qui ont 3 ou 4 enfants.

Les familles qui dont le revenu annuel est inférieur à 7,000 dollars et qui n'ont

qu'un enfant, celles qui ont un revenu de 7 à 9,000 dollars et qui ont 3 enfants et les familles qui ont un revenu de 12 à 15,000 dollars et qui ont 4 enfants se trouvent toutes dans une situation identique après comme avant la nouvelle législation. Il est évident alors que celle-ci a un effet redistributif certain, plus particulièrement en faveur des familles à faible revenu et ayant plusieurs enfants de moins de 18 ans. La nouvelle législation tend donc à accroître la justice sociale, tout en étant techniquement meilleure que l'ancienne.

## La maladresse

Les clameurs qu'a soulevées cette législation illustrent bien, par ailleurs, les difficultés de la démocratie. Supprimer l'exemption de taxe sur les "vêtements d'enfants", c'était s'attaquer à une image. Une image fautive, mais fortement enracinée de justice envers les familles. C'était non seulement s'attaquer à une fausse représentation, mais c'était remettre les choses en place et en termes de technique et en termes de justice. Le geste a entraîné quand même une très large protestation. Il est certain qu'un bon part de cette protestation vient de tous ceux qui grâce à leur taille pouvaient, en toute légalité, pratiquer l'évasion fiscale, au détriment, en particulier, de ceux qui en vertu de leur âge, aurait eu droit à l'exemption mais ne pouvait en profiter à cause de leur taille. Les rendements fiscaux que donnera la nouvelle législation fourniront indirectement une mesure de cette fraude lé-gale.

En attendant, nous avons à admettre le paradoxe d'une législation techniquement et socialement saine qui constitue quand même un geste qui pourrait être électoralement coûteux parce qu'il s'est attaqué à une illusion trop fortement enracinée. Moralité: tout ce qui est bon pour la collectivité n'est pas nécessairement rentable en politique.

REVENU FAMILIAL	DÉPENSE	TAXE
5000-6999	\$154.00	\$12.00
7000-8999	210.00	17.00
9000-11999	225.00	18.00
12000-14999	231.00	19.00
15000-19999	262.00	21.00
20000-24999	306.00	24.00
25000 et plus	328.00	26.00

féfendable. Comment, en effet, admettre que les caractéristiques physiques du contribuable puisse constituer un critère d'imposition? Imaginons par exemple que la loi de l'impôt sur le revenu prévoirait que tous les individus mesurant moins de 6 pieds aient à verser 20% de leurs revenus au fisc, alors que les contribuables plus grands devraient verser 25%. Ou que les contribuables ayant les yeux verts, soient soumis à une surtaxe de 10%.

Chacun sait, par ailleurs, que le critère utilisé et malgré la présomption retenue permettait à de nombreux "adultes" de pratiquer, en toute légalité, une évasion fiscale non négligeable. Ce qui pose le second problème évoqué: celui de la justice sociale. Il est évident, en effet, qu'une technique fiscale aux contribuables ayant certaines caractéristiques physiques (taille) constitue une source d'injustice. En somme, l'exemption de la

nombre d'enfants théoriquement plus élevé que celui que visait la limite de 14 ans sous le régime de l'exemption de la taxe de vente; en troisième lieu,

## REVENU FAMILIAL

enfants	5-7000	7-9000	9-12000	12-15000	15-2000	20-25000	25000 & plus
1	0	(4.16)	(5.16)	(6.16)	(8.16)	(11.16)	(13.16)
2	6.00	(3.88)	(5.88)	(7.88)	(11.88)	(17.88)	(21.88)
3	15.60	0	(2.40)	(5.40)	(11.40)	(20.40)	(26.40)
4	29.40	9.40	5.40	0	(10.48)	(22.48)	(26.60)



## Le journal de Pierre Vadeboncoeur

# L'abîme

Mercredi, le 25 mai.

Nous sommes à l'intérieur de la question qui consiste à se demander ce qu'il adviendra des Québécois comme peuple. Tous les autres sont à l'extérieur de cette question. M. Marc Lalonde, par exemple, n'est pas un homme qui s'interroge énormément sur l'avenir de ce peuple. On peut bien dire sans le calomnier qu'il ne fait pas de cette préoccupation le centre de sa vie. Il y a deux façons de réagir au problème national et l'une d'elle consiste à s'inquiéter du peuple québécois et pour lui. Aucun adversaire du Parti québécois ne manifeste cette façon de sentir, de voir et d'être solidaire. L'intérêt généreux et angoissé pour la nation québécoise est le monopole des militants et des sympathisants péquistes. Sauf le cas, peut-être, d'un certain nombre d'exceptions. Tous les autres regardent les choses de l'extérieur. Cela fait une dichotomie extrêmement marquée.

Il en résulte notamment que tous les partis prennent la figure de ce qu'ils sont par rapport à la nation: le PQ, d'une part, qui s'est donné pour mission de défendre celle-ci; les autres, dont aucun, au contraire, c'est l'évidence, n'a jamais même pensé à s'en soucier. On peut bien arguer d'opinions différentes à propos de la question constitutionnelle, mais c'est du badigeonnage; les opinions font un paravent commode; l'ordre des "opinions" camoufle le fond des choses; et Ouellet, Garneau, Gérard D. Lévesque, Marchand, Wagner, Biron, ou le diable sait qui, peuvent bien penser ce qu'ils veulent

de la constitution, cela ne change rien au fait que la cause du Québec et des Québécois n'existe pas dans les finalités de leur activité. Ils feront des phrases autour, mais ce n'est rien. On sait du reste tant qu'ils n'ont pu, se trouvant toujours du côté de ceux qui voulaient l'affaiblir, le vendre, le désorganiser, le mettre à sa place. On sait fort bien qu'ils n'ont jamais assumé la responsabilité de son destin et que le Québec, pour eux, au mieux, n'était qu'un fait plus ou moins statique, plus ou moins plastique, dont la politique générale s'arrangerait comme d'une manière parmi d'autres. Aucun parti (sauf le PQ) n'a de politique québécoise profonde, sinon pour contenir le Québec, pour contrarier sa volonté de s'affirmer, pour gêner sa prise de conscience, pour briser l'élan qui l'a saisi, ou pour le ramener à un conformisme final dont les effets seraient fatals. J'ai beau regarder, je ne trouve rien qui permettrait de croire que le sort de la nation québécoise empêche aucun de ces négociants de dormir, ni qu'ils aient jamais conçu pour elle la moindre pensée d'avenir.

Voilà des faits. Ces réalités-là, personne ne finit par les percer en annotant des discours ou en départageant des prétendues "opinions". Il ne s'agit pas d'"opinions"; il s'agit de savoir qui a saisi intuitivement et globalement la condition du peuple québécois et décidé authentiquement d'établir sa politique en vue du relèvement de la nation. Il n'y a pas trente-six réponses à ces questions, ni d'ailleurs aucune nuance: le fait est que seul le mou-

vement néo-nationaliste, dont finalement le Parti québécois, s'est offert pour tenter in extremis de réchapper ce peuple que tous avaient abandonné.

On excuse trop de monde, ne fût-ce qu'en annulant la signification capitale des événements actuels par la discussion toute relative des opinions de tout un chacun, comme si celles-ci avaient des valeurs comparables, comme si l'on pouvait comparer le ressassement d'un peuple, le geste politique qui l'opère, l'espèce de volonté éperdue dont il découle, d'une part, avec la dégueulasse indifférence qui caractérise tous les autres partis à l'égard d'une nation proprement aux abois!

On excuse trop de monde: c'est un reste de notre vieil esprit fataliste et résigné, et de la morne inconscience qui en est résultée. Il y a pourtant un abîme entre le nationalisme québécois et ce qui le nie. Pour la première fois depuis que je suis né, il existe un abîme dans la politique québécoise. On se l'avoue peu, bien souvent, et l'on continue à distribuer à la ronde de petits coups de chapeau; mais nous sommes environnés de froids exécuteurs d'une volonté qui s'acharne contre le peuple québécois. Ce n'est pas une petite différence entre eux et nous; c'est une différence infranchissable et dont la solennité se sent plutôt qu'elle ne s'exprime jusqu'ici en termes clairs. Le succès du Parti québécois ne s'explique que par la profondeur de son dessein. On n'en a pas fini avec lui: sa mission le portera.

## Femmes

Jeanne Cordelier

# De l'enfer de la prostitution à la déroboade vers la vie

par Colette Beauchamp

Rencontrer Jeanne Cordelier, l'auteur du best-seller *La Déroboade*, le récit de sa vie de prostituée, dont elle s'est sortie à la force du poignet à l'âge de 26 ans, est une expérience difficile à transmettre.

Petite, brune, sans maquillage, belle de vie et de chaleur humaine, d'amour dirais-je, si ce mot n'était pas tant galvaudé. L'antithèse des stéréotypes de la femme sexy ou de la putain qui n'a que des seins, des cuisses et un sexe à offrir.

Des passages de la préface du livre, écrite par Benoite Groult, me reviennent en mémoire: "La Déroboade, c'est l'histoire pleine de bruit et de fureur d'une longue saison en enfer, un livre qui pèse tout simplement le poids incommensurable, le poids doux et chaud d'une vie, les kilos de plomb de la souffrance et les kilos de plume de l'espoir... Mais pourquoi? se dit-on sans cesse. Rien ne peut l'expliquer tout à fait, pas même l'auteur qui cherche à tâtons et secoue désespérément sa vie pour comprendre. Rien, sinon, précisément, cette longue histoire secrète des hommes et des femmes et tout le poids de résignation, d'habitude, de soumission et de dévouement qu'elle a imprimé aux âmes féminines... Nous, nous sommes toutes des prostituées comme elle, quelque part. Elle, notre fille prodigue, notre soeur chérie, notre double rencontré un soir de demi-brume, à Paris ou ailleurs, notre reflet qui nous fait mal. C'est une femme."

Cette femme de 33 ans est là devant moi. La conversation s'engage au lieu de noircir un calepin de notes, je voudrais tenir une caméra pour livrer ses paroles à travers l'expression de son visage et de son

corps dans sa réalité globale de femme. Son timbre de voix est doux, ferme et posé. Elle a le regard vif des gens qui ont le goût de vivre et le langage direct d'une femme réfléchie. Le barbelé dressé depuis des siècles pour séparer les femmes de mauvaise vie des autres, les putains des mères de famille, s'évanouit sous mes yeux. Nous

— La prostitution, c'est l'oppression et la perte totale d'identité profondément liées à la condition des femmes, la forme extrême de leur soumission. Elle cessera quand un nombre suffisant de femmes dans d'autres milieux prendront leur vie en main et arrêteront de se mettre en tête qu'elles doivent dépendre d'un homme



Jeanne Cordelier

parlons de journaliste à écrivain, de femme à femme.

### En finir avec la prostitution

— On croit connaître la réalité de la prostitution mais, à la lecture de votre livre, au fil des chapitres, on a de plus en plus mal et on découvre un malheur atroce et presque insoutenable.

pour vivre. Leur influence atteindra graduellement les prostituées. L'indépendance économique est la première condition de la liberté des femmes. Quand toutes les femmes travailleront et gagneront leur vie, la prostitution disparaîtra d'elle-même.

— Et les mouvements de prostituées?

— Je suis contre la prostitution. Ce n'est pas le plus vieux métier du monde mais la possession corps et âme d'un être

# REFERENDUM



Chaque semaine, Pierre Bourgault nous explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

## Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec, c'est qu'elle nous donne le droit au succès.

Le droit à l'échec, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, droit qui constitue un volet essentiel de l'exercice de la liberté, a comme corollaire le droit au succès.

Je parle ici bien sûr, de succès collectif et non pas de succès individuel, étant entendu que même dans les sociétés les plus colonisées et les plus arriérées un certain nombre d'individus aux dents longues réussiront toujours à tirer leur épingle du jeu en crachant sur la collectivité qui les a nourris pour mieux se faire accepter de la collectivité dominante. Exemples: Pierre Trudeau, Pierre Desmarais.

Ce qu'il faut d'abord comprendre, c'est que le groupe dominé, quel qu'il soit, s'il peut espérer améliorer lentement son sort ne peut jamais, pour des raisons évidentes, mener son entreprise jusqu'au bout; il en est empêché par les contraintes mêmes de sa situation. Le groupe dominant possédant un pouvoir et un poids déterminant sert toujours naturellement ses propres intérêts au mépris des intérêts du groupe dominé qui, bien qu'ils puissent s'accorder occasionnellement, ne le font à peu près jamais.

Un seul exemple suffira pour illustrer éloquemment mon propos: la voie maritime du Saint-Laurent.

On s'entend généralement aujourd'hui pour conclure que sa mise en service a largement desservi les intérêts des ports québécois. Mais les ports américains et canadiens des Grands Lacs en tirent un énorme profit. Il fut fort facile à l'époque pour le groupe dominant formé d'Ontariens et d'Américains d'imposer leur volonté à Québec qui, ne détenant que de petits pouvoirs provinciaux, ne

pouvait en aucun cas s'opposer aux diktats de ces puissants capitalistes.

Mais si le Québec avait été indépendant l'entente bi-partite Canada-Etats-Unis se serait immédiatement transformée en une entente tri-partite Québec - Canada - Etats-Unis où le Québec, de par son seul droit politique, eut pu définir ses intérêts et en négocier solidement la défense et la promotion.

Autrement dit, notre situation actuelle implique qu'en l'absence d'un capitalisme franco-québécois (détruit dans l'oeuf au moment de la conquête) nous n'avons plus qu'un recours devant la puissance des intérêts qui nous assaillent de toutes parts et c'est notre force collective, quelle que soit la forme qu'elle prenne pour s'exercer.

Pour l'instant elle s'exerce à travers l'action du gouvernement québécois. Mais ce gouvernement provincial est infirme de par sa nature même. Les Ontariens n'ont pas ce problème puisqu'ils contrôlent, quoiqu'on en dise, le pouvoir fédéral. C'est l'une des raisons pour lesquelles le succès collectif des Ontariens nous est interdit à nous Québécois.

Certains objectifs, évidemment, nous sont accessibles à l'intérieur des limites que nous impose la fédération canadienne mais la plupart sont hors de notre portée parce que les décisions sont prises en dehors de nous et selon d'autres intérêts que les nôtres.

Nous ne le répéterons jamais assez: l'indépendance n'est pas une panacée et elle ne règlera pas tous nos maux. Elle n'est qu'un instrument dont on peut plus ou moins bien se servir. Mais

elle est l'instrument essentiel sans lequel nous devons toujours compter sur les autres pour assurer notre développement politique, économique, social et culturel.

Le droit au succès d'un individu ne lui est assuré que par le pouvoir qu'il reçoit ou qu'il acquiert. Il n'en va pas autrement des collectivités. On pourra bien chanter toutes les chansons qu'on voudra à une collectivité démunie si elle ne se redonne pas les pouvoirs qu'on lui a souvent enlevés par la force elle saura tout au plus survivre sans jamais atteindre les objectifs normaux d'une société normale.

Le succès exige également que le groupe occupe toute la place dans tous les domaines et cette partie se joue aussi bien au niveau du groupe que des individus.

Or, la seule "menace" de l'indépendance nous permet déjà d'oeuvrer dans cette voie. Beaucoup de non-Québécois ont déjà décidé de quitter le pays, en général pour des raisons complètement farfelues.

La réaction à ces départs peut être extrêmement positive. Il faut surtout ne pas prendre peur. N'est-ce pas ce que nous souhaitons depuis deux-cents ans? N'avons-nous pas toujours souhaité que les non-Québécois racistes vident la place? Soyons francs. Nous n'avons que faire de ces gens qui se disent Québécois quand ça va bien et qui prennent panique au premier sursaut des "natives", se refusant systématiquement à assumer quelque responsabilité que ce soit envers la collectivité qui les a enrichis.

Qu'ils partent au plus vite et bon débarras! Et voilà une chance unique pour les vrais Québécois

(de quelque origine qu'ils soient) de reconquérir à bas prix une bonne partie de leur territoire, de leur économie et de leurs biens.

Le fuyard vend sa maison? Bon, achetons-là. L'apatride abandonne son commerce? Bon, achetons-le. La compagnie d'assurances étrangère déménage? Qu'à cela ne tienne, achetons québécois. La Royal Bank nous menace? Il ne manque pas d'institutions québécoises où nous pouvons transférer nos épargnes.

Nous avons dès ce jour l'occasion d'occuper la place (notre place) sans tirer un seul coup de feu. Nous ne pouvons forcer personne à être Québécois ou à le devenir mais le fuyard n'a qu'à s'en prendre à lui-même si un Québécois prend sa place.

Mais ayons la décence de ne pas pleurer le départ de ceux qui refusent de bâtir ce pays avec nous et qui, de toutes façons, n'ont jamais voulu bâtir que leur empire personnel.

Avant même que l'indépendance soit proclamée nous avons l'occasion de nous emparer d'une bonne partie de notre pays; ne la ratons pas en nous repliant sur nous-mêmes craintivement devant l'ampleur de la tâche. C'est le moment ou jamais.

Ce n'est surtout pas le moment d'envoyer son argent en Suisse ou ailleurs. C'est ici que ça se passe et c'est ici qu'on peut trouver les bonnes affaires. C'est le temps d'acheter quand la maison ou le commerce se vend à moitié prix.

Il ne faut surtout pas oublier que le droit au succès exige qu'on ne laisse pas passer les bonnes occasions quand elles se présentent.

humain par un autre être humain. Revendiquer de meilleures conditions de "travail" et la sécurité sociale pour que de jeunes femmes de banlieue malheureuses ou sans le sou se disent: "Pourquoi pas moi?". Les mouvements de prostituées ne sont pour ces pauvres filles que tissus de mensonges et récupération orchestrés par les macs, la police et les autres, prêts à tous les compromis plutôt que de consentir à l'arrêt de la prostitution. En réclamer l'arrêt et rendre leur liberté aux filles est le seul mouvement valable, mais il est trop subversif. On fera tout pour l'empêcher.

### S'en sortir

— Pourquoi y êtes-vous restée cinq ans et comment, une fois prise dans l'engrenage, devant les coups et les menaces de mort, avez-vous trouvé le courage d'en sortir?

— Je me serais sortie de ça ou d'autre chose. Une question de nature. Même toute petite, quand on m'attaquait, je me révoltais. Quant à savoir pourquoi ça a duré cinq ans... On s'y engage sans vraiment décider; une fois la ligne franchie, il y a l'argent, la sécurité, les illusions. J'étais amoureuse. Et les premiers mois avec mon mac, ce fut la fête: le champagne, les grands restaurants, la belle vie quoi! avec l'argent gagné par deux autres de ses femmes bien sûr, mais je ne le savais pas. A 23 ans, \$6,000 par mois. On ne garde rien. Mais les vêtements de chez Dior, les vacances à Capri, l'illusion de s'assurer, après quatre ou cinq ans de ce boulot, une sécurité auprès de lui. Comme j'étais finalement plus forte que lui, il savait qu'il ne pouvait me tenir sans m'accorder un certain nombre de compensations. Mais j'ai vu dans les taules la pire misère: des bêtes de somme complètement aliénées qui n'étaient plus que des corps-robots sans âme. Il y a les coups, les révolvers braqués sur la tempe. S'en sortir, on ne pense qu'à ça, mais pour aller où?

— Un jour, vous vous êtes sauvée et pour vous soustraire aux fureurs de votre Gérard, vous avez vécu deux mois enfermée

dans un placard, chez votre soeur?

— J'avais peur et j'avais un tel besoin de tendresse et de protection que j'ai vécu un phénomène de régression vers l'enfance, enfermée dans cette armoire.

— Après, quelle est la première joie?

— La découverte de son corps, d'un corps qui vit, qui n'est plus mort, d'un corps bien à soi. Bouger son corps dans l'eau, nager. Dormir sans avoir mal au ventre et savoir qu'on pourra dormir ainsi le reste de sa vie. Pendant cinq ans, j'ai eu mal au ventre, aux cuisses, au sexe, jour et nuit.

— Et l'amour. Vous avez écrit dans votre livre. "Où retient-on cet homme que j'aime depuis l'enfance? Sous quels cieus délabrés marche-t-il à ma rencontre?"

### L'amour sans conditions

— L'amour est la plus belle aventure humaine, quand elle est vécue en toute liberté, dans le respect total de l'autre et sans conditions. Je suis amoureuse mais je refuse la cohabitation. Cohabiter, c'est mêler deux mondes différents et se retrouver dans le cirque des compromis qui grugent la liberté de l'un et de l'autre?

— Mais n'est-ce pas très difficile à vivre?

— La facilité n'a pas vraiment d'attrait ni d'intérêt. L'amour pour moi n'est pas dépendance mais partage.

Jeanne Cordelier, c'est la dérobade d'une prisonnière vers l'autonomie et la liberté. Elle a tout connu de la prison, des taules, des maisons de passe, des bordels de luxe et des trottoirs: ses 60 passes par jour, le sadisme du mac, les morsures, les lanières de cuir et le rasoir des détraqués. Elle est aujourd'hui écrivain et travaille à deux autres manuscrits. Sa difficile et incroyable démarche personnelle de soumission et de révolte qu'elle raconte dans *La Dérobade*, parce qu'elle en est l'expression limite, nous fait sentir dans notre chair mieux que tout autre texte l'état de possession qui resserre les relations entre hommes et femmes.

# La traduction, facteur d'acculturation

Monsieur Jacques Poisson, traducteur chevronné, a fait une communication sur les embûches d'une société tout entière livrée à la traduction, au VIII<sup>e</sup> congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs, tenu à Montréal il y a quelques jours.

Ceux qui, au moment du débat sur la nouvelle politique de la langue au Québec, craignent que l'unilinguisme français risque d'isoler le Québec, et ceux qui veulent refuter ces arguments, trouveront dans ce texte, que nous publions intégralement, une matière très riche. On y verra comment le bilinguisme appauvrit.

Monsieur Poisson souligne que si la perméabilité d'une culture à d'autres cultures est souhaitable, il y a un seuil au-dessus duquel la perméabilité devient la dépendance et même la subjugation. Derrière ses propos se profile l'image d'un Québec privé, par la masse pesante de la traduction, à la fois de la culture anglo-américaine et de la culture française, d'un Québec en somme doublement marginalisé.

par Jacques Poisson

Le sujet qu'on m'a confié est délicat. Il pose le problème des relations entre pays acculturants et pays vulnérables à l'acculturation, domaine où le détachement et la sérénité intellectuelle sont fort aléatoires. Il est parsemé d'embûches, dont celles propres à la recherche d'une ouverture optimale à la culture étrangère dominante. La voie est bien étroite pour des peuples comme le nôtre entre la subjugation acculturative et le repliement chauvin. Et, je crains qu'il n'en soit toujours ainsi, faute de critères ou parce que les critères varieront selon les familles d'esprit et les priorités subjectives. (...)

Le terme **acculturation** est ambigu. Il renferme le préfixe **ad** marquant la direction, le but à atteindre, comme **acclimater**, **adoucir**, **attendrir** ou **abrutir**. On ne sait trop s'il renvoie à la culture intellectuelle ou esthétique, à la civilisation ou à de simples coutumes.

Aussi, pour circonscrire notre sujet, vaudra-t-il mieux nous en tenir à la distinction traditionnelle entre **civilisation** et **culture**, sauf si nous entendons nous référer à l'anthropologie culturelle américaine.

Au terme **acculturer** on pourra substituer, selon les besoins, **civiliser**, **transciviliser** (faire passer d'une civilisation à une autre), **transculturer**, et même **déculturer** et **reculturer**. Sans cette mise au point terminologique, — hélas! provisoire et personnelle, — il m'aurait été impossible de relever le défi de M. Horguelin. Elle me laisse, bien sûr, le loisir d'employer concurremment des termes éprouvés comme **assimilation** et **aliénation**.

Nous pourrions dire, par exemple, qu'un régime de traduction massive aliène une collectivité linguistique dans la mesure où il la brouille avec son patrimoine culturel, — le cas du Québec, — et qu'il l'assimile dans la mesure où il le lui fait perdre. Dans ce contexte, **transculturer**, malgré des harmoniques différents, conviendrait tout aussi bien.

À partir de ces propos liminaires, je vous ferai part d'une réflexion subjective sur les aspects linguistiques, culturel et idéologique du problème.

## Le premier fait

Au Canada, la traduction a presque toujours été à sens unique dans une large mesure, soit de l'anglais vers le français, ce qui s'explique par l'histoire et la démographie. Sur le plan de la civilisation matérielle, le français sert chez nous, le plus souvent, à exprimer une réalité étrangère ou imparfaitement assimilée. Quant au contact assuré par la traduction entre les deux communautés canadiennes, il est passablement factice. Le rédacteur anglo-canadien typique est un relais de la pensée américaine; le traducteur canadien-français est comme une courroie de transmission pour une terminologie hexagonale qui se cherche quand il s'agit d'interpréter la prose des U.S.A. Situation très défavorable au dialogue entre les deux peuples fondateurs!

Pour ce qui est de notre profession au Canada, la communauté culturelle anglo-canadienne se confond avec la communauté culturelle anglo-américaine, d'où un rapport numérique de 50 à 1, entre anglophones et francophones. Dans ce calcul, je n'ai pu inclure les Français ni les autres francophones d'ailleurs, car le traducteur canadien, dans le feu de l'action, ne leur demande guère que des mots pour exprimer la culture anglo-américaine. Or, on ne saurait établir une équation entre terminologie et culture. Les Anglo-Canadiens, eux, sont en symbiose linguistique et culturelle avec les voisins du Sud. On conçoit, dans les circonstances que la traduction, chez nous, ait été généralement unilatérale en fait et dans ses répercussions culturelles et idéologiques, et qu'il en découle une ambiance hautement transculturative.

## Le deuxième fait

Le thème que je vais proposer à votre réflexion est, suivant mon optique, celui de la perméabilité culturelle relative des deux communautés linguistiques en présence. Ce phénomène peut se mesurer de bien des manières. Par exemple, au volume de la traduction dans la chose imprimée. Plus il est élevé par rapport à la rédaction originale authentique, plus le sera aussi la perméabilité culturelle, qui est souhaitable ou non, suivant son esprit, ses formes, son degré. Il y a un lien, à mon avis, entre cette perméabilité et l'incidence plus ou moins transculturative de la traduction.

On pourrait établir un indice de perméabilité, à condition de ne pas exiger une trop grande exactitude. Nous sommes là dans un domaine où l'irréductible, l'impondérable et l'incommensurable continueront longtemps de défier tous les efforts de quantification. Nous pourrions quand même inventorier toutes les sphères culturelles à prendre en considération, puis vérifier pour quelle proportion d'entre elles et à quel degré le phénomène se constate. À titre d'exemple, la pédagogie au Québec accuse actuellement une très forte perméabilité, voisine de la subjugation, vis-à-vis des États-Unis. Pour la grande information, nous sommes desservis par une agence francophone, France-Presse, et par quatre agences anglophones. À côté de nous, le Canada anglais, absolument imperméable, s'alimente exclusivement à des agences anglo-saxonnes. Perméabilité à 80% d'une part, et perméabilité zéro de l'autre, sous réserve des pondérations nécessaires. En appliquant cette méthode à toutes les sphères appropriées de la vie culturelle, après la mise au point, on pourrait déterminer un indice de perméabilité pour chacune et un indice moyen. Peut-être découvrirait-on qu'au-dessus de tel chiffre

il y a dépendance culturelle, et au-dessus d'un certain seuil, autarcie chauvine, fermeture et forte tendance à la xénophobie. En mon sens, les indices de perméabilité culturelle du Canada français et du Canada anglais révéleraient deux situations également malsaines, excessives et opposées.

Passons maintenant aux trois volets de notre analyse, en commençant par celui qui se rattache le plus étroitement à l'exercice quotidien de notre profession.

## L'aspect linguistique

Les effets de la transculturation sur la langue maternelle comportent, semble-t-il, diverses étapes, dont l'une pourrait être qualifiée **déculturation**, et une autre **reculturation**. Le brouillage de la langue d'arrivée, envahie par les habitudes et les automatismes de la langue de départ, entraîne un appauvrissement des moyens d'expression et, en conséquence, un amoindrissement culturel, une **déculturation**. Le processus transculturatif suppose, pour s'accomplir, une étape ultime, soit celle de la reculturation dans l'autre langue.

Le passage d'une culture à l'autre est donc marqué de deux phénomènes pérennes, mais seul le premier, chronologiquement, relève de notre propos immédiat. Quant à la **déculturation**, ou plutôt au processus **déculturatif** de la traduction, il prend sans doute une infinité de formes. Je n'en isolerai que trois, d'ordre linguistique pour ne pas trop alourdir mon exposé, à savoir **l'érosion**, la **compensation** et le **balançage**.

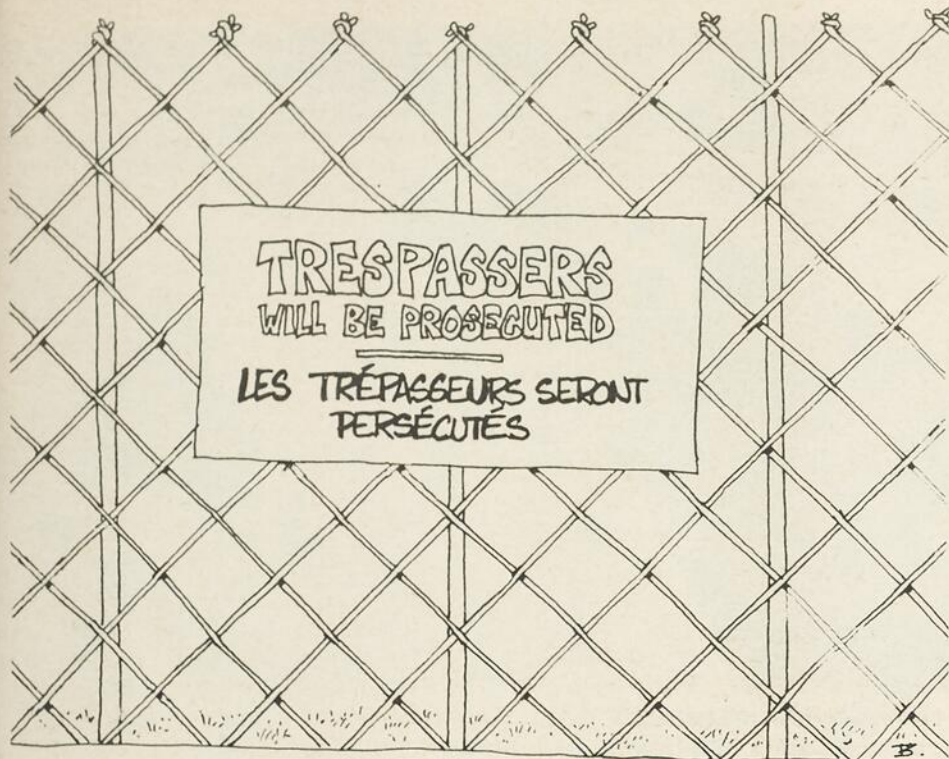
## L'érosion

Elle agit sur les ressources propres à la langue d'arrivée. Tout ce que celle-ci renferme d'idiomatique, tout ce qui est spécifique vis-à-vis dans la langue de départ, tend à devenir connaissance passive, faute d'être suggéré par le texte original. Pour se faire une idée assez précise de cette déperdition, il suffit de recourir à la retraduction et de contrôler ce qui est tombé en cours de route. Par exemple, remettre en français des articles du **Monde** diffusés par le **Guadian Weekly**, puis inventorier les pertes et les catégoriser. On mesurera toute l'étendue de l'appauvrissement, si on tient compte non seulement des tours idiomatiques, mais aussi de la syntaxe affective, de l'art des ellipses et des enchaînements, bref de tout ce qu'on estimerait impondérable sans cette méthode comparative. Les aspects des temps verbaux, les pronoms, l'article et les prépositions sont particulièrement touchés. En outre, le français de traduction est plus long que le français source; l'examen de ce fait et de ses causes éluciderait probablement le problème de la proximité que posent, d'une manière générale, les traductions canadiennes de l'anglais vers le français. L'inflation verbale stylistique irait-elle de pair avec l'appauvrissement des moyens d'expression idiomatiques? C'est fort probable.

En effet, le traducteur est réduit à compenser les pertes comme il peut, sans compter les inhibitions typiques du métier point qui nous amène au second volet.

## La compensation

Elle suit nécessairement l'érosion comme nous pouvons tous le concevoir. Elle doit combler les vides qui se sont m



tipliés avec le temps dans la partie du tissu non vivifiée par des correspondances avec la langue de départ. Théoriquement, il y a virtualité d'érosion chaque fois que le mimétisme ne peut servir la langue d'arrivée. Aussi le traducteur est-il contraint, en quelque sorte, de recourir à des expédients pour remplacer les ressources perdues ou non mobilisables dans l'immédiate. Il faudrait créer un verbe pour exprimer ce qui se produit alors. Il m'en est venu un à l'esprit: **traductionnaliser**, sur le modèle de psychosomatiser. On traductionnalise pour compenser les pertes, et aussi pour rendre ou évoquer l'intraduisible, qui consiste dans la partie idiomatique de l'autre langue et dans les malheurs d'expression de ses usagers. Aussi le français de traduction se caractérise-t-il, sauf oeuvres d'art, par des constructions insolites et contournées, par des trucs du métier, par des astuces pour masquer les difficultés de rédaction non résolues dans le texte original. Ce dernier point est important, comme l'internationalisation de l'anglais ou de l'anglo-américain coïncide avec une désaffection des systèmes scolaires aux États-Unis pour l'enseignement de la langue maternelle, de la grammaire, de la rédaction. Le français, à l'époque où il est devenu langue internationale, se distinguait au contraire par une remarquable discipline. L'anarchie de la langue américaine, la plus traduite en Occident, nous complique singulièrement la tâche, d'autant plus que nous étions déjà accablés par nos propres lacunes.

Au Canada français, nous subissons doublement l'érosion en tant que traducteurs: au travail, du fait de la langue de départ qui nous méduse à la moindre défaillance d'énergie ou d'attention; dans le milieu culturel, où le phénomène sévit depuis longtemps. Les media, l'enseignement, les pouvoirs publics et l'entreprise privée déversent sur nous des masses de traductions. Nos météorologues ne daignent pas même nous annoncer le temps qu'il fera, jour après jour, en un français qui ne soit scrupuleusement calqué sur des bulletins météorologiques américains. Et, il y a une quinzaine d'années, telle agence d'information diffusait au Québec les discours du général de Gaulle en retraduction. Le français, fatalement, est gauchi par cette satellisation, par ces cheminements tortueux.

En pareille conjoncture, comment le traducteur peut-il se défendre contre l'érosion? Il doit rendre un texte à brève

échéance, et il constate que ses ressources dans la langue d'arrivée ne suffisent pas. Que fera-t-il? Il paraphrasera. Il forgera des mots. Il multipliera les calques rassurants. Il fera violence à la langue d'arrivée. Bref, il se débrouillera en traductionnalisant. À l'impossible, nul n'est tenu. Comme des centaines de traducteurs font de même, à leur corps défendant, les phénomènes d'érosion et de compensation en entraînent un troisième soit celui de la babélisation ou de la prolifération des non-sens.

### La babélisation

La prolifération des non-sens est un effet de la déstructuration que je viens d'évoquer. Imaginons un texte anglo-américain quelque peu hermétique, — l'ésotérisme est à la mode, — rempli d'embûches, médiocrement pensé et rédigé, et distribuons-le à cent traducteurs! Les résultats disparates que nous obtiendrons pourraient, il me semble, illustrer comment un régime de traduction omniprésente brouille la langue d'arrivée, la déstabilise, la dénormalise et l'émiette. S'il est vrai qu'une langue de civilisation suppose un minimum de consensus chez ses usagers, détruire la possibilité de ce consensus par l'arbitraire de la traduction et, surtout, de la traductionnalisation, c'est détruire l'assise même de cette langue. Nous touchons là l'essence de la déculturation, étape décisive de la transculturation.

On objectera peut-être que mon analyse se fonde sur un déséquilibre trop flagrant pour s'appliquer à des situations moyennes. C'est fort possible. D'autre part, un cas extrême ne facilite-t-il pas la compréhension du processus transculturel sous des formes moins patentes, moins globales, moins envahissantes?

On pourra me reprocher aussi de ne pas faire intervenir la qualité de la traduction. Sans doute, la bonne traduction a exercé sur le vocabulaire, au Canada français, un effet parfois normatif et enrichissant. Nous en sommes redevables aux services fédéraux, à la Régie de la langue française, aux diverses banques de terminologie, à des cabinets de traduction et à une multitude de traducteurs isolés. Mais, dans l'ensemble, un régime de traduction massive n'en est pas moins transculturel, tout compte fait et eu égard aux illusions que peut en-

traîner la recherche de la qualité. Cette considération nous amène au deuxième volet de la question.

### L'aspect culturel

Il semble chez nous que la traduction envahissante gêne l'esprit créateur en altérant la spontanéité d'expression, qu'elle paralyse la pensée autonome en certains milieux et décourage la rédaction dans la langue d'arrivée. Si cette hypothèse est juste, la traduction massive, même de qualité honnête, enfermerait dans un cercle vicieux la communauté culturelle satellisée ainsi. Elle ne rédige pas volontiers parce que la traduction en surdoses lui fait perdre son dynamisme d'expression, — sauf sur un mode mineur volontairement restreint, — et déstructure sa langue; et cette condition la maintient dans la dépendance à l'égard de la traduction béquille.

La distinction entre traduction d'échange et traduction substitutive nous permettrait-elle de tracer une frontière au-delà de laquelle notre activité exercerait fatalement un effet transculturel? Est-ce que la traduction substitutive ne tend pas à occuper toute la place dans le domaine culturel de la langue d'arrivée en attendant de la céder à la langue de départ, — étape déjà atteinte d'ailleurs dans une partie de notre enseignement. Elle asphyxie la mémoire collective; elle renvoie à un passé, à un présent et à un avenir dont nous sommes exclus; elle propose des bibliographies qu'on appelle "sélectives" à juste titre, pour ne pas dire "discriminatoires". Elle pèse d'un double poids quand la langue de départ est en même temps langue internationale prépondérante.

La traduction substitutive dissocie langue et culture, condamnant ainsi la langue d'arrivée au dépérissement et à une évolution parasitaire. Elle met en circulation dans la langue d'arrivée quantité de non-sens et d'équivoques, corollaires des difficultés non résolues par le traducteur et des lacunes du texte original. Pourrions-nous un jour mesurer les effets culturels de cette fausse monnaie? Je ne sais trop. Faute d'une réponse, passons tout de suite au troisième et dernier volet.

### L'aspect idéologique

À chaque langue s'attache une vision particulière du monde, comme l'a écrit M. Georges Mounin dans **Les problèmes théoriques de la traduction**. On pourrait, allant plus loin, poser l'hypothèse que chacun véhicule une idéologie dominante caractérisée, bien que variable dans le temps.

S'il existe vraiment un rapport entre langue et idéologie, — ce que je crois, provisoirement du moins, — les conclusions à en tirer sont effarantes. Ainsi, pour nous en tenir au champ canadien d'observation, on se demandera si en participant à l'opération gigantesque de traduction de l'anglo-américain vers le français, nous ne diffusons pas une idéologie, exprimée ou implicite, funeste à long terme pour la langue d'arrivée, si notre profession ne serait pas autodestructrice à une certaine échelle.

Dans nos collèges classiques d'il y a vingt ans, on se représentait le français comme un patrimoine, comme un bien culturel, comme un précieux instrument de pensée. Tout près, des collègues "scientifiques", d'esprit américain, inculquaient aux élèves une conception de la langue nationale plutôt empirique et "naturaliste", en quelque sorte. On y voyait un instrument de communication qui évolue suivant ses règles propres et sur lequel il serait vain de

prétendre agir. Cette conception, peut-être apparentée au libéralisme économique, expliquerait le pitoyable état de l'enseignement du français au Québec et de l'anglais en Amérique anglophone. À vrai dire, le français ne s'enseigne plus guère dans nos écoles.

Nos écoles normales ont vécu le même processus transculturel, ou déculturel, une génération plus tôt. Indépendamment de ses causes et de ses conséquences idéologiques, la transculturation donnerait naissance à une attitude sociale et psychologique assez curieuse. L'idéologie que véhicule l'anglo-américain dans notre enseignement aurait un double effet de marginalisation, une fois soumise chez nous à ce que les anthropologues Herskovits et Linton appellent "réinterprétation". Nous deviendrions des marginaux de la francophonie, du fait de notre déculturel partiel, et des marginaux de l'Amérique anglophone, du fait de notre résistance opiniâtre à une reculturation complète.

Nous avons là un terrain d'une richesse inouïe pour les "déviances" de toutes sortes. On le voit, le facteur transculturel de la traduction est d'une extrême complexité. Nos traducteurs pédagogiques pouvaient-ils prévoir, il y a vingt-cinq ans, à quel point ils allaient perturber l'équilibre relatif de l'époque entre langue, culture et idéologie? Cet équilibre, il faut le reconnaître, n'était pas défendable, car il reposait sur le principe appauvrissant d'un minimum de perméabilité culturelle.

### Conclusions

Au Canada, la traduction de l'anglais vers le français est transculturel dans l'ensemble. En sens inverse, c'est-à-dire du français vers l'anglais, elle ne présente pas ce caractère, mais elle pose souvent un problème analogue à celui de la retraduction. C'est que beaucoup de rédacteurs québécois, notamment dans les domaines spécialisés, pensent en anglais tout en s'efforçant d'écrire en français.

Les processus transculturels de la traduction ne sont guère isolables. Étant donné leur variation infinie, on ne saurait les définir globalement. Mais il est possible d'en indiquer des manifestations et des cheminements, telles l'érosion, la compensation et la babélisation, sous l'aspect linguistique. Cette forme de connaissance devrait suffire pour déterminer dans quelles situations et en quelles circonstances la traduction est transculturel.

La traduction transculturel est autodestructrice, à longue échéance. Elle peut connaître un essor extraordinaire entre l'étape de la déculturel partiel et celle où s'amorce nettement la reculturation. En d'autres termes, un certain degré d'américanisation marqué par une connaissance imparfaite ou passive de la langue anglaise suscite un marché fabuleux pour la traduction. Mais l'évolution continuera en toute vraisemblance. Quand les esprits de deux générations auront été moulés par la pensée américaine, viendra un moment où l'entremise du traducteur ne sera plus sentie comme utile. On ira tout droit à la source, et alors commencera l'étape définitive de la reculturation en langue anglaise, accompagnée du déclin de notre profession au Canada.

Je ne veux pas jouer les prophètes; je n'annonce pas ce dénouement comme une fatalité. Je me borne simplement à indiquer une tendance et son point ultime.

D'autre part, l'histoire est remplie d'imprévus.

# Le Vieux-Québec:

## UN MONDE EN PERDITION

La Dévastation en hauteur et la Destruction en béton ravagent le Vieux-Québec par des ruines géométriques, propres, fonctionnelles, futuristes et ridicules. Si ça continue, ce sera fini. Arrêtez-nous ça, à Québec, pour l'amour du Québec!

par Micheline Roberge  
Photos Pierre Talbot

Quelques superbes maisons anciennes bouclées dans une ceinture d'édifices de béton de 20 étages et bloquant toute perspective, un échangeur routier parsemé de vastes parkings. Le Quartier latin, le Vieux Québec, sont en passe de se transformer en un gigantesque bar. On y compte un permis d'alcool pour 14 adultes (on exclut religieux et religieuses par politesse). Une spéculation endémique livre le quartier à des intérêts étrangers.

Le plus bel ensemble architectural et historique au Québec, édifié sur un emplacement idéal (dixit Samuel de Champlain), est littéralement en perdition.

Le Vieux-Québec a su conserver jusqu'aux années soixante l'équilibre

nécessaire à toute vie urbaine. Il était plurivocational, comptait des gens de tous les milieux de tous les âges, des commerces, des bureaux, mais aussi des institutions et des résidences aussi bien pour les familles que pour les célibataires. Depuis, il a largement perdu cet équilibre que des villes américaines s'efforcent aujourd'hui de reproduire à coups de millions.

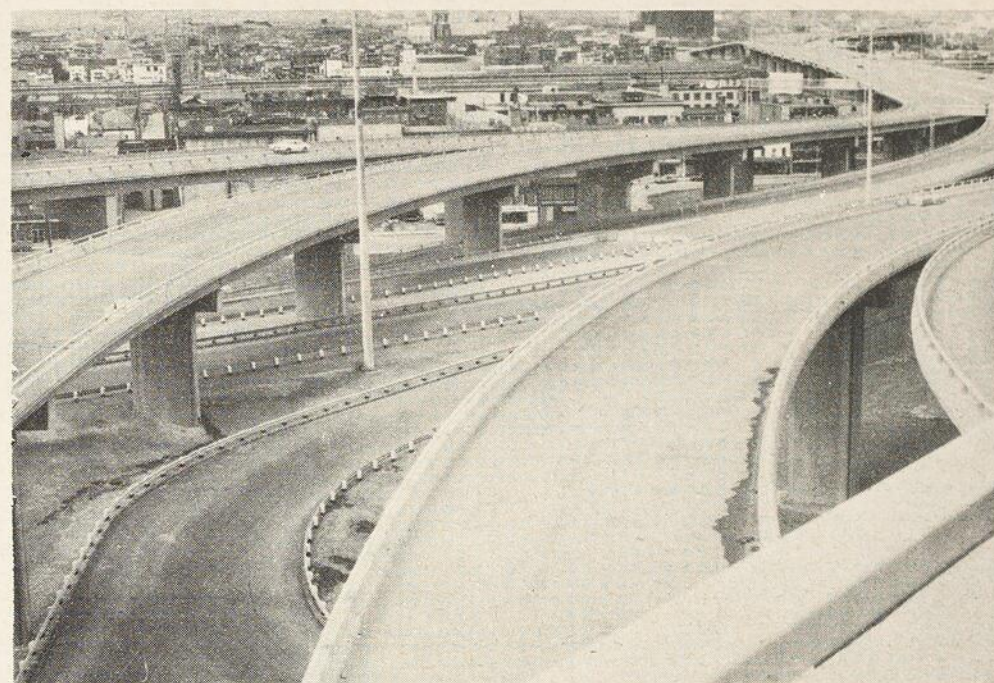
Le temps de la bohème entremêlée à la bourgeoisie, le temps de la diversité vivante qui achevait de donner leur couleur aux vieux murs chargés d'histoire est révolu.

Aujourd'hui, grâce à une conception superficielle et erronée du progrès encou-

ragée notamment par le maire Lamontagne, on pourrait vendre des billets pour assister à ce massacre historique; c'est un cirque unique au monde, digne de tirer de longs sanglots (Verlaine) au violon d'un quelconque Néron de banlieue. Phénomène fascinant certes mais d'une tristesse inouïe.

Depuis, 10 ans, la population a diminué de près de 50%, et les marguilliers de la Basilique Notre-Dame de Québec, l'une des plus belles églises du Québec, s'arrachent les cheveux pour tirer d'une maigre population disséminée (de moins en moins croyante) de quoi tenir le monument debout.

On remplace le tout par des commerces, des bars,



Tous ces chemins mènent au Vieux Québec, ils ont remplacé quelques dizaines de maisons habitables, certaines plus que centenaires...

des auberges et des terrasses. Tout cela est coquet, impeccable et inacceptable, tout simplement.

On rase les vieux murs et les grands arbres. Actuellement, la Ville met la dernière main à un escalier de béton de \$300,000 qui reliera la terrasse Dufferin à la Côte du Palais vers la Place Royale. Le superbe escalier de fer était devenu dangereux. Il eût été moins coûteux et plus respectueux de le réparer que de le remplacer par des cubes de béton.

Le parc de l'Hôtel de Ville sur le parking du même nom est un autre exemple frappant. Ce parc avec ses arbres centenaires avait une saveur tout à fait proustienne, pour parler en termes. Il faisait XIX<sup>ème</sup> siècle. On a fait place nette et semé des tulipes dans des corbeilles... de béton. Les pauvres colons (Louis Hébert) statufiés sur cette place du progrès chercheraient vainement un pied de terre où enfoncer leur charrue de bronze figée dans les temps modernes.

On a d'abord enfermé le quartier dans sa gangue de béton, autoroutes, Place Québec, Hilton, Complexe G et H, édifices bancaires, etc... Le Ministère des affaires culturelles, si chatouilleux pour les moulins en pierres des villages, a aveuglément accordé les permis.

Exemple, en 1977, comparaison, devant la Commission de contrôle des permis d'alcool, d'un homme d'affaires désirant un tel permis contre la volonté de quelques dizaines

de citoyens. Le Comité des citoyens présente un document indiquant le nombre de permis déjà très élevé de l'arrondissement. L'avocat du requérant interroge: "N'avez-vous pas soumis votre rapport au Ministère des Affaires Culturelles?" — "Oui." — "Eh bien, nous avons par la suite obtenu tous les permis nécessaires du Ministère!"

Que peut-on ajouter, sinon que dans bien des cas le MAC a même aidé à défrayer les transformations

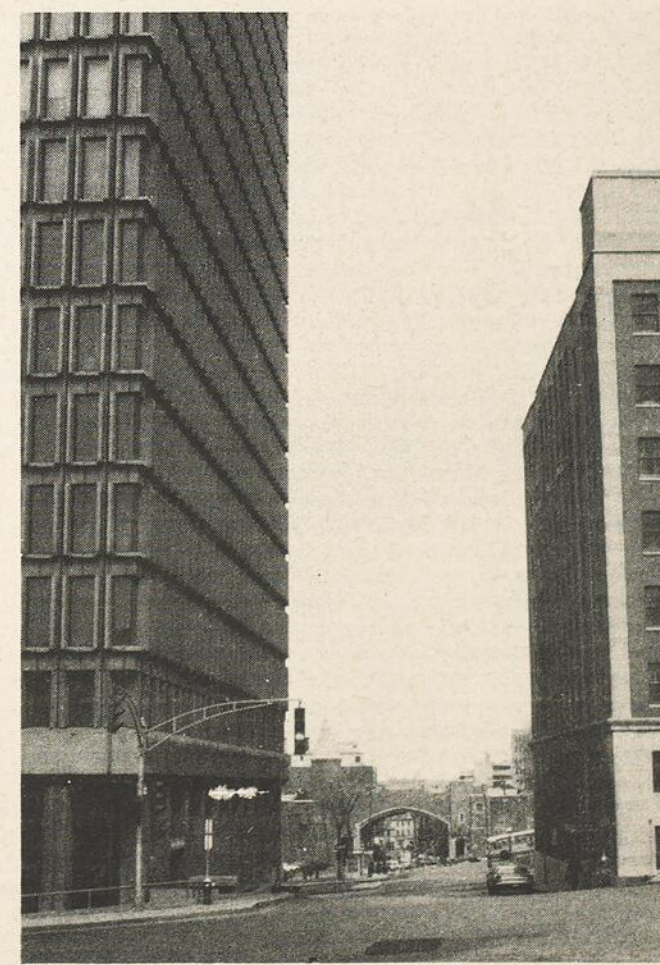
de maisons en bars et restaurants?

Des familles entières ont témoigné, affirmant qu'elles avaient dû quitter le quartier à cause du bruit excessif causé par des nocturnes attardés. Même le célèbre juge Cliche n'a pas réussi à émouvoir la C.C.P.A.

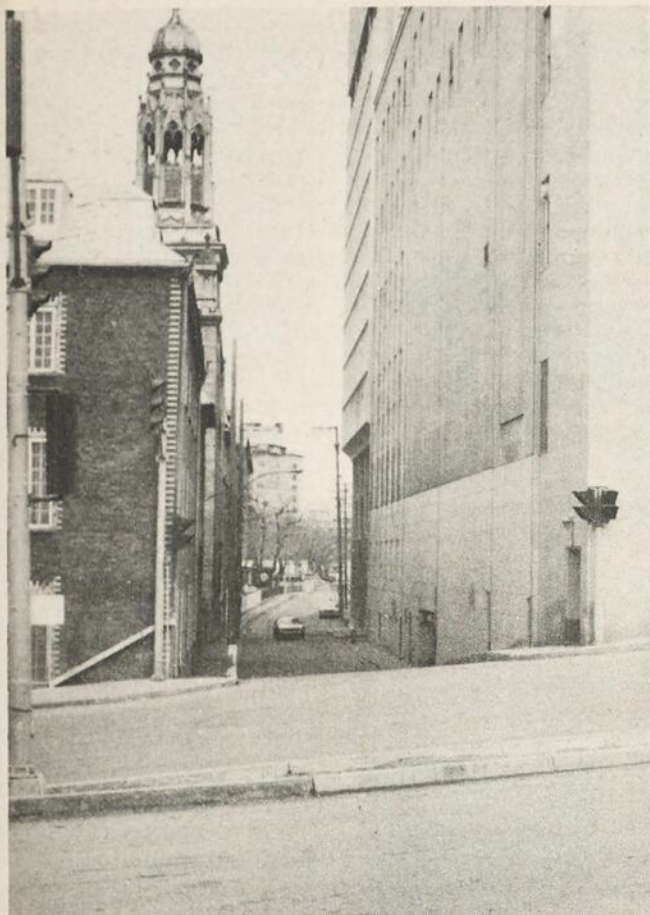
Ainsi va la mécanique. Plus il y a de bars, plus il y a de bruit. Carnavals et festivals amènent un déferlement d'urine et de vomissure sur les Vieux murs qui



A l'ombre du Hilton, l'Assemblée Nationale.



Porte Saint-Jean; une perspective écrasée...



Une des plus belles chapelles du XVIII<sup>ème</sup> siècle au Québec; en face, Bell Canada et la Banque Royale; au premier plan, l'autoroute Dufferin.

n'ont jamais vu ça. Les habitants changent de crème-rie.

La spéculation galope. Tout édifice prend valeur commerciale. Prix et taxes grimpent, et le **Soleil** annonce: Achèterais maison dans Vieux Québec, votre prix sera le nôtre".

En attendant de transformer chaque maison en bar tout à l'égoût, on subdivise les maisons en bachelors et chambres. Ces vieilles maisons où l'accueil se faisait chaleureux, où les vieux murs transmettaient aux visiteurs du présent les confidences du passé, deviennent muette.

Dans 10 ans, tout sera terminé. Le Vieux Québec aura rejoint la Place Royale au rang des musées inanimés pour touristes à spaghetti.

Mais le monde change et, peu à peu, ce genre de tourisme cède le pas au tourisme culturel et social. De plus en plus, chaque pays ayant ses propres vestiges, on verra dominer le goût de la découverte de l'âme d'un peuple, de son mode de vie, plutôt que celui des monuments figés.

Que faire? Imposer rapidement un moratoire complet pour bloquer toute transformation du quartier.

Instruits par l'expérience et les luttes menées par des groupes de pressions comme la Société Historique de Québec ou le Comité des Citoyens du Vieux Québec, les députés de la région semblent disposés à agir pour obtenir finalement du gouvernement du Québec une action vigoureuse qui a trop attendu, même si l'ex-ministre Jean-Paul L'Allier semblait y venir.

Il faut en quelque sorte arrêter les béliers mécaniques du progrès, prendre quelques années de recul et de répit pour envisager des solutions globales afin de ramener dans ce qui reste du Vieux Québec l'équilibre urbain qui existait naguère.

Il n'est plus question de sympathies personnelles ou de considérations fragmentées sur le plan de l'esthétique. C'est notre histoire et la Vie qui nous le commandent. Ces impératifs sont au-dessus du laisser-faire qui achève de vider cette entité culturelle et historique vivante de tout son sang.

Où alors, dans le grand projet québécois, désirons-nous réellement inscrire en lettres de carton-pâte: "Québec, Disneyland historique"?

## un moment s.v.p.

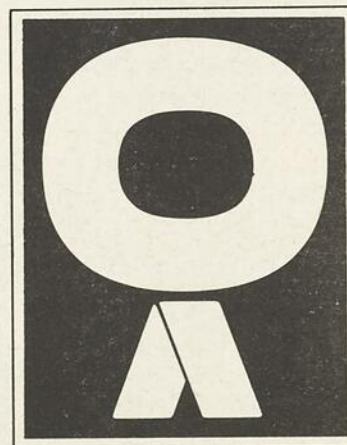
### l'assurance-auto il faudrait en dire plus!

Le Ministre Payette vante son projet d'assurance-auto partout en Province depuis quelque temps. On y trouve, bien sûr, des améliorations. MAIS LE MINISTRE PAYETTE NE DIT PAS TOUT. Pour permettre certains avantages, son projet VOUS ENLÈVE DES DROITS qui actuellement vous protègent.

### abandon du droit de recours devant les tribunaux

Tout le monde sera indemnisé. C'est bien! C'est d'ailleurs ce que le Barreau proposait. MAIS SANS RIEN ENLEVER À PERSONNE. Selon le régime Payette, tout le monde recevra EXACTEMENT la même chose: celui qui a causé l'accident comme celui qui l'a subi. Mais la majorité des gens recevront moins qu'en vertu du régime actuel. Si c'était VOUS la victime, accepteriez-vous de recevoir moins sans pouvoir soumettre VOTRE CAS à un juge?

Pensez-y bien!



### plafonnement des indemnités

Selon le régime Payette:

- tout le monde perdra une semaine de salaire;
- personne ne recevra son plein salaire;
- plusieurs travailleurs qui gagnent plus que le maximum admis par le projet perdront encore davantage. Pouvez-vous accepter un régime qui, contrairement au régime actuel, plafonnera ainsi les indemnités?

### combien cela coûtera-t-il?

Le Ministre Payette admet que son programme ne coûtera pas moins cher que le régime actuel. Pourtant, dans la majorité des cas, le régime Payette sera moins généreux. Or, une des critiques les plus sévères du public touche justement le coût de l'assurance-automobile. Êtes-vous prêts à risquer de recevoir moins, sans la garantie de payer moins cher?

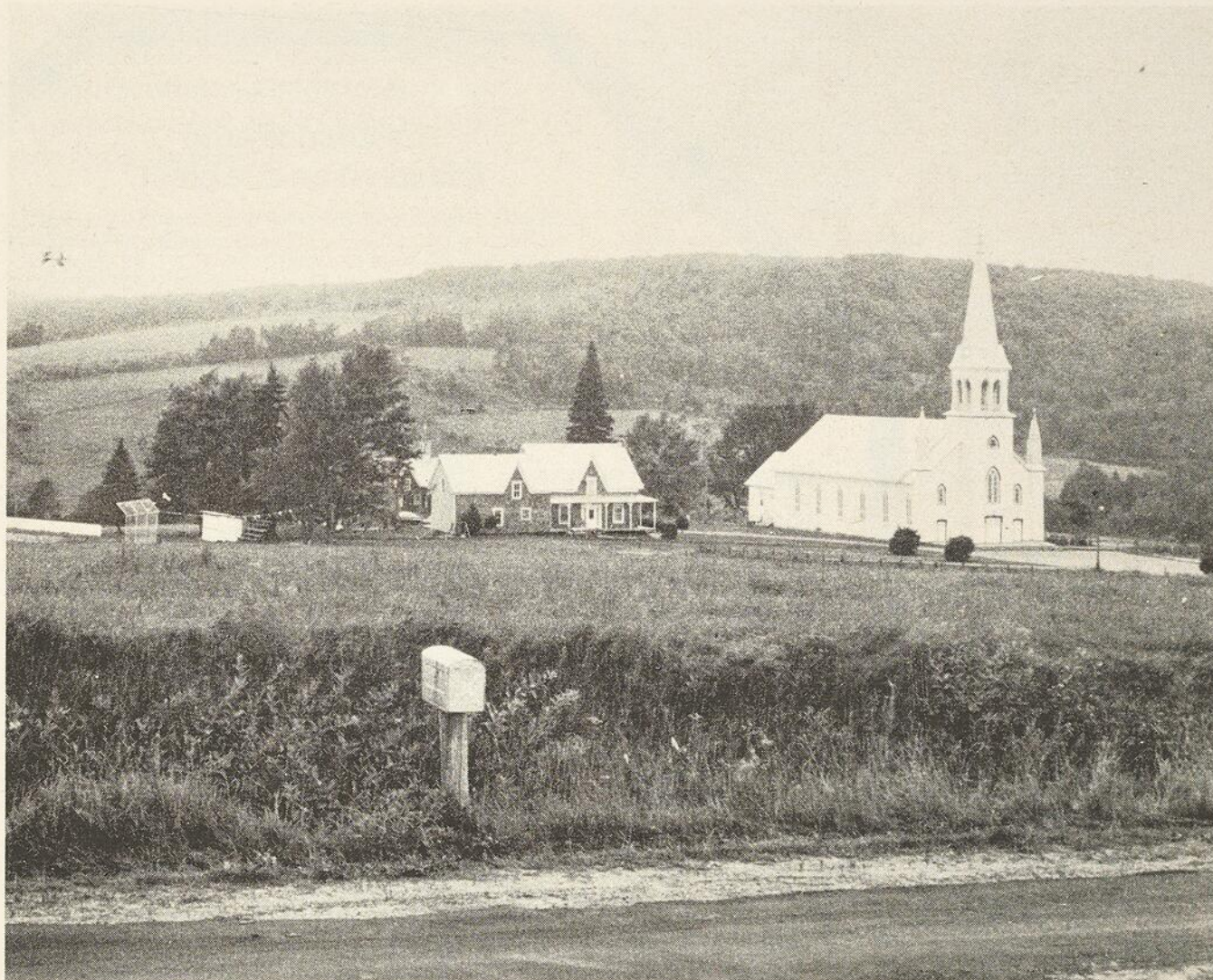
## pensez-y bien!



Barreau du Québec

**tourisme et loisirs**

# Le tourisme dans les Laurentides: tout va bien?



par Louis Jolin

Région touristique par excellence, bénéficiant d'une renommée internationale, les Laurentides, au nord de Montréal, n'ont pas besoin d'être longuement présentées. Le tourisme intérieur se pratique peu dans l'ensemble du Québec, mais il jouit déjà d'une assez bonne tradition dans cette région. Les Laurentides possèdent un solide réseau de stations de villégiature et de ski, d'hôtels, auberges, chalets et pensions, à la portée de toutes les bourses.

### L'association touristique des Laurentides

Conscients de l'importance du tourisme pour la région, des entreprises commerciales et quelques organismes d'intérêt public ont fondé en 1975 l'Association touristique des Laurentides pour s'occuper de la promotion de la



**AZTEC**  
VACANCES

**FLORIDE**

**SI VOUS DÉSIREZ VOUS OFFRIR DES VACANCES DE QUALITÉ**

**Les vacances AZTEC vous offrent:**

Transport aérien aller-retour via Québécois BAC 111, au départ de l'aéroport de Dorval. Consommation et repas gratuits durant le voyage. Transferts aller-retour vers l'hôtel en Floride, y compris transport des bagages et pourboires.

Chambres avec air conditionné durant 7 jours ou 14 nuits. Petit déjeuner continental chaque jour. Sac de plage TV couleur dans chaque chambre.

*Holiday Inn*  
**OCEAN TRAIL** of Jupiter



Palm Beach et le plus nouveau complexe de vacances.



Pour les vacances de vos rêves

**MIAMI BEACH RESORT**

**OCEAN et 183ème MIAMI BEACH, Fla.**

**Thunderbird OCEAN et 185ème MIAMI BEACH, Fla.**

*Au Thunderbird, il y a réellement du plaisir à y avoir!*

**LAVAL**  
CENTRE LAVAL  
Autoroute 15 Sortie 8  
1600 Le Corbusier | PROMENADE  
687-0880 | 688-5310  
**LACHUTE**  
LES GALERIES LACHUTE  
505 Chemin BÉTHANIE  
562-3788

**BROSSARD**  
Place Portobello  
7350 boul Taschereau  
672-5353  
**LONGUEUIL**  
PLACE LONGUEUIL  
1 PLACE LONGUEUIL  
679-3777

**VOYAGES TRAVELAIDE** LTÉE

PERMIS 50280

**MONTREAL**  
CENTRE-VILLE  
1010 ouest STE CATHERINE  
METRO PEEL  
861-7272

**DUPOUIS**  
CENTRE VILLE  
865 est STE CATHERINE  
Métro, accès intérieur  
842-5151

**LES GALERIES NORMANDIE**  
2634 De SALABERRY  
331-9971

**PLAZA ST HUBERT**  
971 est Beaubien  
Métro Beaubien  
273 7755

**CARREFOUR MT ROYAL**  
4454 St Denis  
Métro Mt Royal  
845-8225

**AGE D'OR METROPOLITAIN**  
911 est Beaubien  
Métro Beaubien  
273,2581

région et agir auprès des autorités gouvernementales — provinciale et fédérale — comme l'interlocuteur de l'"industrie touristique" des Laurentides.

Pour le grand public, l'A.T.L. vient de publier pour la deuxième année consécutive son dépliant d'été intitulé **Carte touristique Les Laurentides — Au Nord de Montréal**, et l'édition du printemps 1977 de sa revue touristique **Image des Laurentides**.

La **Carte touristique** est distribuée massivement aux États-Unis et en Ontario. Elle l'est aussi au Québec par l'intermédiaire des bureaux touristiques locaux et des salles permanentes et saisonnières d'accueil du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Elle vise surtout à attirer le touriste dans la région.

**Image des Laurentides** se présente comme un véhicule d'informations diverses pour le touriste qui vient d'arriver dans les Laurentides. Cette revue est distribuée par le réseau des hôtels, motels, restaurants et des bureaux touristiques de tous les coins de la région. Bien que contenant quelques renseignements de qualité sur les caractéristiques et les richesses culturelles et historiques de la région, ces publications gratuites visent surtout à faire la promotion des établissements commerciaux.

#### Les assises du tourisme

En plus, l'Association touristique a tenu, le 20 mai, dans le cadre de son assemblée générale annuelle, "les premières assi-

ses du tourisme dans les Laurentides" pour reprendre l'expression de M. André Goyer, directeur de l'A.T.L. Ces assises étaient ouvertes non seulement aux membres de l'association mais à "tous ceux qui sont intéressés par le développement touristique des Laurentides". Elles ont eu lieu à Mirabel. Quatre thèmes dominaient, correspondant à autant de problèmes à régler ou de situations à améliorer: promotion et publicité, Réseau régional des Comptoirs de renseignements touristiques, L'industrie touristique et le plein air, et Le train du Nord.

Les activités et les réalisations de l'Association touristique des Laurentides témoignent de la vitalité du secteur commercial et de sa volonté de promouvoir le développement constant du tourisme qui lui assure de larges bénéfices.

#### Un point de vue différent

Ces bénéfices retombent-ils cependant sur l'ensemble de la population qui habite la région? Il est permis sérieusement d'en douter après la lecture de l'étude publiée en 1977 par la Société nationale des Québécois des Hautes Rivières et intitulée **Le tourisme, un point de vue différent**. La Société avait confié à M.M. François Duranleau et Réjean Legault, respectivement anthropologue et animateur, le soin d'évaluer les conséquences sociales et économiques du tourisme dans les Laurentides. Les auteurs arrivent aux conclusions suivantes:

## IL Y A PLUS QUE DU SOLEIL À CUBA

Tourbec, en collaboration avec Cubatur, l'Agence de Tourisme National, Cubain, vous propose un séjour de 21 jours à Cuba

**Au programme:** visite d'écoles, d'usines ou d'industries, d'ateliers culturels et de fermes; rencontres avec

des Cubains; soirée dans une boîte à chansons; journée à la plage et temps libre

### UN PROGRAMME DE DÉCOUVERTE DE CUBA ALLIÉ À DES VACANCES REPOSANTES

**Découvrez Cuba sous tous ses aspects**

**\$749.00**

taxe d'aéroport de \$8.00

#### Ce prix comprend

- Le transport aérien aller-retour de Montréal à la Havane
- Les repas et consommations à bord
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa
- L'hébergement dans un hôtel avec chambre à deux personnes
- La pension complète (trois repas par jour)
- Les activités incluses dans le programme
- Le circuit en autocar climatisé avec toilette et bar
- Les services d'une personne-ressource de Tourbec et d'une personne-ressource de Cubatur tout au long du séjour.

**Lieux visités:** La Havane, Varadero, Santa Clara, Matanzas, Costasur, Trinidad, Cienfuegos, Camaguey, Santiago de Cuba, Siboney, La Sierra Maestra et Ciego del Avila.

**Dates:** 25 juin au 16 juillet  
6 août au 27 août

Bureau de Montréal  
347 est, rue St-Paul  
(514) 866-2872

Bureau de Québec  
29, rue d'Auteuil  
(418) 694-0424

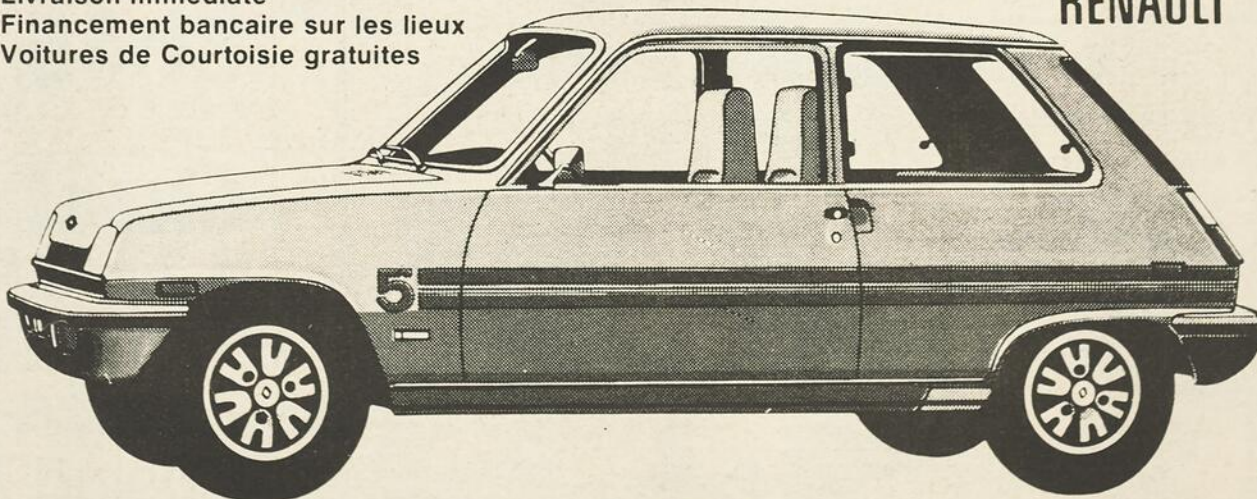
Détenteur d'un permis du Québec



## DES RENAULT 5L 1977 POUR \$3,495.00\*!

(pneus Michelin et antirouille inclus)

Livraison immédiate  
Financement bancaire sur les lieux  
Voitures de Courtoisie gratuites



Automobiles Renault **ville Marie inc.**

Le concessionnaire Renault des Québécois

2230, rue VIAU  
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU  
254-9971

\* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

**POUR L'EUROPE**

*Louez votre Renault*

*Simca*

*Citroen*

**ACHAT - RACHAT**  
chez le spécialiste de la location

**BILLETS AVION**  
toutes destinations

**S.E.T.A**

Tél.: 861-0200/3906

Permis 50291

(suite de la page 29)

—Les bénéfiques du tourisme sont manifestes pour les commerçants: de 1961 à 1971, le revenu global à Saint-Jovite et à Sainte-Agathe a doublé de \$14.4 à 29 millions et le chiffre d'affaires moyen des commerçants est beaucoup plus élevé qu'à Saint-Jérôme.

—Par contre, les conditions des travailleurs de l'industrie touristique sont minables: Ces derniers touchent à peine le salaire minimum et sont aux prises avec des problèmes tels que le caractère saisonnier de l'emploi, le chômage, l'absence de sécurité d'emploi. De plus le coût de la vie est beaucoup plus élevé dans les Laurentides qu'à Saint-Jérôme et l'écart dans les revenus familiaux

est nettement au désavantage des Laurentides. (Selon le recensement de 1971, le revenu des familles était de \$85.23 en moyenne à Saint-Jérôme et de \$66.94 dans la région de Sainte-Agathe et Saint-Jovite).

C'est une autre illustration du paradoxe du tourisme: des effets positifs dans certains secteurs entraînant des effets négatifs par ailleurs. Comment élaborer une politique de développement touristique dans les Laurentides qui n'irait pas à l'encontre de l'intérêt des travailleurs? Un syndicalisme sectoriel ne pourrait-il pas améliorer leur situation? De sérieuses questions pour l'A.T.L. et le nouveau gouvernement. À quand les réponses?

## L'air du temps

par le professeur Nimbus

Voir tourner trop de turbines, dans sa vie, ce n'est pas très bon pour le moral. On commence par regarder ça innocemment, c'est une belle grosse toupie et on se met à rêver, et ça tourne, et ça tourne et hop, v'là qu'on prend soi-même le mouvement! On se met à turbiner. Et c'est pas spécialement une forme du "haut mal".

Ça se manifeste par des crises de "turbine" aiguë, comme celle que vient de faire publiquement le président de l'Hydro-Québec, Roland Giroux. Vous savez ce qu'il propose le Roland

électrique? Il dit qu'on devrait travailler quelques heures de plus par semaine pendant plusieurs années, qu'on serait payé pas mal plus tard et qu'en attendant qu'on soit payé, l'État se servirait de cet argent-là pour relancer l'économie. Si j'avais pas d'amis africains, je dirais tout haut qu'il s'agit là d'un des plus beaux plans de Nègres que j'ai vu dans ma vie.

Mais les Nègres, ils sont pas si fous que ça. Ils font de très bons inspecteurs de travaux finis. Ils savent prendre la vie, eux!

Non, le plan de Giroux, c'est pas un plan de Nègres, c'est un vrai plan de Blanc qui a cru toute sa vie qu'il fallait monter les échelons de l'Hydro de plus en plus vite, qu'il fallait arriver à la fin de sa vie essoufflé avec un air patibulaire de cadre qui n'a plus assez de poches à son veston pour y mettre les 14 sortes de pilules qui le tiennent en vie.

Non, Roland, on l'achète pas ton plan! Plutôt que de travailler plus sans être payé, on pourrait peut-être songer à payer mieux le p'tit monde qui se fait suer dans des métiers pas très "motivants", comme on dit à l'UQAM.

Et puis, dites donc, vous avez envie de travailler plus vous autres? Si oui, écrivez vite à Roland, au Club national de la Turbine, ça recrute!

•••

### Mégot

Les élections partielles, ça m'a fait tout un drame de conscience, je vous jure. Dans mon comté, c'était tous des pourris qui se présentaient. C'était presque une élection à l'odeur: qui c'est qui sent le moins mauvais...

Pendant plusieurs semaines, je n'ai pas osé lever le couvercle de la poubelle. Je me disais que j'avais encore le temps, que j'irais sentir ça de plus près un bon quart d'heure avant d'aller voter.

Puis, l'heure fatidique est arrivée. Il a bien fallu que je regarde de plus près l'exposition de candidats-roquefort qu'on avait dans Terrebonne. J'ai vite flairé le Comtois Roland, le libéral, ingénieur lancé en politique pour le plus grand bien du peuple, qui affirmait le 14 novembre que l'élection du PQ signifierait la fin de Trudeau avant six mois, mais qui, au bout de ces mêmes six mois, pense

qu'il aurait intérêt à redevenir député. Et puis, il y avait le Delorme Roger, le gars de la radio devenu monsieur-miracle, l'homme qui a réponse à tout sauf de nous dire ce qu'est un Joe Clark. Il y avait aussi d'autres candidats plus ou moins communistes.

Des p'tits rigolos m'ont tordu le bras de la conscience et m'ont dit de voter pour Delorme. A l'entrée du bureau de vote j'ai écrasé ma conscience comme un vulgaire mégot de rouleuse et j'ai écouté les p'tits rigolos. Voter conservateur, faut le faire! Mais, je le ferai pu! On commence par voter conservateur puis on finit progressiste. C'est une pente dangereuse.

Depuis  
le 6 Déc 1976

LES GRENOUILLES  
ONT DES AILES.

FM 96.9  
ckoi

## La Russie vous attend...

TOURBEC vous propose un circuit de 21 jours  
pour \$869.00  
taxe d'aéroport de \$8.00

**c'est un bon marché!**

#### Ce prix comprend:

- le vol Montréal-Moscou aller-retour
- les déplacements en train entre les villes
- tous les transferts (aéroports, gares et hôtels)
- les visites et circuits en autocar
- l'hébergement (2 à 4 personnes par chambre)
- la pension complète (3 repas par jour)
- un programme d'activités à tous les jours
- les services d'un accompagnateur Tourbec et d'un guide russe.

#### Dates:

- 6 juin au 27 juin
- 20 juin au 11 juillet
- 4 juillet au 25 juillet
- 18 juillet au 8 août
- 1er août au 22 août
- 15 août au 5 septembre
- 29 août au 19 septembre
- 12 septembre au 3 octobre
- 21 décembre au 11 janvier

### Un voyage de découverte de la Russie

**Au programme:** tour de villes, visites de musées, excursions, visites d'industries, activités culturelles, rencontres avec jeunes soviétiques.

#### Lieux visités

**(selon les dates):** Moscou, Leningrad, Kiev, Vilnius, Kalinin, Pakov, Novgorod, Kharkov, Talin, Vladimir, Odessa.

**Admissibilité:** jeunes de 18 à 35 ans.

#### Horaires des bureaux Tourbec

Lundi à jeudi  
10h00 à 17h00  
vendredi  
10h00 à 21h00  
samedi  
10h00 à 13h00



Bureau de Montréal  
347 est, rue Saint-Paul  
H2Y 1H3  
866-1063

Bureau de Québec  
29 rue d'Auteuil  
G1R 4B9  
694-0424

Détenteur d'un permis du Québec



Le meilleur service-jet

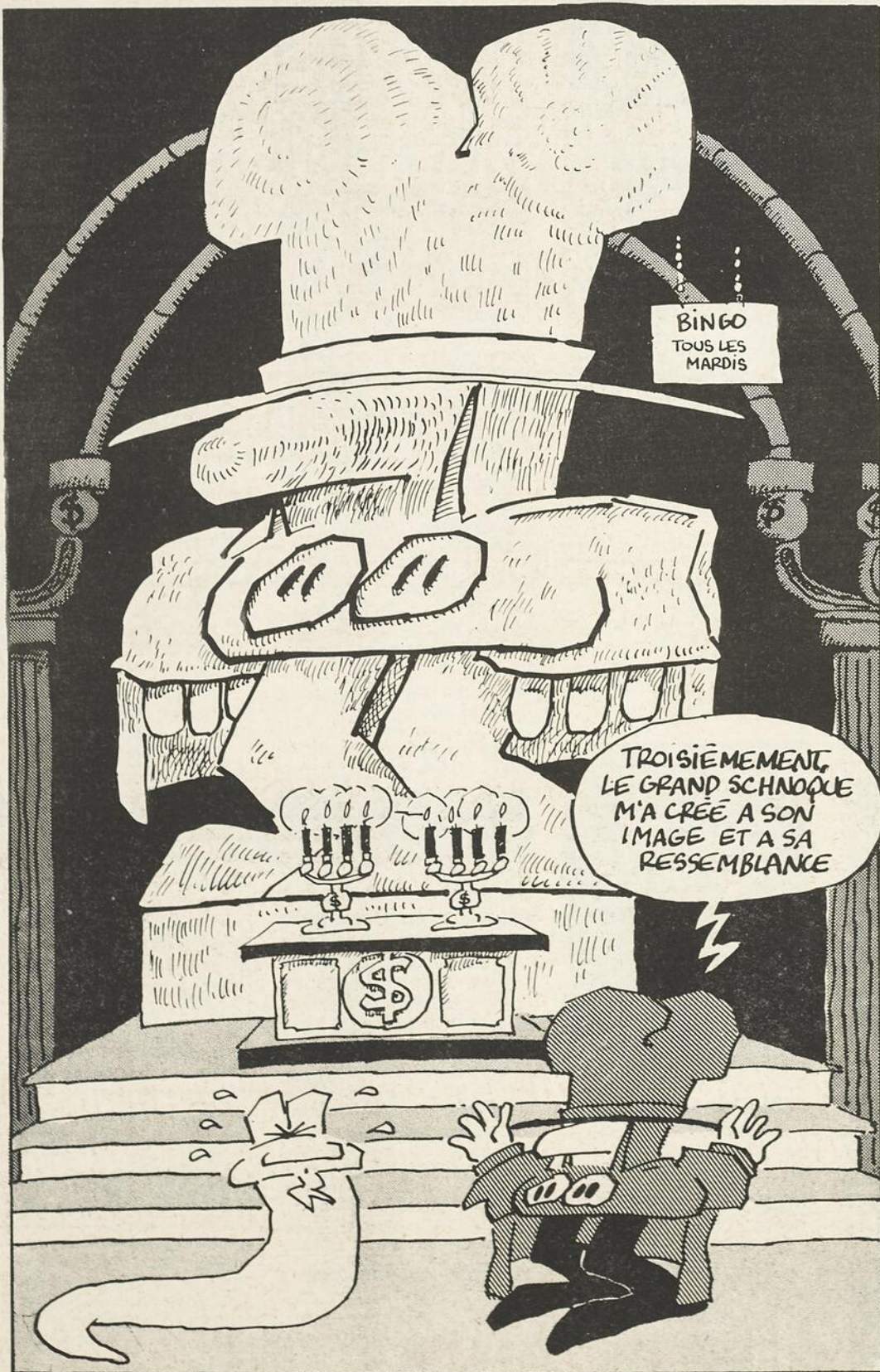
Montréal-Québec  
8h45

Québec-Montréal  
17h25

Service-jet en  
Boeing 727

QUEBECAIR





## Sports



## L'équipe du Québec de baseball s'entraîne depuis deux ans

par René Bataille

Une contribution québécoise au baseball fait son chemin. Détrompez-vous immédiatement: il ne s'agit pas des Expos qui, au fond, ne sont qu'une équipe américaine conçue de la même façon que toutes les équipes américaines. Non, il s'agit d'une équipe de jeunes, recrutés dans le Québec entier, qui s'entraînent ensemble et ont réussi à faire bonne figure face à des équipes plus âgées.

### Baseball, parent pauvre du hockey

Au Québec, le baseball est le parent pauvre du hockey. On pense baseball lorsque les séries éliminatoires sont terminées mais on pense déjà hockey au

début du mois d'août avant que les séries régulières de baseball n'aient pris fin.

"Ce n'est pas tout", de nous dire Jean Gilles Gagnon, l'âme du baseball amateur au Québec, "la multiplication des équipes de hockey aux États-Unis a créé une grande demande de joueurs et a drainé plusieurs bons athlètes qui pouvaient être aussi bons au baseball qu'au hockey, mais qui choisissent le hockey parce qu'ils croient pouvoir plus facilement se trouver une place rémunératrice dans les lignes majeures.

"La proportion de Canadiens et de Québécois dans les équipes de hockey américaines est tellement forte qu'on peut considérer que ce sont toutes des équipes canadiennes qui jouent

pour des villes américaines. Le hockeyeur venu du nord du 45ième profite alors de cette réputation pour se faire embaucher dans les lignes majeures. Cette omniprésence du hockey a rendu la vie difficile aux amateurs de baseball, du moins pour ceux qui espéraient voir des Québécois jouer dans les lignes majeures."

Le baseball a été inventé aux États-Unis et s'est répandu chez plusieurs peuples qui ont contribué à leur façon en apportant du leur. Des Japonais de petite taille, tout comme nos cousins d'Amérique latine, s'adonnent au baseball et ont réussi à adapter le jeu à leur mentalité propre. Ils ont même traduit baseball dans leur langue respective.

### Trop d'équipes au Québec

Selon Jean-Gilles Gagnon, il y a beaucoup trop d'équipes juniors au Québec.

"Lorsque Claude Raymond a réussi à se rendre aux ligues, il n'y avait que 8 ou 10 équipes juniors. Nous en avons présentement 35 affiliées et 7 non affiliées qui sont toutes de même calibre. Au hockey, la ligue junior comprend 10 équipes. Le hockey rejoint pourtant 250.000 jeunes alors que nous n'en rejoignons que 75.000. Il nous faudrait avoir une ligue junior "spéciale" formée des six meilleures équipes existantes réparties à travers le Québec. Une équipe de l'Ouest, Lachine ou Valleyfield, une équipe de Laval; à l'est, il y aurait Repentigny; en province, Sherbrooke ou Trois-Rivières, bien entendu Québec nous déléguerait ses meilleurs joueurs. Nous essayons en fait de mettre une ligue junior majeure sur pied: la plupart des spécialistes sont d'accord pour cette initiative. Le grand problème pour nous est d'ordre financier, car il faut transporter les équipes à travers le Québec."

Jean-Gilles ne se contente pas de parler baseball, il agit. Il a réussi à nous bâtir deux équipes de jeunes joueurs qui rivalisent avec des équipes plus expérimentées.

Avec la fondation de la CSQ, la fédération de baseball comme tant d'autres fédérations faisait le nettoyage dans ses noms en regroupant et uniformisant les règlements. Dès 1973, elle offrait des services techniques à ses membres en organisant des stages pour instructeurs et arbitres. Le baseball au Québec existe depuis des années et attirait beaucoup de jeunes; il fallait pourtant coordonner les efforts de tous et chacun. C'est ce que fit la fédération, mais cela ne l'empêcha pas de mener à bien et à peu de frais certains projets qui lui tenaient à coeur.

### De toutes les régions du Québec

C'est pendant l'été 1975 que la fédération organisait le fameux projet avec ses multiples facettes. Des 18

régions du Québec, les officiels choisirent 40 joueurs nés en 1961; ils avaient donc 13 et 14 ans au moins d'août. De ce nombre, 16 furent sélectionnés pour faire partie de l'équipe d'étoiles. Il en venait donc d'un peu partout et signalaient en passant Michel Gagnon de Charlebourg, Serge Marcoux de Plessisville, Jean Grenier de Sherbrooke et Carl Lessard de Trois-Rivières. Pendant les deux derniers mois, août et septembre, les jeunes s'entraînent ensemble.

Mais il y avait les frais de déplacement et d'équipement; les responsables firent appel à diverses organisations et réussirent à trouver l'appui de la Société Sport-Expert qui a fourni tout l'équipement ainsi que du Club Optimiste, dont ils portent le nom. L'Institut des Sports du Québec leur fournit aussi une certaine somme d'argent.

Fort de cet appui, le Comité se met en marche et dès le 19 février 76, les jeunes se réunissent à l'instigation des instructeurs, Jean-Gilles Gagnon, Larry Beseski et Pierre Martin, pour s'entraîner toutes les fins de semaine. Il ne fallait surtout pas que l'entraînement nuise au bon fonctionnement scolaire des élèves. Michel Denis, un grand amateur de baseball et professeur de biologie, est nommé responsable pédagogique. Sa tâche est de s'informer auprès des élèves et des parents et des professeurs sur les progrès scolaires des 16 athlètes.

Jean-Gilles avait promis aux jeunes qu'ils iraient faire un entraînement d'une dizaine de jours en Floride, de nous dire Michel Denis. Je sais par expérience qu'il ne faut pas promettre à des jeunes ce qu'on ne peut réaliser. Jean-Gilles Gagnon profitait de son mois de vacances d'hiver pour préparer le séjour de nos jeunes là-bas."

Comme de fait, la première année, les jeunes furent reçus, nourris et logés gratuitement par des familles de la petite ville floridienne de Margate. En général, c'était des familles qui avaient des enfants plus jeunes, tous amateurs de baseball, qui offraient le gîte à nos compatriotes.

Sans faire de commentaire sur le comportement des Québécois à Miami, on peut simplement dire que nos jeunes ont fait honneur au Québec en se montrant très polis. Alors que la pre-

mière année, 14 familles s'étaient offertes pour recevoir nos jeunes athlètes, en 1977, 30 familles avaient donné leur nom comme étant prêtes à les loger et à les nourrir gratuitement. Il y en a même une qui a voulu adopter un de nos joueurs."

Le séjour des joueurs, s'il fut agréable à bien des aspects, — il a eu lieu au début d'avril —, avait pour but de permettre aux jeunes de jouer contre des équipes américaines des différents high-schools des États-Unis. Il est évident que l'idée d'un séjour en Floride fait rêver bien des jeunes, mais il ne faut pas oublier qu'ils se sont entraînés toutes les fins de semaine de l'hiver dans le garage du Centre Claude-Robillard.

Cette année, il y avait deux équipes en Floride, les Optimistes, nés en 1961, et l'équipe de Sports Experts, qui a débuté en 1962. Les vieux s'installèrent à Fort Lauderdale, tandis que les jeunes pensionnaient à Margate.

Dans les milieux sportifs, le Québec est tout à fait inconnu. Les Américains savent qu'il y a des Canadiens au nord, c'est à peu près tout. Ils ont été enchantés de faire connaissance avec l'équipe du Québec et le "French flavour".

L'équipe de la fédération, il ne faut pas l'oublier, est la seule équipe nationale qui participe au camp d'été de Floride et leurs dossards étalent en bleu sur blanc les couleurs de leur pays natal.

Pendant la saison, les équipes jouent environ 5 parties par semaine. L'entraînement se fait pendant deux heures avant la partie. L'équipe des Optimistes joue des parties contre des équipes de la ligue Montréal junior qui compte des joueurs de vingt ans alors que les Optimistes n'ont pas plus de 16 ans. Ils ont remporté leur cinq premières parties d'affilées, créant par le fait même un regain d'intérêt pour le baseball et la technique adoptée par la fédération.

Considérons un peu trop légèrement au début par les équipes de la ligue junior, les Optimistes ont dû faire face ces derniers jours à des équipes qui les prenaient beaucoup plus au sérieux, suscitant ainsi beaucoup plus de motivation de part et d'autre.

# Plein air

## Tout y est, servez-vous!

par Robert St Jean

Que vos excursions aient lieu au printemps ou à l'été, la nature vous offre un menu très varié et appréciable. Tous connaissent les framboises et les fraises des champs. Je concède qu'en saison, ces fruits sont tout à fait délicieux, excellents pour la santé et par surcroît... gratuits! Mais, la nature offre beaucoup plus à celui qui veut en profiter. Quelques bons livres de références, un peu d'étude et d'observation en forêt, et vous voilà prêt à faire la cueillette. D'innombrables plantes remplaceront avantageusement les fruits et légumes du marchand du coin. Et qui sait si un jour, perdu dans les bois, ces connaissances ne vous permettront pas de non seulement survivre mais d'y passer un séjour agréable et confortable?

### Quelques exemples

Question de vous mettre l'eau à la bouche, permettez-moi de vous indiquer quelques plantes comestibles et pour la plupart bien connues. Certaines peuvent remplacer la

salade, alors que d'autres peuvent tenir avantageusement lieu de légumes habituellement consommés avec la viande.

Pour remplacer la salade, au printemps vous pouvez cueillir les feuilles du pissenlit, de l'amarante, les feuilles du tilleul et de l'érable ainsi que les boutons floraux et les feuilles de violettes du Canada. N'oubliez pas la très succulente fougère appelée tête de violon.

Les bulbes profondément enfouis de la claytonie de Caroline se consomment crus, bouillis ou rôtis. Les rhizomes du Sceau de Salomon, aussi appelé herbe aux panaris, ainsi que la patate à chapellet peuvent remplacer les pommes de terre.

Vous n'avez plus de farine pour faire du pain, des galettes ou des biscuits? Le tubercule de la flèche d'eau ou sagitaire ainsi que le rhizome blanc de la quenouille peuvent être séchés puis moulus. On y ajoute ensuite de l'eau et voilà la farine.

Les asperges, c'est délicieux. Mais les jeunes pousses de l'uvulaire à feuilles sessiles ou de smi-

lacine à grappes vous les feront vite oublier.

Le rhizome croustillant du médéole ou concombre sauvage remplace le concombre cultivé.

Pour varier les breuvages, faites des décoctions. Le benoîte des ruisseaux a un goût de chocolat. La spirée tomenteuse ou thé du Canada, les feuilles de lierre terrestre ou le thé du Labrador vous changeront du thé traditionnel.

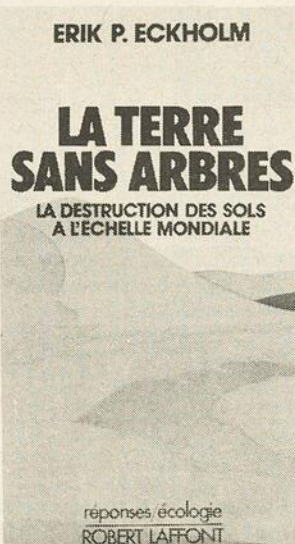
Pour ceux qui ont la mauvaise habitude de fumer, les feuilles de cornouiller aussi nommées pain de perdrix vous dépanneront si votre drogue se raréfie.

Quant aux fruits, là vous avez le choix. Qu'il s'agisse de bleuets, framboises, cerises, fraises, cenelles, mûres, fraises, sureau blanc, merises, pommes sauvages, tout y est. A vous de les cueillir. Bon appétit!

### En bouquinant sur le plein air

Cette semaine, j'ai lu pour vous le dernier arrivé de la collection Réponses-Ecologie, publié par Robert Laffont. Cet ouvrage a été conçu et réalisé

sous l'égide de la Commission pour l'environnement de l'O.N.U. et de l'institut Worldwatch. Erick P. Eckholm est membre de cet institut, et l'auteur de ce



dernier volume **La terre sans arbres**. Il expose d'une manière documentée et frappante les menaces écologiques qui pèsent sur l'agriculture planétaire. Il en analyse les causes et en prévoit les conséquences.

**RESTAURANT**  
*Chez*  
**VITO**

...un savoir faire

Mecca gastronomica

5412 Côte des Neiges  
735-3623

## les bonnes tables

par Roch Côté

La canicule en plein mois de mai, ça vous bouleverse un régime alimentaire! Bien sûr, les prétextes sont toujours bon pour vider une bonne cervoise ou une bouteille suintante de bordeaux blanc, mais par les temps qui courent, on n'a guère besoin de prétextes. Je suis de ceux qui adaptent leur régime à ce qu'on peut boire. Si le temps frisquet commande du vin rouge, je me mets à la viande. Si le temps est au vin frais (donc le blanc ou le rosé) je me mets au poisson et aux crudités. Si le temps est à la bière, je cherche une cuisine qui s'y accomode.

Dans ce dernier cas, ce n'est guère facile. Trouver de la bonne bière, ça se fait, mais une cuisine qui s'y prête bien c'est plus rare. J'ai déjà eu l'occasion de dire ce que je pense de la cuisine de nos brasseries et j'en ai fait encore une fois la preuve cette semaine: ce n'est pas ça! Avec un ami j'ai abouti un chaud midi de cette semaine à la Brasserie des Fortifications (262, est, rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal). Pour une belle brasserie, c'en est certes une belle! Grande, avec des fenêtres immenses aux extrémités, tout en teintes sobres et foncées comme une vraie buvette britannique. Une authentique place de bière,

quoi! On y sert la Molson en fût, bien fraîche et moussante. Mais, pour la cuisine, c'est l'habituel et assez peu original menu de taverne: steak haché, spaghetti, saucisses, grillades... On ne m'a pas encore convaincu de boire de la bière avec des spaghetti et je pense que ce sera difficile. On a finalement dîner d'un steak haché, qui était dans la bonne moyenne, accompagné de carottes et de frites sans distinction, tout cela au prix habituel des brasseries (pour moins de \$3).

La bière est une boisson noble. Elle vaut qu'on lui fasse une cuisine digne d'elle.

## SYMPOSIUM

...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques  
Orchestre et Bouzouki  
Souper dansant

Ouvert de 18.00 à 3.00  
Table d'hôte: \$5.95 et \$6.95  
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi



5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547

POUR MAMAN  
la soirée dont elle rêve:  
quelques heures en Grèce... parmi nous,  
des moments inoubliables... pour tous.

2 derniers jours  
Festival  
Avril au Portugal  
à Montréal au

## Solmar

60 spécialités de cuisine classique portugaise

FADOS, GUITARES, FOLKLORE ET DANSE TOUS LES SOIRS

Avec des artistes portugais réputés directement du Portugal via T.A.P.



Maria Rodrigues en vedette

jusqu'au 30 mai

On offre à tous les couples, chaque soir, une petite céramique portugaise ou le disque (Une nuit au Solmar).

Stationnement gratuit

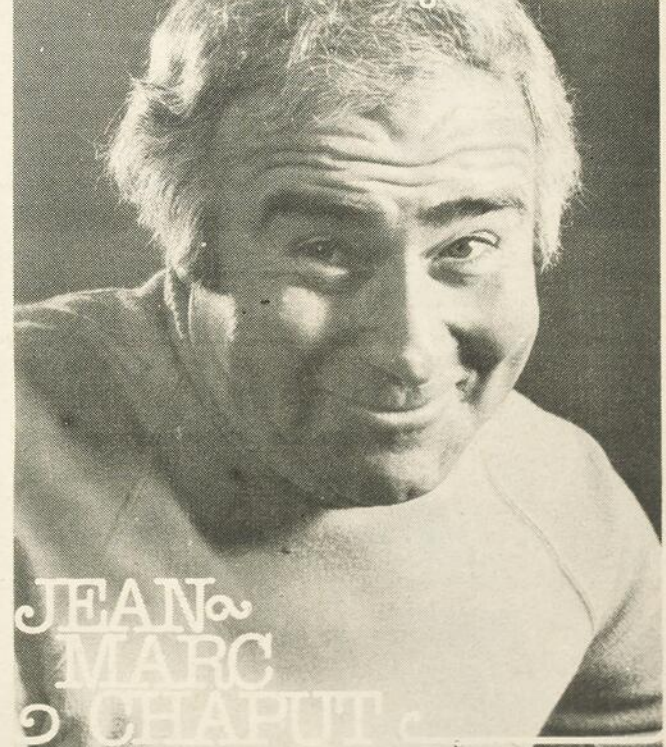
Toutes cartes de crédit acceptées

American  
Express  
Bienvenue

3699 boul Saint-Laurent,

Reservations: 844-7748, 285-9151

## PRÉUSSIR AU QUÉBEC POURQUOI PAS!



8 et 9 juin 1977, à 20h.30/Billets: \$4.00 - \$6.00 - \$9.00



THÉÂTRE  
MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guchets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques  
Renseignements: 842-2112

## La semaine à livre ouvert



# L'approche neuve d'un thème éternel: L'amour vu par Roland Barthes

par Alain Pontaut

Notre temps n'est plus guère porté sur le discours amoureux. Notre temps n'a plus le temps. Non que ce discours ne soit pas, ne soit plus utilisé chaque jour par des milliers d'êtres humains. Mais il est, publiquement, à ce point dévalorisé, médiocrement anecdotique, peu influent et peu sérieux que son sujet — comme on le vit à d'autres époques — ne règle pas plus le rythme du monde qu'il ne fournit à la littérature ses thèmes et sa réflexion. Où sont les troubadours, les Cours d'amour, les intrigues de palais tissées dans les alcôves, les accents de Pétrarque, les appâts d'une Bérénice presque aussi forte que la raison d'État, le chant lyrique du *Werther* de Goethe, la littérature galante ou romantique, le tourment essentiel de *La Princesse de Clèves*, le cœur, thème majeur de la littérature classique, la "crystallisation" de Stendhal, les visions de Beaudelaire, l'examen minutieux de Proust?

## L'amour réaffirmé

A l'ère des sciences exactes et des politiques fonctionnelles, le sujet de l'amour est devenu futile, "coupé non seulement du pouvoir, mais aussi de ses mécanismes (sciences, savoirs, arts)". On badine avec lui, contrairement à l'affirmation de Musset, et il paraîtrait ridicule de s'exprimer à son sujet comme Dante, par exemple, le faisait dans *Vita Nova*: "Vous qui passez par les chemins d'amour — arrêtez-vous et regardez — s'il est douleur

plus lourde que la mienne: je ne vous prie que de vouloir m'entendre; — et puis, songez si je ne suis demeure et clef de toute peine." Le beau mais suranné langage!

Constater que l'amour, aujourd'hui, du moins apparemment, n'est plus la "clef" de rien, c'est dire le prix, non accessoire mais essentiel, d'un livre comme celui de Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, traquant dans tous ses retranchements, mais sans avoir l'air d'y toucher, un sujet à la fois inactuel et éternel. "Le miracle des hommes," écrivait Florent Fels, "c'est d'avoir obtenu d'une fonction un plaisir raffiné, et d'avoir créé un art d'aimer à son tour générateur de l'Amour dans l'Art". Constatant que le discours amoureux est aujourd'hui "d'une extrême solitude", l'auteur du *Degré zéro de l'écriture* et du *Plaisir du texte* prend le parti, dans ces *Fragments*, d'en faire au contraire "le lieu d'une affirmation" et de cette affirmation le sujet de son livre.

## Le sujet et l'auteur

Composé comme un dictionnaire de notions, d'aperçus spécifiques et qui passent en revue les éternels propos et états d'âme de l'amoureux, ce livre, pour découpé et pour subtil qu'il soit, n'en est pas moins d'une lecture aussi facile que fascinante, d'une richesse constamment accessible. Ce n'est pas un manuel de psychologie amoureuse, c'est un recueil de morceaux si bien

choisis — nés de lectures diverses, de conversations d'amis, de la propre vie de l'auteur — que quiconque a vécu dans sa vie une ou des histoires d'amour ne pourra pas ne pas s'y reconnaître de la façon la plus frappante, ne pas y voir surgir des pans entiers de sa propre mémoire et de son expérience la plus intime.

Dans ses "fragments", en effet, si l'auteur prête "au sujet amoureux sa culture", en échange, le sujet amoureux lui passe l'innocence de son imaginaire, indifférent aux bons usages du savoir. C'est dire que tout le spécifique de l'amour apparaît à la fois ici, et saisi dans la naïveté du comportement millénaire, et réfléchi, sondé par la pensée la plus aiguë et l'admirable qualité du style (celui-ci mériterait à lui seul une longue étude). Du "je m'abîme, je succombe..." à la "spécialité du désir", de la protestation d'amour à cet organe, le cœur, lui aussi érectible, de l'adoration à la crise, de la volupté au dépit et aux poisons de la jalousie, de l'embarras à la langueur, de l'hypnose à la "scène", de l'adorable isolement du monde aux noires rancoeurs de la fin de la crise-maladie, de la magie à la haine et de l'envahissement à l'oubli, Barthes, en paraissant se contenter de capter de l'extérieur quelques moments d'explication d'un amoureux anonyme, parvient miraculeusement à donner l'impression qu'il réinvente littéralement, et de A à Z, ce que l'homme a vécu sur le plan amoureux depuis les origines de l'homme. Ainsi cette entreprise littéraire tient-elle de la quotidienneté et du prodige. Il serait peu de dire que le livre qu'on tient entre les mains deviendra un classique: dès sa parution, il l'est déjà.

## "Je veux comprendre!"

De Diderot à Nietzsche, de Descartes à Freud ou Lacan, de La Rochefoucauld à Stendhal, quelques voix essentielles, discrètement mentionnées en marge, accompagnent cette quête passionnément subtile des mécanismes et des contradictions du comportement amoureux, quête d'autant plus ardue que, se ressentant soudain dans "un noeud de raisons inexplicables et de solutions bloquées", le sujet amoureux, placé, hagard, dans l'étrangeté de cet univers qui le fait aborder à des comportements inhabituels, s'écrie avec effroi: "Je veux comprendre!"

Or que pense-t-il de l'amour? A peu près rien. "Je voudrais bien savoir **ce que c'est**, nous dit-il, mais, étant dedans, je le vois en existence, non en essence. Ce dont je veux connaître (l'amour) est la matière même dont j'use (le discours amoureux). La réflexion m'est certes permise, mais, comme cette réflexion est aussitôt prise dans le ressassement des images, elle ne tourne jamais en réflexivité: exclu de la logique (qui suppose des langages extérieurs les uns aux autres), je ne peux prétendre **bien penser**. Aussi, j'aurais beau discourir sur l'amour à longueur d'année, je ne pourrais espérer

en attraper le concept que "par la queue": par des flashes, des formules, des surprises d'expression, dispersés à travers le grand ruissellement de l'imaginaire; je suis dans le **mauvais lieu** de l'amour, qui est son lieu éblouissant: "Le lieu le plus sombre, dit un proverbe chinois, est toujours sous la lampe."

## L'éclairage de l'opaque

A longuement interroger le mystérieux du signe quotidien, à observer le sujet "atteint" comme au microscope, ce livre d'un grand moraliste nous restitue à chaque page, par la vivacité de la pensée, par la parfaite adéquation de l'écriture, la connaissance d'un sujet qui est pourtant de toutes les époques et de toutes les cultures de l'homme. En ce domaine universel, et fort opaque, ces pages ne cessent d'allumer féériquement des pointillés, des étincelles dans toutes les directions de la nuit. On ne savait plus que dire de l'amour. Barthes, en y consacrant son discours, nous incite à penser que le sujet n'était pas éculé mais presque inconnu.

*Fragments d'un discours amoureux*, par Roland Barthes, Collection "Tel Quel", Éditions du Seuil, 289 pages.



## GALERIE SIGNAL

vous invite à l'exposition de:

JACQUES LAMBERT  
MAURICE AGNAN  
CEZYL TESTEAU

Du 28 mai au 15 juin 1977

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi: 10 h à 18 h

samedi et dimanche: 13 h à 17 h

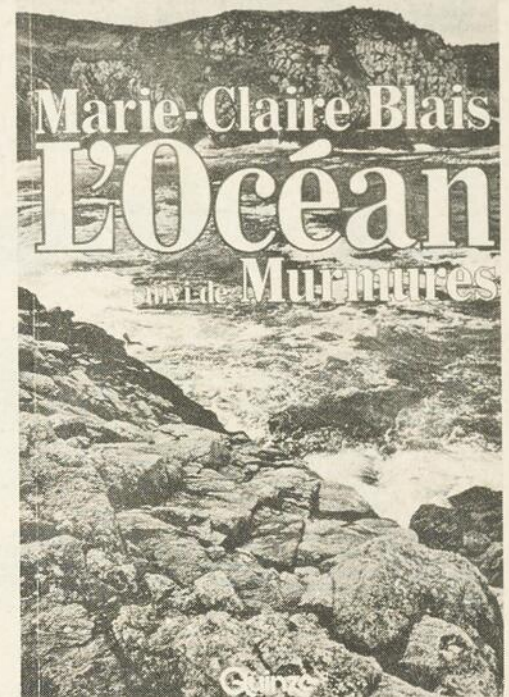
4545 RUE ST-DENIS  
MONTRÉAL

(514) 845-4171



# Le théâtre d'auteurs

par Réjean Beaudoin



La dernière pièce de Marcel Dubé poursuit, à l'instar de toute son oeuvre, le très ambitieux projet de transférer sous l'éclairage ambigu des feux de la rampe les enjeux qui sont ceux d'une société en pleine crise de transformation. Il n'est pas nécessaire de rappeler que Dubé appartient de plein droit au nombre de ceux que l'histoire littéraire a commencé d'affubler du titre un peu gênant, pour un vivant, de père de notre dramaturgie. L'auteur n'échappe pas à l'espèce de limitation que comporte notre problématique nationale: les écrivains québécois ont été les premiers à porter le fardeau du "pays équivoque" et sans doute n'a-t-on pas fini de souhaiter, pour la santé même de l'écriture, qu'il soit bientôt permis de faire une oeuvre qui se mesure en elle-même, dans le champ de l'imaginaire, plutôt qu'à l'aune de l'intérêt sociologique.

## Le Réformiste

Le Réformiste met en scène le combat d'un homme qui se lève seul contre tous pour se faire le redresseur de tous les torts: Régis a 55 ans et il a le profil de l'homme fort à qui incombe le défi d'une grande responsabilité. Il a été jésuite, est sorti de l'Ordre pour épouser une femme qui a été sa pénitente et dont il a eu deux enfants; il a fait une carrière brillante dans les affaires, mais il a tout laissé pour accepter la direction d'une super-polyvalente où rien ne va plus: manipulation des groupes de travail par des intérêts occultes,

violence organisée, grève générale suivie de lock-out, scénario connu. Devant ce conflit, Régis tient ferme au nom d'une autorité morale qui est seule garante à ses yeux du bien commun. Que sa raison soit la raison du plus fort (le gouvernement lui a donné pleins pouvoirs pour résoudre la crise) ne semble pas le gêner le moins du monde et rien ne peut ébranler un instant sa conviction qu'il combat pour la cause juste. Mais Régis n'a pas à chercher loin sa justification, car la situation (c'est-à-dire l'intrigue) lui fournit à point nommé ses arguments: Grieve, le syndicaliste, a un dossier de criminel crapuleux et il est, entre autres choses, coupable d'avoir dévoyé le propre fils de Régis, Timor, dont la révolte ne reculera pas devant le chantage pour arracher à son père l'"héritage" d'un bon paquet de dollars. Le parti des opposants à la juste cause défendue par Régis est un peu facilement discrédité par l'intervention de terroristes qui menacent le héros et sa fille Cybèle, après que des manifestants aient tué sa secrétaire, Princesse, au cours d'un affrontement sur la ligne de piquetage. Cet enchevêtrement des éléments publics et privés, Dubé connaît assez son métier pour en tirer l'exploitation d'une excellente progression dramatique.

Dans la conduite de cette lutte qui n'engage pas moins que le salut du monde, Régis n'a pour alliés que des femmes: Courrier, l'homme de confiance, et Sapo, l'ami intime, trahissent tous deux, l'un par dépit amoureux (Courrier est éconduit par Cybèle), l'autre par

"réalisme" (Sapo est d'avis qu'avec les loups, il faut hurler et propose des moyens qui répugnent au moralisme du héros). Mais les femmes sortent de meilleur conseil. D'abord Myra, la prostituée que Régis a sauvée de son état sordide en la réhabilitant "dans une tour du centre-ville", moyennant évidemment l'exclusivité du grand amour qui est, comme il le dit, "un engagement, une vocation, un sacerdoce". Il y a aussi sa fille, Cybèle, qui rachète l'échec familial représenté par son frère Timor, en exhortant son père à ne pas céder aux pressions des factions clandestines qui menacent sa vie.

L'issue de ce suspense, qui serait en lui-même assez réussi s'il ne prétendait exprimer sur un mode réaliste la nature de nos rapports sociaux, c'est le suicide héroïque du grand homme, seul geste qui lui permet de conserver intacte la hauteur de ses aspirations humaines. Il y a beaucoup de choses gênantes dans cette pièce: des accents qui veulent hausser le ton au niveau de la tragédie, des allusions qui tentent de conférer à Régis la stature historique d'un Chénier et tous ces noms de personnages aux résonances trop clairement symboliques; mais par-dessus tout, la dédicace qui offre l'oeuvre en hommage à Roger Lemelin.

## Damnée Manon sacrée Sandra

Michel Tremblay pour sa part s'emploie à clore le cycle des Belles-Soeurs. Avec *Damnée Manon sacrée Sandra*, il porte à un degré

de dépouillement et d'efficacité limités les thèmes et les procédés qui le caractérisent. On éprouve une curieuse impression devant cette pièce: une sorte d'accomplissement et de lassitude. Pour tout dire, un archétype: à la fois la quintessence de son oeuvre et sa redite, sa paraphrase. Le fil conducteur consiste dans les monologues enchevêtrés de deux personnages qui sont des symboles antithétiques de deux réifications: celle de la sexualité et celle de la religion. Les deux personnages ne sont d'ailleurs pas des inconnus pour les familiers du théâtre de Tremblay: Sandra, homosexuel travesti et Manon la dévote, artisane de la sublimation. Le dévoilement réciproque des arrière-plans de ces deux pôles psychologiques les fait se rejoindre dans leur opposition au point de voir se confondre et s'échanger leur identique obsession dans la réalité d'un même objet fétiche: une madone, une vierge ambiguë devenue un lieu commun d'une même quête désespérée d'évasion, seule issue possible à l'impasse d'un monde clos. Cette madone, vieux poncif d'une dévotion familiale pathologiquement vécue par Manon, est en même temps le travestissement sublime de son antipode, Sandra. Le jeu est plausible et révélateur. Le dénouement culmine en un délire supérieur qui place l'auteur lui-même au coeur de cette contradiction. C'est un épilogue étrange aux onze pièces qui forment maintenant ce qui s'appelle le cycle des Belles-Soeurs. Comme tous les épilogues, cela frôle un peu le commentaire, comme si

l'auteur voulait tout à coup précéder ou court-circuiter le travail des exégètes qui n'ont de toute façon pas fini d'épuiser le sens de son oeuvre.

## Surprise! Surprise!

*Damnée Manon, sacrée Sandra* est suivie de *Surprise! Surprise!*, une anecdote de rien du tout qui fournit l'argument d'un divertissement scénique de premier ordre. Il s'agit de trois commères qui préparent au téléphone une surprise pour l'anniversaire de l'une d'entre elles. La situation s'anime de toute la vie des passions et s'alimente des quiproquos facilités par la conversation téléphonique. C'est d'un esprit plein de fantaisie qui confine parfois à la bande dessinée: les caractères ont la crudité de la caricature et rien ne traîne. Si la liquidation de la lourde hérédité des Belles-Soeurs a pu produire cette belle libération d'un humour allègrement féroce, il faut doublement applaudir la fin du cycle.

## L'Océan

L'écrivain est un monstre aux yeux des autres, un traître à leur humanité. Sa condition est un écart qui semble ignorer leurs occupations journalières, leur activité, leur vie. *L'Océan* de Marie-Claire Blais est une pièce qui veut représenter l'ampleur de ce drame intimement vécu dans la solitude de tout créateur. François est un jeune homme ébranlé par la mort de son père écrivain, qui lui a légué ses papiers et sa maison. Cet héri-

tage est pour lui quelque chose de sacré, on le conçoit. Il est cependant poursuivi par les réclamations beaucoup plus terre-à-terre de son frère, Simon, et de sa soeur, Maria, qui ont tous deux des responsabilités familiales, alors que François est célibataire: on considère en outre que ce dernier a reçu la meilleure part, étant en quelque sorte l'héritier spirituel du père et on lui demande de renoncer à la propriété de la maison. Mais ce n'est là qu'un niveau du débat: le vrai litige porte sur la révision de l'image posthume du père. Pour François, c'est un héros à la mémoire de qui il veut un culte ambigu (en tant que père et en tant qu'écrivain); pour Simon et Maria, il n'est qu'un égoïste coupable d'avoir négligé ses responsabilités humaines et familiales au profit d'un vague idéal esthétique. Le sujet est grave et le ton du dialogue ne l'est pas moins. Il est certain qu'il y a là toute la matière d'un très beau sujet. Pourtant les répliques ne décollent pas et le tout sent la méditation laborieuse. Marie-Claire Blais ne touche à rien d'insignifiant: il y a là des questions qui importent. Il est permis de penser qu'elles appartiennent plus à la romancière qu'au dramaturge.

— Marcel Dubé, *Le réformiste ou l'honneur des hommes*, Montréal, Leméac, 1977. 151 pages.

— Michel Tremblay, *Damnée Manon, sacrée Sandra* suivi de *Surprise! Surprise!*, Montréal, Leméac, 1977. 125 pages.

— Marie-Claire Blais, *L'Océan* suivi de *Murmures*, Montréal, Quinze, 1977. 166 pages.

## Un précieux "livre-orchestre"

# Le répertoire des outils planétaires

par Micheline Roberge

Il y a quelques semaines Mainmise et Flammarion lançaient le **Répertoire des outils planétaires**.

C'est un livre à posséder. Grand livre format revue 216 pages et des centaines d'illustrations, il s'adresse à tous les hommes de bonne volonté, autrement dit aux représentants de la race humaine qui sont encore ouverts, perméables, à l'écoute, et ne sont pas déjà prisonniers de leurs certitudes insensées.

On se dit au début, bon... un autre **Whole Earth Catalogue**, ça s'adresse aux marginaux, végétariens, naturistes, éco-freaks artisans du retour à la terre, etc... Réaction de blasés.

Et puis, on tourne les pages et on constate... que le **Répertoire** va bien au-delà de la marginalité. Il se veut ouvert à tous et non exclusivement comme il est dit explicitement au début.

Il contient une mine inépuisable de renseignements, de commentaires et d'informations. A prime abord, il ne semble pas que le **Répertoire** soit aussi pratique que le **Whole Earth**, en ce qu'il semble offrir moins d'information technique. Toutefois, il faut noter que ce n'est là que le premier tome du répertoire et que la section des systèmes généraux, notamment, ne saurait contenir de charmants petits trucs résumés en diagrammes à l'usage des bricoleurs.

Non, ici, c'est le grand diagramme de la pensée, de l'évolution, de la philosophie. Qu'est-ce que l'humain dans l'univers?

Quel est le sens du fluide qui le traverse?

Le **Répertoire** (premier tome) est divisé en six chapitres:

Systèmes Généraux  
La Planète  
La Terre  
Alimentation  
Herbes et Plantes  
La Communauté.

Dans l'ensemble, on s'étonne de la valeur de l'ouvrage, de la qualité et du nombre d'informations et de commentaires contenus dans ce livre. On peut cependant déplorer l'utilisation fréquente d'un vocabulaire passe-partout composé essentiellement des trois mots "trippé, flyé, pété". Ces trois mots semblent extrêmement imprécis et surprennent toujours car ils sont utilisés par des auteurs qui de toute évidence possèdent un vocabulaire très étendu et auxquels aucune notion ne semble faire défaut.

Or, le **Répertoire** ne suit pas une démarche marginale. Il n'est nullement le reflet d'une pensée complaisante et fermée. Il s'adresse à tous les "straight" et les non "straight" francophones.

On peut se demander s'il doit conserver, dans sa démarche de généralisation et de diffusion de connaissances fondamentales sur la terre et la vie, les attributs d'une certaine marginalité que l'on pourrait comparer aux jargons de spécialistes des sciences traditionnelles qui, eux, ne souhaitent pas être compris de la masse.

Par exemple, le langage

"Wézi-wézo" de Rézo dans la section "Communauté" rappelle les côtés les plus faciles de Raoul Duguay quand il oublie qu'il sait dire et chanter des choses directes et belles qui peuvent passer à la radio.

Il faut éviter à tout prix de rebuter certains lecteurs moyens ou intellectuels à qui le **Répertoire** peut apporter quelque chose.

C'est là une critique qui doit cependant rester au second plan. Car à part ces quelques tics de langage, le **Répertoire** offre de la lecture, des idées, des mises en question...

Il est dédié à La Flûte enchantée aussi bien qu'à Emile Nelligan, Nicolas Flamel, Alfred Jarry et quelques dizaines d'autres personnes ou oeuvres vivantes, lieux, idéogrammes et points de convergence, j'oubliais Goethe, Rudolf Steiner, la Rose Croix, Monseigneur Charbonneau, les Patriotes de 37 et le LSD 25.

Il offre d'excellents résumés critiques de quelques centaines de livres, traitant de sujets aussi variés que la cybernétique, l'orientalisme, le zen, l'histoire, le compost et la cuisine minceur. C'est un almanach et une encyclopédie à la fois, largement étoilé dans toutes les directions de la conscience humaine.

Etes-vous intéressé aux Soucoupes volantes? Il y a quelque chose pour vous. Courez-vous de spécialiste en spécialiste et de régime en régime pour perdre vos fesses en goutte d'huile et vos ving-deux plis abdomi-

naux superflus? Alors le **Répertoire** vous donnera de précieux renseignements sur le corps humain, son fonctionnement, sa nutrition rituelle ou chimique.

Voulez-vous vous installer à la ferme? Le **Répertoire** est indispensable. Connaître les oiseaux? les animaux, les plantes du Québec? Tout est là sous forme de renseignement illustré ou, si c'est trop long, de référence précise. Le **Répertoire** est en soi un outil planétaire de première importance. Une simple première lecture assez rapide et superficielle permet d'appréhender chez les auteurs une vision ordonnée et dynamique de l'univers.

Cette vision se reflète dans l'ordonnance du **Répertoire**, qui, avec le Tome II, formera un impressionnant programme de recherche et de vie.

Il faut dire cependant que ce programme ne s'impose pas au lecteur. Chacun est libre de glaner ce qu'il veut à cette table d'abondance où il y a de tout, des délicats menus végétaux aux rudes vérités rationnelles à l'usage des prédateurs qui volent dans les tempêtes et se nourrissent de la chair de l'être.

On regrettera sans doute que le **Répertoire** soit publié par un éditeur français en coédition. Il est surtout dommage de voir que le Québec (L'Éditeur officiel) a manqué le bateau et que le Conseil du Trésor a dû avaliser les rêves olympiques et payer le nouveau mobilier de M. Chose avant de risquer ses dollars et les nôtres dans un travail à l'échelle de la planète.

Félicitations donc à Flammarion et Mainmise et bon succès sur le marché français, à ceux qui ont créé et à ceux qui ont osé.

**LE REPERTOIRE DES OUTILS PLANÉTAIRES**  
un ouvrage collectif de Christian Allègre, Michel Bélaïr, Michel Chevrier, Georges Khal, Michel St-Germain. Et plusieurs dizaines de collaborateurs. Coédition Mainmise Flammarion.

## Theâtre

### De Nef en Trois et Sept:

# Le théâtre et la femme

par Bernard André

### Trois et sept le numéro magique

Le Conventum présentait la semaine passée une pièce qu'on espère bientôt revoir, mieux rodée mais tout aussi vivante et efficace. Conçue et interprétée par Marie Ouellet et Catherine Brunelle (assistée de toute une équipe d'amies), **Trois et sept le numéro magique** s'offre comme "un hommage à la femme nouvelle et belle". La pièce reprend à sa façon la problématique féminine/iste que Luce Guilbault et ses compagnes exposaient à une tout autre échelle l'an dernier dans **La Nef des Sorcières**. A l'origine de cette plus modeste expérience, deux filles enthousiastes se lancent dans un spectacle à partir d'une série de duos sur la féminité et plus particulièrement le passage de l'en-

fance à la nubilité. C'est de cette étape (à peine esquissée dans **La Nef**) que Marie et Catherine rendent compte en s'entourant d'une dizaine d'amies engagées à divers titres dans la production de **Trois et sept**. Tout s'articule autour de duos évoquant l'évolution féminine, de la première communion à l'âge où "les femmes labourent la Terre"... Des sept collaboratrices directement impliquées dans le spectacle, trois restent en scène pour assurer la trame musicale et pour intervenir ponctuellement dans le jeu. A noter, en dépit de certaines faiblesses vocales ou mélodiques, l'intégration soignée des instruments dans l'espace théâtral: saxo, piano, flûte, konga, violon, scie musicale et orgue électrique sont disposés en arc de cercle autour de la scène, certains suspendus à des crochets à portée de main des comédiennes. Exemple de cette intégration: le piano qui, habilement éclairé par le bas, s'assimile au décor dans la scène où la sorcière y trouve un perchoir... Pour revenir à **La Nef des sorcières**, reconnaissons de suite avec les comédiennes que le rapport avec la pièce créée au TNM consiste plus (ou exclusivement) dans la conception et la réalisation féminines du spectacle que dans un esprit féministe (au sens restrictif du terme). Par ailleurs, autant la réalisation de **La Nef** était-elle élaborée, soignée, voire même un peu glacée, autant celle de **Trois et sept**

### LES MEUBLES D'ANTAN INC.

Atelier de meuble artisanal  
De styles Louix XIII et québécois  
En chêne et pin massifs



#### NOTRE MAGASIN:

1648A, rue Sherbrooke ouest,  
Montréal  
(métro Guy, sortie St-Mathieu)  
tél.: 931-9487

## Cinéma

Jean-Pierre Lefèbvre  
Un film de profonde amitié

Jean-Pierre Lefèbvre

Formé selon la France, un Québécois, jeune avant 1960, dit aujourd'hui la France. Comment exprimer cette drôle de patrie étrangère?

par Anne Constanty

Le vieux pays où Rimbaud est mort est l'un des films représentant le Canada, au Festival International du Film à Cannes, cette année. Avant son départ pour la France, nous avons rencontré son réalisateur, Jean-Pierre Lefèbvre.

"Tout d'abord", explique-t-il, j'ai commencé à écrire très jeune et des courants souterrains existent entre tous ceux qui ont écrit très jeunes, dont Rimbaud, qui est d'ailleurs un grand mythe. Un vrai mythe. Dans les deux sens du terme c'est-à-dire: la Littérature et la France. Ensuite, le film ne parle pas de Rimbaud, sauf de façon indirecte, tangentielle. On voit sa tombe parce que le film a été tourné en partie à Charleville où il est né et en partie à Marseille où il est mort. On en parle aussi parce que le personnage central du film, Abel (Marcel Sabourin), un Québécois, connaît, bien sûr, Rimbaud et a pour lui une admiration sans borne. Dans le film, il y a quelques petits poèmes ou extraits de poèmes de Rimbaud. On est d'ailleurs surpris par leur modernité".

"On a toujours un peu enterré l'aspect politique de la poésie de Rimbaud, mais la critique des institutions françaises qui est dans Rimbaud est d'une virulence et d'une justesse incroyables. Je ne suis pas un spécialiste de Rimbaud,

mais j'aime Rimbaud. Je lis Rimbaud. J'ai l'impression que ce qu'a écrit Rimbaud est très simple. J'ai lu toutes les études que l'on a faites sur lui et cela me fait bien rire quand certains se torturent pour essayer d'interpréter ce qui, pour moi, est tout à fait simple et direct".

## Comment nous percevons la France

"Pour revenir au film," continue Jean-Pierre Lefèbvre, "il a été tourné entièrement en France, l'été dernier. C'est l'histoire — si l'on peut employer le mot histoire —, même s'il y a des personnages et un certain récit, c'est l'histoire malgré tout d'un Québécois en France.

Même si c'est un film entièrement tourné en France, je tiens à préciser que ce film n'a pas la prétention de parler des Français en tant que Français, mais de parler de la France en tant que France. Ce film vise à montrer la façon dont un Québécois et des Québécoises peuvent percevoir les Français. J'insiste énormément là-dessus. Je ne peux pas en tant que Québécois parler des Français au nom des Français, pour des Français, ou contre les Français. Tout ce que je peux dire c'est comment, nous, nous les percevons. C'est pour cela que c'est un film québécois.

Et c'est pour ça que j'ai exigé que l'oeil, c'est-à-dire le directeur de photo, que l'oreille, c'est-à-dire l'ingénieur du son, soient Québécois, puisque moi, en tant que réalisateur, j'étais Québécois. Le film a été monté, comme tous mes autres films par Marguerite (sa femme) et ça aussi c'est très important".

## Amitié et comptes à régler

"Ainsi que je le dis dans le dossier de presse pour Cannes, **Le vieux pays où Rimbaud est mort** est pour moi un film d'amitié, de profonde amitié. J'ai voulu, en faisant un film sur les Français, ou à propos des Français, ou sur la façon dont on les voit, j'ai voulu m'approcher en m'éloignant et m'éloigner en me rapprochant. Le film est donc fait dans un but très simple: arriver peut-être à déterminer, mieux et davantage, l'identité française ou québécoise et la façon dont nous nous percevons avec nos cultures qui sont différentes, je le crois. Il est évident aussi que nous avons, si je peux dire, des comptes, tout Québécois à des comptes à régler avec la France. Je dis comptes à régler entre de gros guillemets: ce n'est pas dans un sens négatif. Cela est surtout vrai pour ceux de ma génération,

tion dans les mots, peu ou pas de manifestation scénique (non stylisée).

## Un spectacle vivant

Dans **Trois et sept**, l'expression corporelle de la réalité féminine explose d'un bout à l'autre du spectacle, au niveau du jeu, de la gestuelle comme sur le plan de la diction. Les scènes centrales de la femme au foyer, du lavage, de la couture, interprétées par des filles jouant aux fillettes (elles-mêmes sigeant leurs mères), introduisent plusieurs niveaux de distanciation dont le dénominateur commun reste le corps des comédiennes. En échangeant leurs vêtements, elles se révèlent alternativement libérées des contraintes vestimentaires ou prisonnières de ces dernières. Malgré l'agencement assez lâche des scènes, on retient par exemple le duo des adolescentes affublées de robes décolletées et se maquillant les lèvres... au chocolat. Irrésistible et combien efficace également la scène des affabulations contorsionnées des mêmes filles en mal de princes charmants et d'histoires rocambolesques "perlées à la française". Question diction et exploitation des ressources vocales, outre la part importante des sons et de la musique, on note les jeux fréquents de glissements vocaux: fillette-femme-fillette. On retrouve là encore (délibérée ou pas), la même absence de conceptualisation outrancière: loin d'"intellectualiser" le problème, elles le "réalisent" le plus concrètement possible: à travers leur corps, leur voix et surtout par le truchement d'un enthousiasme et d'une vision qui leur refusent de résoudre les problèmes du féminisme par un repli sur la femme.

Le succès revient-il au Conventum ou à ces jeunes filles qui n'ont aucune formation théâtrale officielle? Aux deux peut-être, sûrement si l'on songe que la salle était pleine à craquer (on aurait refusé 200 personnes). Souhaitons pareil succès à la clôture du festival cette fin de semaine, avec **Le dernier joint** par l'Organisation O et **La guerre des mots**, par la Troupe des yeux sans cieux (1237 Sanguinet, 843-3460).



Le dernier joint ou la vie éclatée de **Perdu Tremblay**, de Guy Corneau, jouée par l'Organisation O.

apparaît touffue, maladroite par endroit, mais toujours généreuse et sans retenue. Bien entendu, il n'est pas question de comparer, au point de vue de la technique, du théâtre professionnel et du théâtre amateur.

## Une autre philosophie du jeu

C'est dans leur esprit, dans leurs philosophies respectives de la vie et du jeu au sens large qu'on peut opposer les deux productions. Abstraction faite de l'importance relative des espaces scéniques du TNM et du Conventum, on sent chez les filles du Mai théâtral (baptisons-les ainsi, faute d'un nom qu'elles ne se sont pas donné), un parti-pris d'appropriation de la scène et de la salle, un besoin vital de posséder l'espace du jeu et de leur corps. Cet appétit de vivre le jeu leur permet de mieux dénoncer (en les projetant physiquement) leurs contradictions et leurs malheurs pressentis de filles et de femmes en fleurs. C'est ce dynamisme qui manquait tellement à l'entreprise toute intellectuelle de **La Nef**. On se sentait concerné, impliqué par les textes de **La Nef**, mais

ils restaient précisément des textes, des discours, sous une tournure parfois désordonnée, relevaient encore d'une rhétorique de l'écrit et non de la parole, de la littérature plutôt que du théâtre (sans compter qu'ils restaient des textes et non un texte, des discours étrangers l'un à l'autre au niveau de l'énonciation, chaque comédienne y allant de son monologue dans son aire de jeu, sans intervention ou interaction entre les univers). C'est le spectacle du Conventum qui peut faire comprendre le malaise qu'on avait pu ressentir à celui de **La Nef**: convaincu de la nécessité de cette révolte, on ne pouvait y adhérer pleinement. Non pas en tant qu'homme bêtement vexé par les attaques de ces femmes: leur agressivité (surtout celle de Pol Pelletier) se justifiait par réaction à des siècles de mépris et de domination mâles. Non pas seulement en tant que progressistes voyant dans les monologues de l'ouvrière ou de l'artiste la cristallisation limitée, voire l'occultation d'un problème plus vaste (l'exploitation de l'homme par l'homme). Le malaise venait surtout d'ailleurs. Comme on l'avait alors remarqué, de ce corps féminin dont il était tant ques-

(suite de la page 37)

c'est-à-dire ceux qui ont aujourd'hui entre 35 et 40 ans et pour lesquels la culture fut exclusivement française ou tout au moins l'éducation. Cela se termine en 1960 avec la Révolution tranquille, qui est alors amorcée, et la réforme de l'éducation".

### Un mythe et une tache sur le mythe

"Mais jusqu'à ce moment-là, nous étions tous nourris de culture française. Nos idoles étaient françaises, que ce soit dans le domaine littéraire, pictural ou musical — musical peut-être moins — mais surtout dans le domaine littéraire. Les communications aussi étaient beaucoup plus difficiles: il fallait prendre le bateau. En France n'était pas accessible et restait un mythe. D'ailleurs, cela est dit très tendrement et très en filigrane dans le film: pour moi, la première tache sur le mythe — tache est un bien gros mot — le premier élément de contradiction du mythe a été l'Algérie. C'est à travers l'Algérie que j'ai commencé à comprendre la France, que j'ai commencé à comprendre le Québec. Il n'y a aucun parallèle à faire de façon directe... mais ce fut pourtant la première tache sur le mythe français. La France avant, pour moi, n'existait qu'au niveau culturel. Avec l'Algérie elle s'est mise à exister politiquement parlant. Et ça c'est normal, ça correspond aussi à la télévision, au développement des communications. Avant les années 1954-55..., les informations nationales étaient rarissimes et la politisation des adultes, aussi bien que celle des enfants ou des adolescents était nulle; c'est donc vers 1955 que, au Québec, les gens sont devenus conscients de certains problèmes nationaux et internationaux et se sont mis à faire des parallèles. Je pense d'ailleurs qu'avec Cuba, l'Algérie a été un des points chauds qui nous a marqués".

"Ce film", ajoute-t-il pour terminer, "j'ai senti le besoin de le faire après une tournée de trois mois en France, il y a trois ans. Il est le second d'une trilogie. Le premier était: **Il ne faut pas mourir pour ça**, tourné en 1966; le troisième s'appellera **La mort du père prodigue**".

**Le vieux pays où Rimbaud est mort** sortira au Québec, à l'automne.

## Arts plastiques

# Deux anciens critiques d'art exposent

par Yves Robillard

**Il y a peu d'argent en arts plastiques parce qu'il y a peu de public. Des gens ont lutté pour changer cette situation. Il faut revoir notre histoire.**

Il faut essayer de repenser l'histoire de l'art plastique du Québec en termes socio-politiques et économiques. Cela ne sera pas facile: nous n'y sommes pas tellement habitués! Mais, ça nous permettra de comprendre d'une façon réaliste notre passé récent qui en découle, c'est-à-dire les attitudes actuelles du milieu artistique. Cela nous permettra aussi de réévaluer l'importance de certaines personnes à certains moments donnés de notre histoire.

Je me suis trouvé confronté ces derniers temps à deux expositions d'anciens critiques d'art, la rétrospective René Chicoine à la galerie de l'UQAM, et la présentation des trente masques en terre-cuite de Claude Jasmin à la Centrale d'artisanat du Québec, rue Saint-Denis. Certains diront: "Mais, ce n'est pas important... ils n'ont jamais été dans la course... ce ne sont pas des "artistes professionnels!" Je crois au contraire qu'ils ont été très importants pour notre milieu et que les attitudes qu'ils ont prônées dans leurs critiques, on les retrouve dans leurs oeuvres plastiques.

### René Chicoine

Personnellement, ce sont les critiques de René Chicoine dans le **Devoir** entre 1956 et 1959 qui m'ont fait découvrir l'art plastique. Et je sais qu'ils sont nombreux ceux à qui René Chicoine a ouvert des portes. Etre passionné, amoureux des belles formes bien modelées, du beau dessin, de la ligne sensible, de la rigueur, de la précision, de la concision de l'expression, et, de ce fait, posséder un sens critique aiguë mais également et surtout

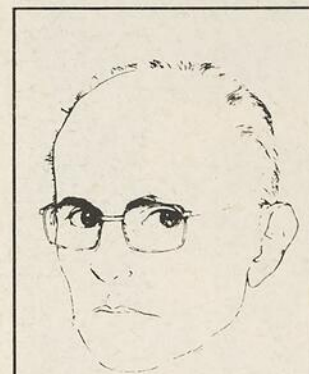
un humour railleur, voilà bien les qualités de notre homme. Jean Simard, dans l'introduction au catalogue de l'exposition, dit d'une des oeuvres de Chicoine: "Vérité, acuité, compassion".

Je ressens une certaine tristesse à la vue des oeuvres de Chicoine, mais en même temps un sens respectueux de la vie. Et la chair, pourrait-on dire, est loin d'être morte, si l'on observe ces nus récents. Sur une de ses dernières oeuvres, il écrit: "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. J'ai entrepris en espérant et j'ai persévéré, mais comme disait Guillaume d'Orange, il n'est pas nécessaire de réussir...". Qu'un être de cette qualité en arrive à de tels énoncés me fait dire:

"Et vous croyez que l'attitude internationaliste en art en est une d'ouverture, celle qui ne donne pas son dû aux divers intervenants d'un milieu vivant. Il est temps d'abolir le mimétisme dans l'élaboration de nos concepts esthétiques. Cela s'appelle apprendre à respirer par nous-mêmes!"

### Claude Jasmin

Avec Jasmin, l'histoire continue. Même humour ironique, mais peut-être une plus grande confiance en la générosité d'autrui, ou tout au moins la certitude qu'il saura bien d'une façon ou d'une autre se faire entendre. Et cela, Jasmin l'a prouvé: il est auteur populaire. Ses critiques à **La Presse** de 1963 à 1966 étaient directes, joviales, "bonhomme". D'em-



RETROSPECTIVE  
RENE CHICOINE

blée, il nous découvrirait la démarche créatrice de chaque artiste confronté à la matière. Il nous faisait aimer le travail manuel. On ressentait l'imagination sous les doigts. Et c'est la même chose que l'on retrouve dans son exposition. Des galettes de terre sans prétention, avec des replis, le travail des doigts, qui forment nez, pommettes, etc... Et des petites couches d'émail par-dessus — le fard — et ces têtes ont comme noms, "Don Quichotte, oui", "le primitif Afro", "le Stoïque", "le cubiste d'Avignon", "le néo-amérindien", etc... Il y a là de quoi se marrer! Son masque intitulé "Avoir du flair" me fait irrémédiablement penser à la tête de Molinari! Eh oui, évidemment, ce n'est pas très sérieux! Mais, je ne peux me résigner à croire que deux personnalités de cette trempe, Chicoine et Jasmin, soient laissés pour compte dans le milieu des arts plastiques, parce que les préoccupations esthétiques sont ailleurs.

### Notre marché réel

Il faut repenser l'histoire de l'art au Québec en termes socio-politiques et économiques, pour donner à chacun son dû, pour être plus "réaliste". Cela veut dire de ne pas s'en tenir aux querelles de styles et de modes esthétiques. En 1963, le Ministre de l'Éducation d'alors, Paul Gérin-Lajoie, devait intervenir publiquement pour que l'on ne détruise pas la sculpture de Vaillancourt à Asbestos. Le seul fait d'être alors voulait presque dire être contestataire. Les choses ont bien changé depuis l'Expo 1967: les gens en ont vu d'autres.

Je crois que le principal problème de l'art plastique au Québec en est un de fi-

nancement. Personne n'ignore que sur le plan international, il y a toute une infra-structure économique (le marché d'art des galeries internationales) qui sous-tend l'activité des musées. Où est notre infra-structure économique dans les arts plastiques au Québec? Il y a une étude rationnelle de nos marchés réels à entreprendre. Il y a un peu d'argent pour les arts plastiques, parce qu'il n'y a pas de public. Et il n'y a pas de public parce que le Musée des Beaux-Arts ne s'est jamais préoccupé de former un public francophone. Mais, il y a une possibilité que ça change maintenant.

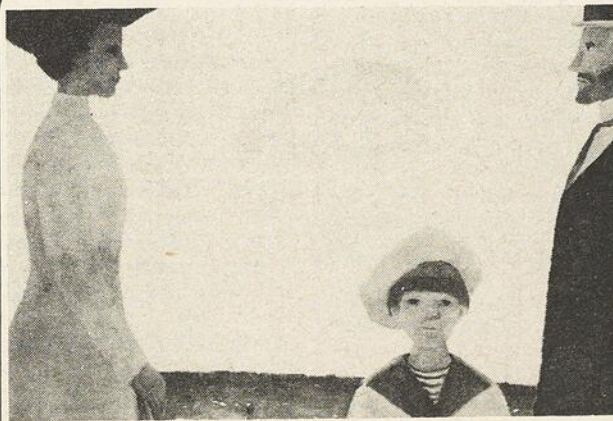
Je ne suis pas contre les artistes qui travaillent selon des préoccupations esthétiques dites internationales. J'aime bien les oeuvres de Poulin, Vasan, Molinari, Tousignant, etc... Et c'est normal, puisque nous sommes ouverts sur le monde. Mais il semble que ces artistes, dont les oeuvres étaient difficiles à apprécier, ayant réussi malgré tout à s'imposer, ayant des alliés dans les institutions, ont peur aujourd'hui de perdre leurs privilèges.

### Tout montrer

Il ne s'agit pas de revenir en arrière, d'être nationaliste pour le plaisir des "bondieuseries", etc..., mais de penser que nous avons aujourd'hui des chances réelles qu'un travail de sensibilisation du public se fasse, et qu'il faut accepter ces priorités, parce que ce sont là les seules garanties "réalistes et autonomes" d'établissement d'infra-structures économiques pour nous. Sensibiliser le public, cela veut dire le prendre où il est et, pour un musée, diversifier au maximum ses activités et **montrer — sans discrimination — la totalité des facettes de l'expression plastique des Québécois**.

Refaire l'histoire de l'art d'après le contexte socio-politique et économique veut dire penser que pour toutes sortes de raisons socio-politiques et économiques, l'expression plastique des Québécois ne s'est pas manifestée uniquement en Peinture et Sculpture mais en toutes sortes d'autres médiums où les combats du moment avaient le plus de chances d'avoir des résultats immédiatement concrets.

### JEAN-PAUL LEMIEUX



### CHOIX DE 30 SUJETS

1024 ouest, avenue Laurier

Tél.: 279-2188

### LES TERRASSES

705 ouest, rue Ste-Catherine

Station McGill niveau Métro

Tél.: 849-8243

Nous acceptons Chargex  
et Master Charge

atelier 68

## Musique

# Présence inoubliable d'Henri Brassard et de Victoria de Los Angeles



Henri Brassard

par Pierre Prévost

Les deux derniers grands concerts de la saison à Montréal échapperont pour moi à l'oubli du temps à cause de deux artistes de grande classe, l'un québécois, Henri Brassard, pianiste encore au début de sa carrière, l'autre espagnole, l'illustre soprano Victoria de Los Angeles, qui nous enchante depuis trente-cinq ans, tous deux excellents ambassadeurs de l'Internationale de la musique.

Brassard a interprété avec l'Orchestre symphonique de Montréal et une très nombreuse formation chorale la Fantaisie pour piano, orchestre et chœur, opus 80, de Beethoven. Le piano prédomine dans cette oeuvre rarement jouée d'une vingtaine de minutes (les voix n'interviennent qu'à la fin), et le jeune homme de 27 ans l'a animée de tout l'élan et la fraîcheur manifestement voulus par un compositeur de 48 ans qui se sentait encore vert. Il nous en a fait oublier les défauts de forme de cette superficielle esquisse du quatrième mouvement de la Symphonie no 9 en ré mineur qu'un Beethoven entièrement sourd léguait au monde seize ans plus tard. Brassard est un artiste intelligent et sérieux qui cherche avec patience à approfondir sa maturité naissante.

Quant au reste de ce concert... Louable effort, dirai-je, mais lecture bien ordinaire qui ne m'a guère ému de cette Neuvième

Symphonie, précisément, chef-d'oeuvre imparfait à qui seuls les plus grands chefs réussissent parfois à donner des ailes. L'Américain James Conlon, à 26 ans, est bien loin d'avoir encore cette stature, si jamais il doit l'atteindre. L'outrecuidance et la témérité dont il a fait preuve n'ont pas compensé l'expérience et le souffle inspirateur qu'il lui aurait fallu posséder pour animer cette musique.

Combien différent le concert que dirigeait, quelques jours plus tard, à l'église Notre-Dame, Alexander Brott! Celui-ci connaît en profondeur les oeuvres de Beethoven et de Mozart qui étaient au programme et tous, sous sa baguette, instrumentistes et choristes, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Peut-être aussi ces musiciens avaient-ils été mis en état de grâce par la présence, l'aura que dégage Victoria de Los Angeles. Après l'ouverture Léonore no 3, elle a chanté, de Mozart, l'Agnus Dei de la Messe du Couronnement, K. 317, le Laudate Dominum des Vêpres en do majeur, K. 339, et le motet Exultate, Jubilate, K. 165. L'artiste, à 53 ans, a conservé à peu près intacte la pureté de l'émission vocale qui a toujours conféré à son art une radieuse beauté. Simplicité et naturel sont à tout moment évidents chez elle, et tout cela rend inoubliable la joie

qu'elle nous apporte.

Le concert s'est terminé par la Symphonie no 5 de Beethoven. Ô miracle! cette oeuvre mille fois entendue, a repris vie et signification sous la direction de Brott, et j'ai été tout étonné de l'écouter, du commencement à la fin, comme si je la découvrais.

### Le Concours international

Le 12e Concours international de musique de Montréal, cette année consacré à l'art vocal, aura lieu du 31 mai au 14 juin, à l'École de musique Vincent-d'Indy et à la salle Wilfrid-Pelletier. Toutes les épreuves du concours sont ouvertes gratuites au public.

Neuf pays seront représentés par 48 participants: l'Argentine, le Canada, la Corée, les Etats-Unis, la France, la Pologne, la République démocratique d'Allemagne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Absence caractéristique de l'Union soviétique: les autorités musicales de ce pays auront jugé qu'aucun de leurs jeunes chanteurs n'était en mesure, cette année, de gagner un premier prix!

Du Canada, neuf sopranos: Michèle Boucher, Lynda Culham, Micheline Diné, Katherine Johnson, Cindy Raskin, Ingrid Suderman et Katerina Zacko. J'y reviendrai.

## Le pop

# Et si Harmonium avait raison...

par Bruno Dostie

A ce point-ci de la saison, on conviendra facilement qu'elle a été dominée, et de haut, par le groupe Harmonium. Il y a sans doute eu d'autres spectacles ou d'autres disques à se distinguer à travers un menu qui aura été dangereusement terne, mais seul Harmonium aura pu maintenir toute l'année l'omniprésence, le pouvoir d'attraction et l'influence qui distinguent les grands événements.

Et je me demande même depuis dimanche soir dernier, après avoir revu Harmonium au Centre sportif de l'Université de Montréal, si la joie qu'il aura ainsi répandue de spectacle en spectacle au cours de cette saison ne serait pas plus que l'espèce d'extase éphémère et factice qu'on trouverait par exemple dans un bon joint de "colombien" — si elle ne serait pas au contraire, cristallisée dans une forme musicale, le reflet de sentiments d'optimisme, d'assurance et de fierté de gens qui sont très contents d'avoir franchi une étape importante de leur devenir et qui découvrent tout à coup qu'ils partagent une confiance inébranlable dans l'avenir...

Ces dernières semaines, en tout cas, j'ai lu, et plus précisément décortiqué tous les journaux pour n'y découvrir que la description d'une soi-disant crise qui ne trouve pourtant aucune résonance dans le monde où je vis, et qui est même infirmée par tout ce qu'on voit ou sent constamment sur la rue (pourvu, sans doute, qu'on ne se tienne pas sur la rue du St-Sacrement!). Et le sentiment, c'est précisément l'élément d'Harmonium. Son "Heptade", qui obtient tellement de succès, me paraît se situer dans le prolongement du "gens du pays c'est votre tour de vous laissez parler d'amour" de Vigneault. C'est une musique qui

nous amène à nous regarder le nombril et à le trouver beau, certes, mais c'est aussi une oeuvre dont l'articulation ésotérique (les sept niveaux de conscience, etc.) et le caractère de cérémonie sacrée qui l'enveloppaient encore dans son premier état (le disque de novembre

dernier) ont facilement cédé avec le contact répété du public pour se traduire dans des termes beaucoup plus profanes, plus justes, et somme toute bien moins mystificateurs que la diarrhée des intellectuels dérangés par la réalité et des

# AVIS


**DEMANDES de SUBVENTION  
dans le secteur des  
ARTS d'INTERPRETATION  
pour l'exercice 1977-1978**



Les organismes des secteurs **du théâtre, de la musique, de la danse, de la chanson**, qui désirent présenter une demande de subvention pour l'exercice 1977-1978, doivent noter que les demandes seront acceptées **jusqu'au 1er août**.

L'aide financière du ministère des Affaires culturelles dont il est ici question s'adresse à des organismes à but non lucratif légalement constitués.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser à:  
Direction des arts d'interprétation  
Ministère des Affaires culturelles  
700, boul. St-Cynille est  
Place Hauteville, Québec G1R 5A9  
Téléphone: (418) 643-5125.

 **Ministère des Affaires culturelles  
Direction générale des arts et des lettres**

privilegiés menacés par l'histoire qu'essuient quotidiennement les journaux.

Dans sa dernière forme, d'ailleurs, le spectacle d'Harmonium, qui intègre aujourd'hui un dispositif visuel très concret, facilite cette traduction. On peut ainsi voir le cheminement proposé par "L'heptade" comme une figuration de ce qui se passe par exemple, dans le transfert psychanalytique pour l'individu, ou dans le processus historique pour la collectivité. D'une chanson à l'autre, en effet, Harmonium nous entraîne des sentiments défaitistes et paralysants de l'aliénation aux sentiments optimistes et moteurs de la prise en charge, la propre réussite du groupe se portant alors garante des chances de succès de l'opération pour nous-mêmes ou pour notre groupe.

Et je pense qu'il y a de ce point de vue-là quelque chose d'extraordinaire et de suffisant à se retrouver ensemble, quelques milliers d'entre nous, devant un spectacle comme celui de la fin de semaine dernière au Centre sportif. On avait affaire, d'abord, à des gens qui nous respectaient. Et on sentait ce respect partout, de la délicatesse avec laquelle l'organisation traitait le public au soin exemplaire avec lequel chacun des aspects du spectacle avait été mis au point (sonorisation, éclairages, projections, dispositif scénique, mise en scène). On avait affaire, deuxièmement, à des musiciens excellents, concentrés, inspirés, exigeants. Chacun, Libert Subirana aux vents et aux cuivres, Denis Farmer aux percussions, Robert Stanley à la guitare, Serge Locat aux claviers, Monique Fauteux au piano et aux voix, Louis Valois à la basse, et Serge Fiori à la guitare et aux voix, s'est révélé tout le temps à la hauteur et à trouvé le moyen, au moins une fois, et plus d'une fois bien souvent, de nous donner quelques notes sublimes, un petit instant où la musique prend une densité absolue qui transfigure un instant la vie entière.

Et puis voilà. J'ai senti qu'Harmonium me respectait et j'ai l'impression d'éprouver le même respect pour lui. J'ai passé une soirée merveilleuse, et je vous prie de croire que ça aide à commencer une semaine du bon pied. Il me semble qu'Harmonium a fait du bon travail.

## Désormais

# La langue: catégorie de l'esprit ou paramètre du réel

par Réjean Beaudoin

Il est un certain nombre de notions admises, généralement explicites et claires en elles-mêmes, qui ont fini par prendre, à la faveur de la situation "équivoque" qui fut nôtre, une douteuse couleur d'ambiguïté. On sait qu'au cours de son histoire, le Québécois s'est successivement appelé Canadien, Bas-Canadien, Canadien français, etc., victime d'un effritement progressif qui s'est retrouvé dans la langue. Cet exemple est connu. Les mots majorité et minorité (et les arguments qu'ils sous-entendent) sont devenus sujets au même gauchissement. De tous les divers éléments qui composent le cercle vicieux de notre hybridité, le principal fauteur de trouble est visé par la politique linguistique que traduit la loi no 1: "Il ne sera donc plus question d'un Québec bilingue (...). C'est pourquoi, désormais, les lois ne seront plus adoptées et sanctionnées qu'en français" (P 35 et 37). Partir de là, c'est déjà un bon pas sur la voie de l'élucidation.

### Bien plus que la culture

La question linguistique est donc elle aussi chose "équivoque". Une chose dont il est difficile

d'apprécier l'importance exacte dans tout ce qui est du ressort des décisions politiques. On avait pu croire jusqu'à maintenant, c'est-à-dire jusqu'à la Charte du français, que la langue appartenait à la catégorie des réalités culturelles. On comprend donc qu'elle ait surtout été, à ce titre, une préoccupation majeure des Québécois francophones, ces majoritaires inavoués. Mais que s'est-il donc passé pour que s'élève maintenant le tollé général des minorités, sans émoi sensiblement le plus grand nombre de ceux qui furent traditionnellement plus préoccupés de cette question? Une modification qui touche au statut de la langue anglaise semble mettre en évidence le fait que la question linguistique est une catégorie du réel. Car les anglophones ne paraissent pas très rassurés par l'argument qu'a choisi le Libre blanc pour garantir ce que, quant à eux, ils appellent leurs "droits acquis". "L'anglais, tout particulièrement, aura toujours une place importante au Québec. Non pas seulement, comme on le répète souvent, parce qu'il est le moyen de communication le plus répandu en Amérique du Nord, mais parce qu'il tient aussi à l'héritage cul-

turel des Québécois" (p. 23). Cruelle ironie qui procure la satisfaction légitime de voir la précarité ainsi changer de camp. Mais il est permis d'y voir un indice de ce que le seul enjeu de l'affaire, c'est que la langue française accède enfin au Québec au plan de la réalité. La langue d'un peuple ne peut pas, sans une amputation qui confine à sa disparition pure et simple, se contenter d'un statut qui la réduise à un usage privé. C'est là une ligne de force qui relie la question de la langue à l'ensemble du projet politique qui a commencé de s'adresser au destin collectif. Il est en effet évident qu'au regard du projet de loi no 1, le français n'apparaît plus sous le jour exclusif d'une valeur culturelle à sauvegarder. La langue, et cela ne devient apparent qu'à la lumière des dispositions qui touchent au statut de l'anglais, la langue n'est pas qu'un aspect majeur de la culture, mais elle est bel et bien une dimension essentielle de toute la vie (et donc de la vie la plus concrètement économique) de la collectivité. Il est clair qu'il ne peut y avoir de règlement satisfaisant de notre longue aberration sans une position très nette de l'Etat québécois qui envisage la langue française comme l'expression

usuelle et normale, dans tous les secteurs d'activité, de la société québécoise. Pareil énoncé paraît tellement aller de soi. Et pourtant! C'est évidemment une question à propos de laquelle il est "humiliant de légiférer", "odieux de contraindre" et ennuyeux de radoter. C'est cette énorme évidence qui fait, si l'on y songe, la principale originalité du projet de loi: considérer au Québec l'usage du français comme la norme et faire positivement place à une généreuse exception. Ce sera décidément à désespérer du bon sens des nôtres et du fair play des autres, le jour où on y trouvera matière à fouetter un chat.

### Fini le temps des velléités

Et puis, par-delà les principes et les règles définies dans le projet de loi, il y a un esprit qui court derrière cela, il y a une attitude fondamentale appuyée sur la stricte dignité: "Garantir l'usage de sa propre langue, cela fait partie de la tâche d'établir historiquement un peuple de manière qu'il ne soit plus vulnérable à la dissolution, à une pauvreté qui serait une injustice commise par sa propre main". (P 31)

La langue est ici un très vieux combat, un litige si ancien qu'il faut presque s'étonner de voir cette question ressurgir avec autant de vigueur dans l'actualité. Il est intéressant d'observer l'argument que veulent en tirer les opposants à la politique déposée par le gouvernement: certains pré-

tendent en effet que la continuité de cette lutte dans le passé la rend périmée dans le présent. C'est raisonner juste à côté du sentiment majoritaire pour qui les racines historiques de cette logique de l'affirmation collective ne font que rendre plus étonnant le fait qu'elles ne se soient pas encore concrétisées jusqu'à maintenant. En effet, s'il y a quelque chose de périmé dans la question linguistique, ce sont les demi-mesures et les velléités qui se sont généralement stabilisées autour du bon vieux bilinguisme: cela assurément semble avoir fait son temps. Mais le geste énergique et pondéré qui fera du français l'expression normale d'une société majoritairement francophone, c'est une priorité singulièrement accordée à tous les impératifs du moment.

"Un principe est en cause et qui a été souligné au départ: qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en déssole, la langue française est au Québec davantage qu'un mode épisodique d'expression; elle est une institution, une façon de vivre et de concevoir l'existence. Accepter de la réduire aux échanges de la vie privée, de la subordonner à un bilinguisme de la vie collective, ce serait la ramener à une sorte de folklore. L'histoire de notre peuple ne l'a pas voulu. On comprendra que nous n'allons pas aujourd'hui en décider autrement." (P 27).

*La politique québécoise de la langue française, Editeur officiel du Québec, 1977. 67 pages.*

## MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

### MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal

276-9067

790 Atwater, Montréal

935-6716

## Dossier

## Sous la présidence du juge Robert Sauvé

# La Commission des Accidents du Travail: décentralisation et indexation des prestations



Administrer une "entreprise" dont le budget dépasse les 380 millions pose le genre de défi qu'aime à relever Robert Sauvé.

Fondée en vertu d'une loi adoptée en 1931, la Commission des accidents du travail jouit, depuis cette date, d'une réputation peu enviable. Retards considérables à payer les accidentés, décisions administratives souvent injustes, qui privent les travailleurs de leurs droits, refuge idéal pour les amis du régime politique, compétents ou non, bref, la C.A.T. a toujours donné l'image d'une organisation pourrie et à laquelle peu de travailleurs désirent un jour avoir affaire. Nous tenterons de déterminer si, depuis l'élection du nouveau gouvernement péquiste et particulièrement sous la nouvelle présidence du juge Robert Sauvé, nommé par ce gouvernement et chargé d'en appliquer les politiques dans ce secteur bien précis, les choses sont réellement en train de changer à la C.A.T. Pour ce faire, nous donnerons d'abord le résumé d'une longue entrevue que nous a accordée le président Sauvé, puis, dans un deuxième temps, les réactions aux politiques gouvernementales des mouvements responsables des accidentés du travail chez les deux principales centrales syndicales, la FTQ et la CSN.

Jean-Claude Champagne

textes de R. Laporte

Commission des Accidents du Travail.

### Faire la part des choses

**LE JOUR** — Monsieur Sauvé, quelle opinion vous faisiez-vous de la C.A.T. avant d'en assumer la présidence?

**M. SAUVÉ** — "Pour être franc, je ne me faisais guère d'illusions sur l'ampleur de la tâche à accomplir et je partageais moi-même de nombreux préjugés couramment répandus et acceptés. Je considérais la C.A.T. comme une boîte à patronage éloignée des préoccupations concrètes des accidentés et comme un organisme qui cherchait beaucoup plus à masquer les vrais problèmes qu'à les résoudre efficacement et rapidement. Certains étaient fondés, d'autres pas. Par exemple, quant à la lenteur avec laquelle s'effectuent beaucoup des paiements, je suis prêt à prendre une certaine partie du blâme mais je tiens tout de même à souligner que souvent, les fonctionnaires doivent retarder l'émission des chèques à cause de facteurs indépendants de leur volonté comme le retard par les médecins personnels des accidentés à produire tous les documents exigés. D'ailleurs, lorsque la C.A.T. possède toutes les pièces

justificatives, le paiement se fait alors relativement rapidement après une moyenne de 35 jours d'attente, moyenne qu'on entend d'ailleurs améliorer à la suite de réformes administratives internes telles la décentralisation et une meilleure motivation du personnel. Globalement, c'est cependant à une humanisation et à une rationalisation du fonctionnement de la C.A.T. que j'entends m'atteler au cours des prochaines années. La C.A.T. souffre d'un manque de crédibilité inacceptable auprès des travailleurs et cette situation est anormale."

### Le projet de loi no 5: un pas vers la bonne voie

**LE JOUR**: Vous parrainez un projet de loi important à l'Assemblée nationale, le projet de loi #5, quelles améliorations croyez-vous qu'il apportera à la C.A.T.?

**M. Sauvé**: "Le projet de loi actuellement à l'étude modifiera sensiblement la qualité des services offerts aux accidentés. Cinq points majeurs doivent être dégagés de ce projet de loi. Le plus important est sans aucun doute la disposition qui haussera le plafond maximum des prestations payables aux bénéficiaires.

Lorsque nous aurons atteint le point que nous nous sommes fixé, à la fin de 1978, ce plafond sera automatiquement indexé à partir d'une moyenne annuelle calculée à partir de la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleurs de l'ensemble des activités économiques du Québec telle qu'établie par Statistiques Canada. Cette nouvelle politique permettra de payer de meilleures compensations aux travailleurs accidentés et permettra d'éviter le retour à l'Assemblée nationale chaque fois qu'on voudra réajuster les prestations maximales à la hausse du coût de la vie. Je tiens d'ailleurs à souligner que le Québec est la première province canadienne à indexer ses prestations de la sorte."

"Le projet de loi obligera aussi l'employeur à payer aux travailleurs les cinq premiers jours de leur période d'inactivité. Cette mesure permettra aux accidentés de pouvoir toucher un certain montant d'argent avant l'arrivée du premier chèque de la C.A.T."

"Troisièmement, et mesure qui me semble capitale, la loi soustraira à la compétence de la C.A.T. l'audition des appels que peut loger un accidenté s'il se

Agé de 46 ans et président de la C.A.T. depuis le 9 février 1977, Robert Sauvé a tout du cadre québécois d'âge mûr à qui tous les espoirs sont encore permis. Membre du Barreau du Québec depuis 1955, il est allé parfaire sa formation juridique au London School of Economics puis à l'Université américaine de Washington où il décroche une maîtrise en administration publique.

D'emblée, ce jeune universitaire brillant choisit le monde du travail et la fonction publique comme outil d'ascension sociale. En effet, à part un bref séjour au ministère de la Justice à Ottawa en tant qu'officier de coalition, toute la carrière de Robert Sauvé a été mêlée aux problèmes des relations de travail. D'abord conseiller technique, directeur régional et Secrétaire général à la Confédération des Syndicats Nationaux de 1960 à 1967, il s'oriente ensuite brièvement vers l'enseignement à l'Université McGill puis passe à la fonction publique québécoise où il occupera les postes de sous-ministre adjoint au Ministère du Travail, de sous-ministre au même ministère de 69 à 71, de juge de la Cour provinciale affecté au Tribunal du Travail en 71-72, de président de la Commission des Services Juridiques à partir de 1972 pour aboutir finalement à sa nomination récente à la présidence de la

croit lésé par une décision de notre bureau de révision. Ce tribunal dépendra désormais du Ministère des Affaires sociales. Il était normal que la C.A.T. soit, par le passé, juge et partie lors de ces appels. Cette procédure minait considérablement la crédibilité des décisions rendues."

"Il importe aussi de souligner que, dorénavant, tous les rapports des médecins de la C.A.T. devront être envoyés au médecin traitant de l'accidenté ainsi qu'au médecin des compagnies impliquées. S'il y a lieu, l'envoi de ces rapports permettra aux parties concernées de mieux défendre leurs intérêts et changera radicalement la nature des rapports médicaux. Les diagnostics des médecins de la C.A.T. étaient trop souvent, par le passé, difficiles d'accès pour les principaux intéressés, particulièrement les travailleurs."

"Enfin, et c'est là la correction d'une anomalie qui a déjà, par le passé, entraîné plusieurs injustices, les étudiants stagiaires seront désormais couverts et l'on établira leurs gains hebdomadaires moyens selon l'ordonnance de la Commission du

Salaires minimum en vigueur au jour de l'accident."

### Décentralisation

**Le Jour:** Monsieur Sauvé, le présent gouvernement a décidé de décentraliser le fonctionnement de la C.A.T. Quelles sont les raisons qui ont amené cette décentralisation, comment se fera-t-elle et quelles en seront les conséquences?

**M. Sauvé:** "Jusqu'à tout récemment, la presque totalité des employés de la C.A.T., soit 1,600 sur 1,900, travaillaient à Québec et toutes les décisions y étaient prises. Les quelques bureaux régionaux que nous possédions jouaient, à toutes fins utiles, le simple rôle de comptoirs d'information et de services. Cette situation était absurde lorsqu'on pense que, par exemple, 65% des accidents du travail se produisent régulièrement dans la région métropolitaine. Désormais, tous les services seront décentralisés, de A à Z, y compris le processus des paiements et les décisions finales les concernant. Cette

nouvelle politique débutera au mois de juin par l'ouverture de trois bureaux dans la région métropolitaine soit à Montréal, Longueuil et Laval. Le 6 septembre, huit autres bureaux seront également ouverts dans différentes régions du Québec. Les directeurs de ces bureaux régionaux auront toute autorité pour prendre les décisions se rapportant aux accidents du travail."

"Le principal effet de cette décentralisation sera d'humaniser et de personnaliser les services offerts aux bénéficiaires. Les gens pourront savoir plus facilement qui a pris une décision les concernant et pourquoi. L'efficacité et la rapidité du fonctionnement de la C.A.T. en seront également profondément améliorées. Outre ces onze bureaux régionaux, plusieurs sous-bureaux régionaux, comme à Sorel et Valleyfield par exemple, seront ouverts dans un avenir assez rapproché. Ces sous-bureaux n'auront pas toute l'autonomie des vrais bureaux régionaux mais serviront plutôt à rapprocher les travailleurs des sources d'information si le be-

soin s'en fait sentir."

**Le Jour:** Monsieur le juge, cette décentralisation n'a-t-elle pas récemment provoqué des remous à votre bureau de Québec?

**M. Sauvé:** "En effet, quatre de nos employés occasionnels ont été mis à pied puis réengagés à la suite d'une journée d'étude. Ces quatre personnes refusaient leur mutation au bureau de Montréal. Il va sans dire qu'une telle transformation des structures de la C.A.T. amène nécessairement le déplacement de plusieurs fonctionnaires qui ne sont pas toujours prêts, pour diverses raisons, à déménager. C'est pourquoi nous tentons de minimiser au maximum les effets de la décentralisation. Par le jeu des décès, des départs des retraités et des démissions, nous calculons que seulement cinquante personnes devront être déplacées et ce, surtout au niveau des cadres intermédiaires et supérieurs. Finalement, ça ne devrait pas déranger tellement de monde."

**Le Jour:** Pourriez-vous nous dire pourquoi cette décentralisation n'affectera

## Pour les centrales syndicales, les réformes du gouvernement péquiste, c'est bien beau mais. On ne résout pas encore des vrais problèmes

Tant à la F.T.Q. qu'à la C.S.N. on est de plus en plus impatients face à la lenteur que met le nouveau Gouvernement péquiste à trouver des solutions aux problèmes souvent mortels que rencontrent les travailleurs en exerçant leur emploi. De moins en moins, on laisse de chances au coureur car on estime que l'administration Lévesque a amplement eu le temps d'énoncer clairement où elle veut en venir en matière de sécurité au travail et de sécurité financière pour ceux que des compagnies criminelles ont estropiés ou diminués physiquement pour le restant de leurs jours. Il est d'ailleurs facile de constater le désenchantement croissant des cadres syndicaux, désenchantement qui atteindra rapidement les syndiqués de la base si le gouvernement Lévesque ne se décide pas rapidement à prendre des mesures radicales. Ce qu'on déplore surtout, c'est de ne pas sentir chez ce gouvernement qui avait fait naître tant d'espairs, la volonté politique de prendre d'abord et avant tout le parti des travailleurs. L'absence de loi anti-scab en est peut-être l'exemple le plus frappant. On espère toutefois qu'il s'agit d'un faux départ et que la situation se corrigera dans les mois à venir.

### À la F.T.Q.: satisfaction très mitigée

Selon M. Robert Lavoie, directeur des Services Sociaux de la F.T.Q., la volonté politique du gouvernement de décentraliser la Commission des Accidents du Travail est maintenant devenue un fait et il s'agit là d'un développement relativement important par rapport au fonctionnement antérieur de la C.A.T. qu'il n'hésite pas à qualifier de folie furieuse ad-

ministrative. Avant, le manque d'un seul formulaire suffisait à enrayer la machine et pouvait retarder de plusieurs semaines ou même de plusieurs mois le paiement des prestations. C'est cependant là la seule mesure majeure qu'il note depuis l'accession au pouvoir du Parti Québécois. Quant au projet de loi numéro 5, il estime qu'il ne contient à peu près rien d'important si ce n'est l'indexation automatique du plafond des prestations maximales. Comment se fait-il que la loi numéro 5 oublie complètement l'augmentation des pensions aux veuves et orphelins des travailleurs décédés? Peu importe le montant de la rente qui était versée au travailleur de son vivant, les dispositions actuelles ne permettent à la veuve que de toucher la ridicule somme de \$211.39 par mois plus une cinquantaine de dollars par enfant et ce, jusqu'à un maximum de 75% du salaire de l'époux. Pourquoi ne pas lui permettre de toucher ce 75% mais en plus d'un pourcentage additionnel pour chaque enfant à charge?

À la F.T.Q., on soupçonne le gouvernement de vouloir retirer, dans un projet de loi ultérieur, le droit des veuves de retirer après leur mort et jusqu'à 65 ans le plein montant de leur pension comme c'est le cas présentement. Pour M. Lavoie, cette mesure s'inscrirait dans la volonté du gouvernement d'appliquer l'esprit du rapport Gauvin, publié en '75, qui préconisait une telle politique dans le cadre du revenu minimum annuel garanti. Pourquoi l'employeur ne paierait-il pas jusqu'à la mort de la veuve et la majorité des orphelins puisqu'il est directement responsable de la situation. Pourquoi, étant donné l'épreuve qu'elle a subie, la veuve ne pourrait-elle pas recevoir sa rente en plus des autres mesures sociales prévues par la loi?

### Le travailleur mal informé: une proie facile pour les employeurs et la C.A.T.

Pour qu'une loi soit juste, il faut qu'elle soit pratique et applicable dans la réalité. C'est également pourquoi, à la F.T.Q., on s'oppose aux limites de temps de 30 jours et de 90 jours fixées au travailleur pour la révision des décisions de la C.A.T. concernant la durée des prestations et le degré d'incapacité. Combien de travailleurs isolés se feront-ils prendre par ces limites à cause d'un manque d'information et d'un sentiment d'impuissance face à la complexité de lois que les fonctionnaires eux-mêmes ne connaissent souvent qu'imparfaitement? Il en est de même pour la clause obligeant les compagnies à défrayer la première semaine d'inactivité. Les Services Sociaux de la F.T.Q. estiment que la plupart des compagnies vont se foutre de la loi comme elles l'ont toujours fait et que lorsqu'elles paieront, le travailleur sera souvent appelé à rembourser cette somme si sa demande est refusée par la C.A.T.

Finalement, pour le Directeur des Services Sociaux de la F.T.Q., le projet de loi numéro 5 est extrêmement décevant car il laisse des trous béants dans lesquels les employeurs continueront à se faufiler systématiquement. Il aurait fallu augmenter considérablement les pénalités prévues pour les compagnies qui, par exemple, cachent sciemment des accidents de travail ou des maladies industrielles. La modicité des amendes fait qu'il est souvent plus avantageux pour l'employeur de cacher les accidents du travail et de risquer de payer les amendes ridicules, que de voir ses pri-

mes à la C.A.T. augmenter si sa moyenne d'accidents subit une hausse trop considérable. Le travailleur qui accepte des compensations cachées prend des risques considérables puisqu'il perd ainsi tous ses droits légaux si son accident connaît des répercussions plus tard.

### Qu'on enlève le droit d'appel aux compagnies

Il importe de souligner que la Loi des Accidents de Travail enlève au travailleur accidenté tout droit de recours civil contre l'employeur responsable des préjudices physiques ou psychologiques qu'il a subis. Un travailleur ne peut pas, par exemple, poursuivre une compagnie en dommages et intérêts en plus des compensations versées par la C.A.T. Compte tenu de ce fait, il serait donc normal qu'on enlève aux employeurs le droit d'appel dont ils disposent à tous les niveaux de la Commission. Seul l'employé devrait pouvoir contester une décision de la C.A.T. car ne s'agit-il pas, finalement, de sa propre réclamation? La loi des Accidents du Travail de 1974, chapitre 159, ne prévoit d'ailleurs pas un tel droit d'appel pour les compagnies. Selon M. Lavoie, ce sont les avocats de la C.A.T. qui ont introduit cette réglementation depuis qu'ils sont en force au Service du Contentieux de la Commission et qu'ils y favorisent le juridisme et le légalisme propre à leur profession.

### La C.A.T.: gestionnaire de l'argent des "boss"

Globalement, Robert Lavoie reproche à la C.A.T. et à ses fonctionnaires de se

pas les travailleurs atteints de maladies industrielles?

**M. Sauvé:** "Il nous est malheureusement impossible de le faire pour l'instant. Actuellement, le Service des maladies pulmonaires est concentré à Montréal alors que celui des maladies non-pulmonaires l'est à Québec. Il aurait été plus logique, je vous le concède, de donner, par exemple, toute autorité en la matière à notre bureau de Thetford en ce qui a trait aux cas d'amiantose. Cependant le plus gros problème c'est que les petits hôpitaux régionaux ne sont pas toujours bien équipés pour déceler efficacement bon nombre de maladies industrielles. Certains établissements de santé ont des services de radiographie inadéquats pour faire face à de telles maladies."

### Rationaliser les structures

**Le Jour:** A moyen et long terme, quel devrait être selon vous le rôle joué par la C.A.T. et comment voyez-vous toute cette

comporter comme des gestionnaires de l'argent des entreprises et conséquemment, de chercher à payer le moins de prestations possibles. Il faudrait qu'intervienne un changement de mentalité radical chez tous les fonctionnaires et que ceux-ci étudient et apprennent minutieusement la loi qu'ils sont chargés d'appliquer.

De façon plus générale, M. Lavoie considère qu'il faudrait que les travailleurs aient le pouvoir d'arrêter instantanément leur travail s'ils le jugent dangereux et ce, sans courir le risque de représailles d'aucune sorte. Enfin, on devrait appliquer les lois existantes et obliger les employeurs, sous peine de fortes amendes, à informer leurs employés des dangers spécifiques qu'ils courent selon le type d'entreprises où ils travaillent. Selon lui, 95% des décès au travail sont dus à la négligence des entreprises. Le règne des employeurs criminels doit cesser.

### Plus ça change, plus c'est pareil

Au Comité de Soutien (C.S.T.A.) de la C.S.N., on partage, en gros, les revendications de la F.T.Q. précédemment exprimées. Cependant, on déplore le fait que le gouvernement n'ait pas encore présenté un projet de loi sur les victimes de l'amiantose et de la silicose comme il l'avait promis en décembre dernier. Le C.S.T.A. s'indigne du fait qu'après quatre mois de grève, en 1975, les travailleurs de l'amiante en soient toujours au même point et que nombre de mineurs atteints d'amiantose soient toujours obligés de travailler dans les mines pour gagner leur vie. Il faut se rappeler qu'en 1975, afin de régler la grève des mineurs de l'amiante qui s'éternisait, le gouvernement Bourassa adoptait le bill 52 qui reconnaissait l'existence de l'amiantose et accordait des indemnités complémentaires équivalentes, en principe, à 90% du salaire net du mineur. Cette loi devait cependant se révéler rapidement une farce sinistre pour les mineurs atteints d'amiantose puisqu'en 1976 un juge de la Cour Supérieure donnait raison aux compagnies qui prétendaient qu'un mineur devait être mis à pied pour

question d'accident du travail et de maladies industrielles?

**M. Sauvé:** "Bien sûr, après l'adoption du projet de loi #5, plusieurs améliorations devront encore être apportées au fonctionnement de la C.A.T. Il faudra certainement ajuster notre tir constamment en ce qui a trait à la décentralisation. Il reste cependant que tout le domaine des accidents du travail, de la sécurité au travail et de la pollution industrielle dépend actuellement de beaucoup trop d'organismes pour que le présent gouvernement puisse globaliser et rationaliser ses efforts. Certaines lois relèvent du Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, d'autres du Ministère de l'Environnement, d'autres du Ministère de l'Industrie et du Commerce et j'en passe. Il serait logique, et c'est un exemple parmi plusieurs, que la C.A.T. s'occupe également de prévention et de sécurité au travail puisqu'elle possède toutes les informations voulues afin de dépister les causes des accidents et des maladies. En tout cas, un seul organisme devrait chapeauter le tout et

pouvoir toucher les prestations de la C.A.T. Tout travailleur qui quittait donc son emploi de son propre chef se voyait inadmissible et c'est ce qui arriva à de nombreux travailleurs affiliés à la C.S.N. et qui avaient jugé bon de laisser la mine afin de ne pas s'intoxiquer davantage. Résultat: nombre d'entre-eux sont aujourd'hui retournés à la mine afin d'assurer leur subsistance même s'ils ne possèdent plus leur carte de mineurs. Pour plusieurs, cela signifie la mort à plus ou moins long terme. Que fait donc le gouvernement?

Pourtant, l'administration péquiste a soumis récemment aux parties intéressées l'esquisse d'un projet de loi qui aurait dû être présenté depuis. Un de ses aspects positifs est qu'il s'appliquera à tous les travailleurs atteints et non pas seulement à ceux oeuvrant dans les mines et carrières. Souvent, les conditions de travail sont pires en usine et les cas d'amiantoses et de silicose y sont très nombreux.

### La C.A.T. deviendra-t-elle une agence de placement pour main-d'oeuvre à bon marché

Le C.S.T.A. s'oppose cependant violemment aux articles 13 et 14 de cet avant-projet de loi, articles qui obligeraient le travailleur malade à accepter tout emploi "conforme à ses aptitudes physiques et susceptible de contribuer à sa réadaptation sociale". Si le travailleur abandonne l'emploi ainsi trouvé par la C.A.T. il sera également privé de ses prestations. Bien plus, s'il travaille, on réduira, ses prestations de 50% s'il gagne moins de \$5,000.00 et de 75% s'il fait plus de \$5,000.00. Les dangers de tels règlements sont faciles à prévoir. Partout au Québec mais surtout dans les régions où se produiront de nombreux cas d'amiantose et de silicose, des compagnies charognardes viendront s'établir afin de profiter de cette main-d'oeuvre à bon marché qu'on pourra facilement payer au salaire minimum puisqu'elle ne pourra ni refuser l'emploi ni le quitter.

c'est là l'un des buts du Comité Interministériel présidé par le ministre Marois."

### Une médecine orientée vers le travail

Il est inconcevable qu'il n'y ait au Québec aucune faculté de médecine industrielle dont les activités seraient orientées vers la prévention et la recherche. Actuellement, les étudiants qui désirent se perfectionner en médecine industrielle doivent s'expatrier à Toronto ou aux Etats-Unis. La C.A.T. et la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec pourraient participer au financement d'une telle faculté.

"Il faut cependant se garder de créer des espoirs qu'on ne pourra pas combler. Il faut d'abord améliorer les services que nous offrons aux travailleurs accidentés particulièrement ceux de la réadaptation. Fixons-nous des objectifs réalistes et compatibles avec nos structures sociales.

On verra peut-être même les compagnies responsables des maladies industrielles créer de petites compagnies satellites afin de profiter de cette manne et finir d'achever le même employé dont elles auront détruit la santé auparavant. Grottesque, non? Ces articles doivent absolument être retirés du projet de loi que doit préparer le gouvernement Lévesque.

Du même souffle, le C.S.T.A. réclame la disparition des médecins à la C.A.T. puisqu'elle juge inutile de doubler le travail du médecin personnel choisi par l'accidenté. Cette disparition suppose évidemment également la disparition du droit d'appel pour l'employeur.

### On veut plus de souplesse de la C.A.T. envers les maladies industrielles

Selon le C.S.T.A., il est beaucoup trop difficile de faire accepter par la C.A.T. l'existence de nouvelles maladies industrielles et l'on accuse celle-ci de retarder leur acceptation afin d'économiser l'argent des entreprises qui doivent défrayer entièrement le fonctionnement de la Commission. On n'en veut pour exemple que ce questionnaire loufoque de la Commission et qu'on distribue depuis très récemment aux travailleurs qui se plaignent de surdité industrielle. Dans ce questionnaire, on va même jusqu'à demander à la victime de surdité industrielle s'il possède des instruments bruyants comme une motocyclette ou une embarcation à moteur, s'il fréquente les discothèques ou s'il fait partie d'un orchestre ou bien s'il pratique le tir à la carabine. Si le travailleur a le malheur de répondre oui à l'une de ces questions, il est probable qu'il ne sera jamais payé.

Enfin, même s'il se dit d'accord avec le principe de la décentralisation, le C.S.T.A. souhaite que les fonctionnaires de la C.A.T. n'en subissent pas de préjudices sérieux. On ne doit pas aider les travailleurs accidentés en buldozant leurs camarades du secteur public. Le principe est sacré.

Je pense, et c'est là une opinion personnelle, qu'il serait préférable qu'à l'avenir, la Commission des Accidents du Travail paie 100% du salaire brut des accidentés. Il y a, présentement, des écarts injustes entre des travailleurs appartenant à des syndicats puissants et d'autres travailleurs non-syndiqués. Certaines conventions collectives comprennent une clause prévoyant le paiement, par les compagnies, du 25% du salaire non couvert par la loi. Pourquoi tous les travailleurs ne pourraient-ils pas profiter de semblables mesures?"

"Je pense également qu'il est important que les partenaires économiques, soit le gouvernement, le patronat et les syndicats, travaillent ensemble à trouver des solutions viables aux problèmes de santé et de sécurité au travail."

**Le Jour:** Pensez-vous qu'il faudrait appliquer ici une loi permettant, comme en Suède, au représentant syndicat de faire cesser immédiatement tout travail jugé dangereux?

**M. Sauvé:** "Je ne crois pas qu'une telle solution puisse être applicable au Québec. Il pourrait y avoir des abus de la part de certains syndiqués ou syndicats et de plus, comment la loi pourrait-elle protéger le travailleur non-syndiqué d'éventuelles représailles de la part de l'employeur et même d'un congédiement. Je sais que plusieurs syndicats préconisent cette formule mais elle me semble irréaliste. Je suis d'accord pour que les grandes centrales syndicales poussent sur la C.A.T. et le Gouvernement afin d'améliorer ce genre de situation mais il est primordial qu'on s'attaque aux vrais problèmes."


### Nécessité d'une réforme des structures administratives de la C.A.T.

**Le Jour:** Croyez-vous qu'il y aurait lieu de modifier les structures administratives de la Commission?

**M. Sauvé:** "D'après moi, la C.A.T. ne devrait plus fonctionner sous le système des Commissaires. On devrait plutôt lui donner le statut d'une corporation normale régie par un conseil d'administration qui aurait le pouvoir de nommer et dénommer un Président Directeur Général responsable de ses décisions devant ce même conseil d'administration. Quant aux Commissaires, je ne prône pas leur disparition mais une redéfinition de leur rôle. Il serait même souhaitable que, paritairemment, ils soient désignés par le milieu syndical et par celui des affaires."

**Le Jour:** Croyez-vous que les choses aient changé à la C.A.T. depuis votre arrivée?


**M. Sauvé:** "Quand j'y ai mis les pieds, j'estime que la machine tournait tout au plus à 10% de sa capacité. Face aux changements majeurs qui sont présentement en cours d'élaboration, je crois que le personnel est maintenant beaucoup plus motivé et ce, particulièrement au niveau des cadres et des Commissaires. Je suis convaincu qu'on ne rira bientôt plus de la Commission et mon but sera atteint lorsque les travailleurs québécois auront confiance dans la C.A.T., qu'ils seront justement traités et qu'aucun des bénéficiaires ne se sentira plus un assisté social lorsqu'il recevra sa rente."



La  
Corporation  
Première,  
Québec

**625  
President  
Kennedy**

Espaces à bureaux encore  
disponible — occupation  
immédiate.  
311-8,613 pi. ca.  
Caractéristiques idéales.  
Métro McGill (bientôt  
reliés au réseau sous-  
terrain de Montréal).

Contactez:  
Vincent Di Venosa  
Pierre Mailloux  
Ralph Fagen  
**842-2192**   
Courtiers protégés.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-4821



La  
Corporation  
Première,  
Québec

PHASE I  
**COMPLEXE  
BIENVILLE**

Un élégant complexe qui  
fait partie intégrale du  
centre des affaires appelé  
à devenir le noyau écono-  
mique de la rive sud.  
Idéal pour salles de mon-  
tre, bureaux de ventes,  
centres d'apprentissage,  
bureaux professionnels ou  
sièges sociaux. Voisin du  
métro Longueuil et du  
terminus d'autobus.

Beaucoup d'avantages.  
Occupation immédiate.

Contactez:  
Pierre Mailloux  
Ralph Fagen  
Vincent Di Venosa  
**842-2192**   
Courtiers protégés. Longueuil

## Gagnez un voyage pour deux à Cuba

1er prix: Voyage à Cuba  
En collaboration avec:

**Unitours  
Cuba**

UNITOURS CUBA  
1255, Carré Phillip  
Montréal. 871-8696

En participant à notre concours d'abonnement  
par la poste du 15 avril au 1er juin 1977

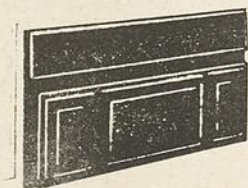
( 26 SEMAINES: UNE CHANCE  
52 SEMAINES: DEUX CHANCES )

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

# LE JOUR

2e prix:  
Climatiseur  
En collaboration avec:

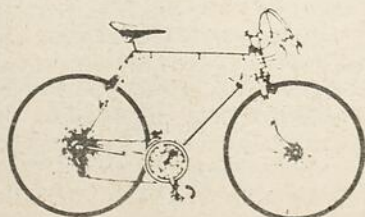
**maison Beaudet**



MAISON BEAUDET  
8723, 10e avenue  
St-Michel, Mtl. 729-5217

3e prix:  
Bicyclette  
En collaboration avec:

**CYCLE-DU-MOULIN LTÉE**



CYCLE-DU-MOULIN LTÉE  
651, Villeray, Mtl.  
274-0125

PAR LA POSTE

1435, rue Bleury, local 801  
Montréal H3A 2H7  
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT \_\_\_\_\_  
RENOUVELLEMENT \_\_\_\_\_

\$25.00 pour 26 semaines \_\_\_\_\_  
\$50.00 pour 52 semaines \_\_\_\_\_

(Une série de chèques post-datés est ac-  
ceptée)

LES GAGNANTS SERONT ANNONCÉS LE 10 JUIN

NOM \_\_\_\_\_  
TÉL. \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

N.B. Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas rembour-  
sables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement.  
Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au Service du tirage en incluant \$1  
par exemplaire.



**C.L.S.C.**  
Des Draveurs,  
125 Archambault  
Pointe-Gatineau  
Ville de Gatineau  
778-2550

POSTE OUVERT

**MÉDECIN**

**Fonctions:**

- Assure un service de consultation générale au C.L.S.C. et à domicile.
- Participe, au sein d'une équipe multidisciplinaire, au développement et à la mise en oeuvre de programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale.
- Collabore aux différents programmes d'hygiène publique tels cliniques de puériculture et d'immunisation, les services pré et post-natals, la surveillance de la santé des écoliers au niveau élémentaire, et à l'émission de cartes de santé pour les manipulateurs d'aliments.
- Participe au programme d'évaluation physique et assure la continuité de soins des programmes du C.L.S.C.
- Participe à des activités de promotion de la santé de la population du territoire en collaboration avec des équipes de travailleurs de quartiers.

**Exigences:**

- Omnipraticien reconnu par le Collège des médecins
- Conception de la santé qui soit sociale et communautaire
- Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

**Salaire:**

Rémunération à honoraires fixes selon l'entente M.A.S.-F.M.C.Q.

**Disponibilité:**

Au plus tard septembre 1977.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1977, au:

C.L.S.C. Des Draveurs,  
125, boul. Archambault,  
Pointe-Gatineau,  
Ville de Gatineau.

A l'attention du directeur général.

**VOYAGE D'ÉTUDES  
AU MEXIQUE**

1977-1978

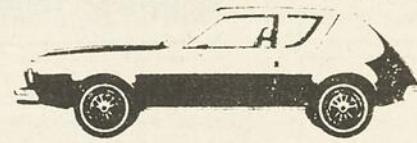
- Pour étudiantes et étudiants de niveau collégial et toutes personnes désirant mieux connaître le Mexique et l'Amérique Latine.
- Septembre '77 à mai '78 (32 semaines). Cependant ceux et celles qui ne désirent qu'un séjour d'une session peuvent se joindre au groupe.
- Sous la conduite de professeurs-accompagnateurs.
- Programme d'études: cours sur le Tiers-Monde, la décolonisation et sur les problèmes du sous-développement, cours d'espagnol, histoire de la civilisation occidentale, de philosophie, d'histoire de l'Amérique précolombienne, visites de sites archéologiques et lieux historiques.
- Lieu de résidence: Cuernavaca (50 milles de Mexico).
- Coût: \$2,000.00, ce prix ne comprend pas les frais de transport Montréal-Cuernavaca-Montréal.
- Ce voyage d'études au Mexique est organisé conjointement par le Centre interculturel pour la Jeunesse et l'Agence de voyages (Voyages Missions Ltée).

**Renseignements et inscriptions:**  
Centre Interculturel pour la Jeunesse  
4824 Côte-des-Neiges, Ch. 28  
Montréal, Qué. H3V 1G4  
Tél.: 731-5314

No de permis 75-01-50268

**poitras**  
automobiles et frères inc.  
montréal

PIÈCES & SERVICE  
2619 boul. ROSEMONT  
**721-4941**



**AVEC NOTRE PLAN DE PROTECTION DE L'ACHETEUR 11  
DE 24 MOIS OU 24,000 MILLES  
A L'ACHAT D'UNE PACER, HORNET, GREMLIN OU MATADOR 1977**



**GRATUIT**

**C.B. Modèle Eversonic et antenne modèle C.B. 27.  
Avec achat de votre nouvelle  
Gremlin, Pacer, Hornet, Matador et Jeep.**

*Service exclusif à Poitras:*  
essai de 2 jours sur une voiture neuve.

**AU-DELÀ DE \$1,000,000 DE VOITURES  
NEUVES EN INVENTAIRE**

**NOUS AVONS  
LA VOITURE  
QU'IL FAUT**

**SPECIAL DE LA  
SEMAINE  
(2) MATADOR  
1976 DEMO**

**\$4550**

**VENEZ ET PROFITÉZ  
DU \$200  
SOUS LA TABLE**

Informez-vous du  
"\$200 sous la table"  
Payez directement par AMC



**American Motors**

En 1977, American Motors fête son 75<sup>e</sup> anniversaire.

# Les cartes du Jour...

**LUC ALARIE ET  
ANDRÉ LEGAULT**  
Avocats  
  
3431, St-Hubert  
Montréal **Tél: 524-3521**

**MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU**  
Avocats  
1070, Chemin Ste-Foy  
Québec (418) 687-5920  
André Marceau, C.R.  
Micheline Clermont-Marceau, L.L.L.  
Marcel Croteau, L.L.L.  
Claude Gagnon, L.L.L.

**DOLLARD BHERER**  
Comptable agréé  
511 sud, avenue Du Cran  
Alma, Québec.  
Bur: 662-2507

**ARMAND R. BASTIEN & ASS.**  
Optométristes  
  
Dr A.R. Bastien, o.d.  
Dr Y.R. Bastien, o.d.  
  
VISION SOUS NORMALE  
VERRES DE CONTACT  
STRABISME  
DYSLEXIE  
  
7670, Saint-Denis  
MONTRÉAL 274-6513

**BÉLANGER & BÉLANGER**  
AVOCATS  
5835, boul. Léger  
suite 300  
  
MONTRÉAL-NORD 323-9000

bouchard / viau / duhamel & cie  
comptables agréés  
  
59 rue st-jacques  
montréal (514) 284-1117

Tél.: 274-4673  
  
**J. Aimé St-Louis T.D.C.**  
DENTUROLOGISTE  
SUR RENDEZ-VOUS  
  
6305, rue ST-DENIS MONTRÉAL

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,  
BONIN & ROBERT**  
AVOCATS  
  
1980 ouest, Sherbrooke  
Suite 700  
Montréal Tél: 934-0841

**CHARBONNEAU, BRISSON, GUERIN**  
& ASSOCIÉS  
Conseillers en Administration  
5835, boul. Léger  
Montréal Tél.: 323-8602

*Huguette Viger*  
NOTAIRE  
DERASPE,  
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE  
509 EST. BOULEVARD CHAREST,  
QUÉBEC 2 IÈME  
G1K 3J2 TÉL. BUR.: 418—529-5701

**G. Duchemin o.d.**  
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE  
Développement visuo-moteur  
Guidance - Évaluation - Rééducation  
  
7160 St-Denis — Montréal — 270-3986  
Centre de Développement Visuo- Moteur

**DUFOUR & COTE**  
Avocats  
  
23 est, rue RACINE  
Chicoutimi **549-8150**

*Serge Bourdua*  
Chirurgien Orthopédiste  
  
*Saint-Hyacinthe*


**HENRI VINET**  
NOTAIRE  
3860, rue NOTRE-DAME  
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT  
VISUO-MOTEUR**  
CONSULTATION ET RÉÉDUCATION  
Problèmes:  
● apprentissages  
● schéma corporel, spatial, temporel  
7160 St-Denis  
(Métro Jean-Talon) 270-3986

**AMEUBLEMENT  
AU COMPLET**  
Tous les styles  
Directement du Manufacturier  
Jean-Pierre Henri 331-1705  
Courtier en Ameublement Jour et soir

Contrecoeur - Maison Québécoise, face au  
fleuve, cachet authentique, excellent état,  
5 pièces, bonne cave, garage, atelier,  
\$25,000. Yvan Boulanger 467-1120 584-  
3456  
**MONTREAL TRUST COURTIER**


**SCRIBEC**  
45 est, rue Jarry,  
Montréal  
**387-2486**  
Secrétariat  
Impression  
Dactylographie  
Photocopie Xérox  
1-4 11c  
5-15..... 8c  
16-25..... 7c  
copies du même original  
26-35..... 6c  
36-55..... 5c  
56-90..... 4c  
Format léger et papier  
couleur: supplément  
Réduction à partir  
de 14" x 18"  
Impression offset  
Copies 8 1/2 x 11" 8 1/2 x  
14"  
100 3.75 4.05  
200 5.00 5.60  
300 6.25 7.15  
400 7.35 8.55  
500 8.45 9.95  
1000 12.85 15.85  
5000 53.85 68.85

  
**CLINIQUE  
D'ÉPILEPSIE  
DE MONTRÉAL**  
L'épilepsie, un phénomène naturel et qui peut se contrôler.  
Tél.: LAN-3000  
822 est, Sherbrooke, Suite 400  
Montréal, Québec

**"AU LOTUS NOIR"**  
*Fleuriste*  
91 ouest, boul. Crémazie  
Montréal H2N 1L3 381-1769  
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.  
1600, boul. de la Concorde  
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598

Vallée du Richelieu - Beau choix de fermes  
et maisons de campagne, styles et super-  
ficiés variés. Yvan Boulanger 467-1120  
584-3456  
**MONTREAL TRUST COURTIER**

**CLIMATISEURS**  
Toutes grandeurs — Marque très connue  
Complètement neufs et Garantie  
Payez aussi peu que \$168.00 (5,000 BTU)  
  
**MAISON BEAUDET**  
8723, 10e avenue St-Michel.

  
750, rue Bourdages  
Marieville, Qué. J0L 1J0  
(518) 466-3355

  
DISCOTHEQUE MOBILE  
**LE DIAPASON ENR.**  
Pour une soirée de danse, une réception réussie,  
un mariage, ou tout autre service audio...  
APPELEZ: CLAUDE: 471-4987  
LA MEILLEURE... JACQUES: 471-4501  
... AU MEILLEUR PRIX! ROBERT: 471-1876

**ROBILLARD & LAURENT**  
Notaires  
11,903, Ste-Gertrude  
Montréal-nord **322-1960**

**À tous  
nos lecteurs,**  
Encourager les professionnels qui n'hésitent  
pas à utiliser les pages du Jour sur le plan  
publicitaire et leur accorder votre appui, c'est  
voter pour un Québec économiquement plus  
fort.

**JEAN M. LABELLE**  
Impôt — Comptabilité  
COMMERCE ● VENDEUR  
PROPRIÉTÉ A REVENU  
11523, rue Gariépy  
Montréal-nord. 325-8244

  
**louis-laurent gauthier**  
graphiste · designer  
2055 de la montagne  
suite #6  
tél 843-4844  
**studio**

Une Carte d'Affaire dans le Jour  
est un service rendu au lecteur  
qui recherche confiance et  
compétence  
**LISE BOULET**  
**842-4821**

**POUR VOS ANNONCES ET  
VOS PLANS-MEDIA**  
Norman Senay, Robert Pépin, Lise Boulet

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS  
PROCURER NOTRE CAHIER  
SPÉCIAL "LES VOYAGERIES  
QUÉBÉCOISES" DANS NOTRE  
ÉDITION DU VENDREDI 3 JUIN.**

Soirée d'information sur la  
**LUTTE DES INDIENS  
DENE  
(TERRITOIRES DU  
NORD-OUEST)**

contre le projet de pipe-line du Mackenzie, avec une de leurs porte-parole et des spécialistes engagés à leurs côtés, animée par Alanis Obomsawin, de l'ONF

**Jeudi le 2 juin, à 20 hres  
à la Salle dorée de l'hôtel  
Sheraton Mont-Royal**

Manifestation d'appui  
Jeudi le 2 juin, à partir de midi au Carré Philip's  
Une initiative du Comité "Peuple ou pipe-line", appuyée par le Committee for Social Justice, Oxfam-Canada, le SUCO/CUSO, le Centre Monchanin et la Société pour vaincre la pollution. Pour information: 484-4095.

**POUR VOS ANNONCES  
CARRIERES ET  
PROFESSIONS**

**LISE BOULET  
842-4821**

**JOURNÉE DE  
VIGILANCE**

● le samedi 4 juin 1977 ●  
de 9h30 à 17h30

—sur l'enquête du CRTC concernant Radio-Canada et le projet de loi fédéral C-43 sur les télécommunications

—avec la participation de personnalités canadiennes du monde des communications, de la défense des libertés civiles, des milieux culturels, universitaire et politique

—le débat sera public et tous les citoyens intéressés par les questions de liberté d'information, d'expression et d'opinion y sont invités

—une invitation plus particulière et pressante est lancée aux membres de la FPJQ et à tous les journalistes: **le projet de loi C-43 pourrait menacer le libre exercice de leur métier.**

Inscription sur place à l'hôtel "Le Quatre Saisons", 1050 ouest, rue Sherbrooke à Montréal, au salon "Le Printemps" (1er étage).

Frais d'inscription: \$5.00 (ce qui comprend les frais du repas du midi).

Ce débat public est organisé par la **FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC,**

**1212 rue Panet, Montréal,  
tél.: 522-6142**

**ÉDUCATION  
AUX ADULTES**

COURS DU SOIR ET DE JOUR

AUTOMNE 77

**119 COURS OFFERTS**

Administration	26 cours
Informatique	14 cours
Secrétariat	15 cours
Sciences	22 cours
Sciences humaines	31 cours
Arts et lettres	12 cours
Langues	15 cours

Pour obtenir L'OFFRE DE COURS détaillée, téléphonez à 376-6310.

**MAIS AUSSI ...**

Profitez du CENTRE DE RÉFÉRENCES ET D'INFORMATIONS. À votre service pour de l'aide pédagogique. Suzanne Payette et Gilles Lavoie vous aideront à trouver réponse à vos questions.

**PERIODE D'INSCRIPTION** 16 mai au 2 juin

**DEBUT DES COURS** 6 septembre

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier: bulletins, certificat de naissance, photo.

Éducation aux Adultes  
CEGEP Rosemont,  
6400, 16e Avenue,  
Rosemont, Montréal, P.Q.

376-6310



**Le CEGEP, ça vous appartient aussi ...**

**CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES**

**FONCTIONS:** coordonner et contrôler les activités des installations matérielles, d'entretien ménager, de buanderie, de transport et de sécurité.

**EXIGENCES:** Etudes collégiales en techniques administratives ou l'équivalent.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:** Selon la rémunération des cadres du réseau des affaires sociales et des politiques de l'établissement.



Faites parvenir vos notes biographiques avant le 2 juin 1977

**MAISON LUCIE BRUNEAU**  
CENTRE DE RÉADAPTATION SOCIALE  
POUR ADULTES HANDICAPÉS PHYSIQUES  
2222 est, avenue Laurier  
Montréal, Québec, H2H 1C4

## **CET ÉTÉ ... VOYAGEZ QUÉBÉCOIS!**

Notre cahier spécial,  
VOYAGERIES  
QUÉBÉCOISES vous  
propose un inventaire  
systématique des  
ressources culturelles  
et des plus beaux  
paysages du monde,  
qui valent bien toutes  
les tours penchées et  
tous les ponts des  
soupirs ...

Dirigé par un  
géographe réputé,  
Monsieur Jean-Marie  
Ballard, notre cahier  
spécial vous propose  
la passionnante  
aventure du Québec.

**LE JOUR**

# **LES VOYAGERIES QUÉBÉCOISES**

- La Laurentie, espace et nature
- Le Grand Fleuve et sa plaine
- Les Appalaches Québécoises

**1977**

NE LE MANQUEZ PAS,  
DANS NOTRE ÉDITION  
DU VENDREDI 3 JUIN,  
C'EST NOTRE CADEAU AUX  
LECTEURS DU JOUR.